REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DE LITTORAL
****
DEPARTEMENT DU NKAM
****
COMMUNE DE NDOBIAN

LOGO COMMUNE

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
LITTORAL REGION
****
NKAM DIVISION
****
NDOBIAN COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : Institut Panafricain pour le Développement-Afrique Centrale (IPD-AC)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

JUIN 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE....3
RESUMÉ EXÉCUTIF....4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS....6
LISTE DES TABLEAUX....7
LISTE DES FIGURES....9
LISTE DES PHOTOS....10
INTRODUCTION GÉNÉRALE....11
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE....13
I.1 Champ géographique et populations cibles....13
I.2 Plan de sondage....13
(i) Taille et répartition de l'échantillon....13
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages....14
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage....14
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête....15
I.4 Collecte et analyse des données....16
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN....18
II.1 Présentation de la commune....18
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation....20
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles....21
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES....29
III.1 Description de la population enquêtée....29
III.2 Approvisionnement en eau potable....32
III.3 Services de santé....59
III.4 Services de l'éducation....76
III.5 Fourniture des services communaux....105
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE....115
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements....115
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard....116
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS....119
ANNEXES....119
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport....119
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard....119
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)....136

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la Commune de Ndobian, tirés aléatoirement du fichier produit par l'Institut National de la Statistique (INS), dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs suscités ainsi que la synthèse des résultats, montrent que des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de perception, par les populations des actions entreprises par les services publics.

La vision que j'ai de la commune de Ndobian, est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées par les populations soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.

Le Maire de la Commune de Ndobian

RESUMÉ EXÉCUTIF

En 2004, le Gouvernement du Cameroun a mis en place le PNDP pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes. Les populations, à travers les activités du PNDP, devaient améliorer leurs conditions de vie en milieu rural et impulser ainsi le processus de la décentralisation,

Pour cela le PNDP, comme outil s'est donné de mener une enquête de perception des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP). L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'hydraulique, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la deuxième phase de ce programme et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 10 communes pilotes (01commune dans chaque région du Cameroun) le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. Cette activité a été réalisée d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal auprès des ménages et des sectoriels, et, d'autre part, sur l'analyse des résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services qu'offre la Commune.

C'est ainsi qu'au cours de la phase pilote, le SCORECARD auprès de 10 Communes avec une première vague qui avait concerné 153 Communes a été réalisé. Au regard des leçons tirées de l'expérience pilote, le PNDP a jugé nécessaire de l'étendre progressivement à toutes les communes. C'est dans ce cadre que la dernière vague qui est en cours concerne 160 Communes et va permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ainsi, l'INS s'est chargé d'abord de la planification du sondage suivant une rigueur scientifique, ensuite a réalisé le traitement des données sur le terrain.

Sur le plan pratique, c'est l'IPD-AC qui a mené une enquête dans la commune de Ndobian qui fait partie des communes retenues dans le Littoral. A cet effet, les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

L'analyse des données collectées sur le terrain montre que :

- pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, 45,90% des ménages dont 51,20% en zone rurale et 36,30% en zone urbaine ne sont pas satisfaits du système d'approvisionnement en eau. 21,95% estiment notamment que l'eau a une couleur, 20,33% pensent qu'elle aurait une odeur et 21,95% qu'elle aurait un goût. De même, les points d'eau disponibles sont insuffisants et éloignés ;

- dans le secteur de la santé, le niveau de non-satisfaction est de 23,05% et s'expliquerait par l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services offerts, les manquements liés au personnel et l'insuffisance de médicaments dans les formations existantes;

- concernant le secteur de l'éducation, les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 3,5% pour le cycle maternel, 7,40% pour le cycle primaire, et 1,56% pour le cycle secondaire; Les principales raisons de cette insatisfaction seraient l'insuffisance des salles de classe, l'insuffisance des écoles, l'absence de distribution de manuels, l'éloignement de l'établissement et le cout élevé de la scolarité.

- s'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 42%. Ceci serait causé par la non information des populations de la gestion communale, et l'absentéisme du personnel

- En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de Ndobian, l'institution communale devra mettre en place un dispositif de maintenance et de gestion des infrastructures existantes et impliquer davantage les populations dans les prises de décision.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
CAMWATER	Cameroon Water
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
COGES	Comité de Gestion
CS	Centre de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
DD	Délégation Départementale
INS	Institut National de la Statistique
IPD	Institut Panafricain pour le Développement
IPD-AC	Institut Panafricain pour le Développement-Afrique Centrale
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE	Ministère de la Santé
ODD	Objectif de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PCD	Plan Communal de Développement
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PTF	Partenaire Technique et Financier
UFA	Unités Forestières d'Aménagement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Ndobian 17
Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune 22
Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune 24
Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation 26
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux 27
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe 29
Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge 31
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence 33
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique 35
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée 37
Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages 39
Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé 41
Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau 42
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau 44
Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES 45
Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source 47
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence 49
Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin 51
Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction 53
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable 55
Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable 57
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence 60
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé 61
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 62
Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 63
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 66
Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant 68
Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 70
Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les Soins 71
Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

.....72

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 74

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence 76

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire 79

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village/quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public 80

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence 82

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement 85

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle 88

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence 91

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence 93

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 94

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction 96

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 99

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 102

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service 105

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 107

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal 108

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune 109

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction 111

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale 113

LISTE DES FIGURES

Carte 1: Localisation de la Commune de Ndobian 18

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : la mairie de NDOBIAN Photo 2 : centre médical d'arrondissement..... 137
Photo 3 : une photo des enquêteurs..... 137

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Programme national de développement participatif (PNDP) est un instrument de développement local mis en place en 2004 par le gouvernement camerounais avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) multilatéraux et bilatéraux, dont principalement la Banque mondiale et l'AFD. Le Programme poursuit (i) un objectif de réduction de la pauvreté en milieu rural au travers d'un mécanisme de financement décentralisé, avec une orientation prononcée à son lancement sur la délivrance de services sociaux de base, et parallèlement (ii) un objectif corrélatif d'appui au processus de décentralisation.

Après les deux précédentes phases qui ont été jugées satisfaisantes, le Gouvernement a instruit une troisième phase, dite phase de consolidation. Cette phase consacre entre autres, l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance et, la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de scorecard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES) et l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

L'objectif de développement du Programme dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. C'est dans ce cadre que, depuis 2012, le PNDP a mené à titre pilote le SCORECARD auprès de 10 Communes avec une première vague qui avait concerné 153 Communes. La dernière vague qui est en cours concerne 160 Communes. Cette enquête concerne les domaines liés à l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et aux services communaux.

Ce rapport présente les acquis des enquêtes SCORECARD menées dans la Commune de Ndobian. La sélection de l'OSC qui a été contractualisée pour cette étude a démarré depuis 2021. Les enquêtes ont effectivement démarré sur le terrain au début du mois de juin. Cette enquête a été clôturée le 25 juin sous la supervision du PNDP et de l'INS qui ont été d'un grand apport du point de vue technique et managérial.

Ce document s'articule autour de huit (08) parties :

1. Le Préface
2. Le Résumé exécutif
3. L'introduction générale
4. Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Ndobian

5. Principaux constats relevés dans les secteurs cibles
6. Plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique
7. Conclusion et principales recommandations
8. Annexes

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 30 quartiers/villages de la commune de Ndobian. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 258 ménages dans la Commune de Ndobian. Cette enquête s'appuie sur 6 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des

grappes couvrant la Commune. Environ 43 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h,*

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h,*

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune *h*, M_i le nombre de ménages dans la ZD*i*, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment *j* choisi pour la ZD*i* de la Commune *h.*

On note que t_{hij} = 1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i* de la Commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun

des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'IPD-AC qui a été sélectionné pour le lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 02 au 25 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Ndobian

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	1733	Ndobian, Ndoudouma, Nkongmessa, Docsa, Bakome	135				
2	1734	Njoue, Behack	19		1		Un ménage refuse catégoriquement de répondre au questionnaire
3	1735	Ndoto 2, Ndottorong, Dombe	19				
4	1736	Ndoto1, Balam	36				
5	1737	Mbiam	36				
6	1738	Milombe	13				
Total			258		1		

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'IPD-AC, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

Dans ce chapitre, nous allons faire une présentation de la Commune de Ndobian et l'offre publique des biens et services.

II.1 Présentation de la commune

Dans cette section, nous allons présenter la Commune de Ndobian sur les plans administratif, démographique, géographique, socioéconomique et culturel.

II.1.1 Situation administrative et historique

Erigée en Commune, le 22 Juillet 1995, la Commune de Ndobian est parmi les plus jeunes Communes du pays. Avant cette date, la bourgade Ndobian était le Chef lieu du District de l'Arrondissement de Nkondjock. Par la suite, elle est devenue le Chef-lieu d'Arrondissement du Nord Makombé. En fait, la situation résulte des multiples instabilités qu'a connues la localité. Il s'agit du maquis, et des guerres tribales.

Carte 1: Localisation de la Commune de Ndobian

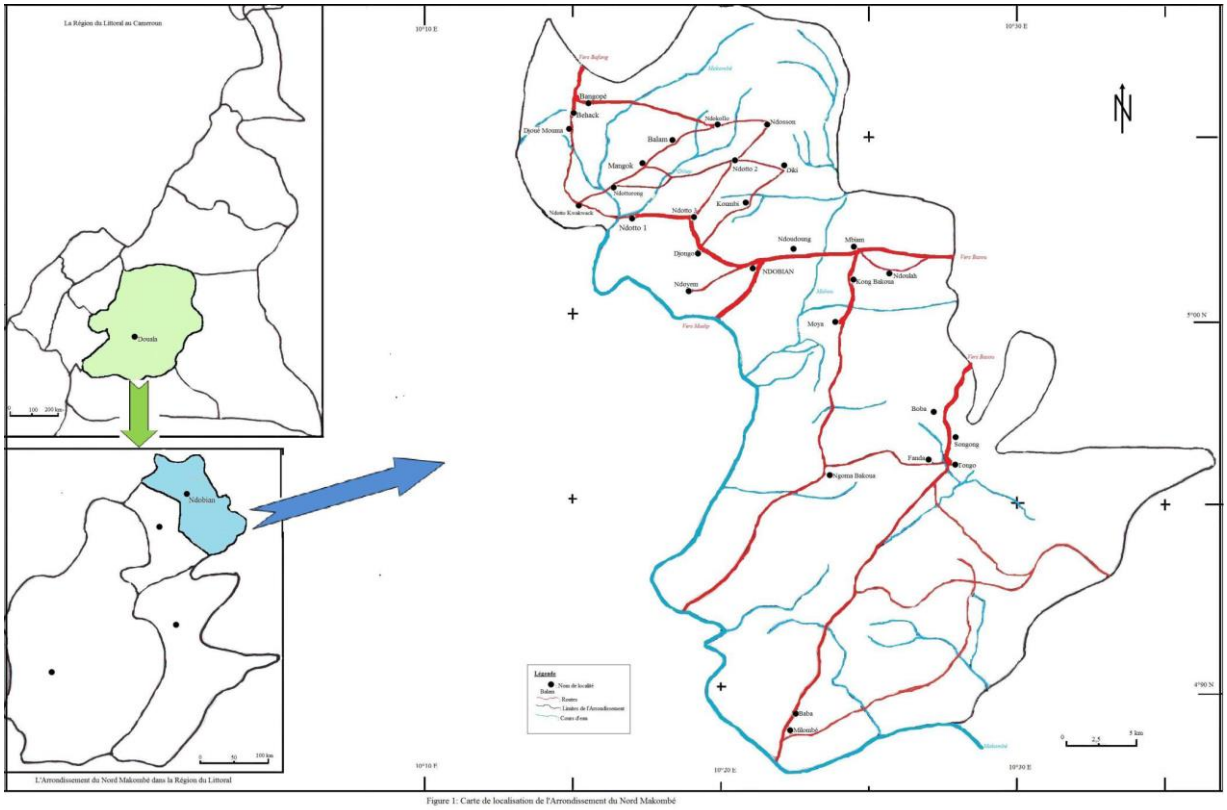

Source : PCD de la Commune de Ndobian, 2010

II.1.2 Situation démographique

La population totale de l'Arrondissement du Nord Makombé est estimée à 9037 habitants, dont 4829 femmes, 2497 jeunes de moins de 16 ans, et 825 enfants de moins de 5 ans. Elle vit majoritairement en bordure de routes. De temps en temps, elle retourne dans les terres qu'elle occupait avant la construction des routes. 3 localités (Ndobian, Bangopé et Mbiam) concentrent 53,60 % de la population totale de l'Arrondissement du Nord MAkombé. L'espace urbain (Ndobian), avec 27,55 % est la localité la plus peuplée. Il ressort de là que les populations quittent les villages pour la ville. Le milieu urbain (Ndobian) compte 1051 jeunes de moins de 16 ans.

II.1.3 Situation géographique

Limitée au Nord par Bana, à l'Ouest par Nkondjock, à l'Est par Bazou et au Sud par Yingui, l'Arrondissement du Nord- Makombé (Figure.1) est relié à Yabassi, son Chef lieu de Département, par une route carrossable, de praticabilité saisonnière, longue de 120 km; et se trouve à 14 km de Ndog Samba, sur l'axe central non bitumé Yabassi-Bafang. Il couvre une superficie de 534 km2 et est constitué d'un ensemble de 30 localités. Soit un espace urbain, 20 villages planifiables, 05 très faiblement peuplés, et 04 inhabités.

Le climat de l'Arrondissement du Nord- Makombé est de type équatorial avec quatre (04) saisons: deux (02) sèches, d'octobre à janvier et de février à mars; et deux (02) de pluies, de juin à septembre et d'avril à mai. Les précipitations annuelles oscillent entre 1500 et 2000 mm. Les températures sont comprises entre 23° et 25°C. On observe toutefois, en saisons de pluies, des perturbations marquées par des augmentations de températures entrainant un début «prématuré» des pluies et leur arrêt brusque. Les perturbations dérèglent le calendrier agricole et ont une forte incidence sur le rendement agricole.

Il est accidenté avec des collines à pentes très abruptes (3-5°) qui débouchent généralement sur un cours d'eau. Au sommet de certaines collines on retrouve des surfaces planes. On y rencontre également quelques vallées et plaines. L'altitude moyenne est de 940 m. le point le plus bas se situe à 208 m à l'entrée du village Tongo sur la rivière Melanie. Le point le plus haut se trouve au Nord Est à 1672 m. L'Arrondissement du Nord -Makombé est un plateau orienté Nord Est-Sud Ouest.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

On retrouve les ethnies Didom (4452); Moya (2223), Mbang (796), Mbiam (544), Bamileké (488),

Anglophone (341), Autres (193). Elles entretiennent des relations entre elles, principalement le mariage, lorsque le lien de parenté n'est pas établi entre les futurs époux. Le tissu social du village se caractérise par le lien de solidarité.

Le Christianisme est l'unique religion pratiquée avec plusieurs obédiences dont les principales sont les Catholiques et les Protestants. Il faut néanmoins noter que les populations de l'Arrondissement du Nord Makombé n'adhèrent pas beaucoup aux religions. D'où l'état de délabrement des maisons de culte.

L'agriculture est essentiellement vivrière et concerne le plantain, le manioc, le maïs, le macabo, arachide et la patate douce. Le secteur concentre 6618 actifs, dont 2441 en milieu urbain. Les cultures maraîchères sont de plus en plus sollicitées par les populations. Le café, le palmier à l'huile et dans une moindre mesure, le cacao constituent l'essentiel des cultures de rente. Le brûlis est la technique la plus utilisée.

On dénombre 1211 éleveurs, 455 se retrouvent en milieu urbain. Les espèces concernées sont le mouton (1560), la chèvre (1500), le porc (800), le poulet (1550). L'élevage se caractérise par la divagation des bêtes et les petits effectifs du fait de la prolifération des maladies4.

Les pêcheurs exercent leur activité dans la Makombé, Dihep, Mahou, Birourou, Mikamissem, Nsombil, et Lepkouk. Les moyens utilisés sont la nasse, la ligne et le filet. Les principales espèces prélevées sont la gallone, la silure, la sardine et la carpe. Les acteurs ne reçoivent pas d'appui.

La chasse est pratiquée de manière anarchique avec des fusils ou à l'aide des pièges. L'antilope, la biche, le crocodile, autrefois très présentes, sont les espèces les plus frisées.

L'exploitation forestière est pratiquée par des propriétaires de tronçonneuses dans des zones à relief relativement monotone à une distance inférieure à 2 km des villages, elle consiste à la coupe des bois de chauffe et d'œuvre. Les bois débités sont écoulés pour l'essentiel dans les marchés de Bazou, et Bangangté. Le reste sert à la construction.

Les produits forestiers non ligneux sont le djansan, le eru, le Mango, le poivre que les communautés villageoises de la Commune de Ndobian ramassent de façon occasionnelle.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, l'article 5 du décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, précise que

la Commune assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages.

Sous l'égide des lois de décentralisation de 2004, de nombreuses compétences étaient transférées aux Communes et aux Régions, dans les domaines du développement économique, sanitaire, social, éducatif, sportif et culturel.

Outre les compétences transférées par les lois de 2004 reprises par le Code, sept (07) nouvelles compétences ont été transférées aux Communes, il s'agit :

- de la pré-collecte et de la gestion au niveau local des ordures ménagères ;
- du recrutement et de la gestion du personnel médical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- du recrutement et de la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint dans les écoles maternelles et primaires, ainsi que les établissements pré scolaires ;

II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans cette section, nous allons analyser les données de quatre secteurs notamment l'eau, l'éducation, la santé et les services communaux.

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Dans cette sous-section, nous allons présenter les services offerts par la Commune dans le domaine hydraulique.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	5	1	0	0
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	24	4	15	0
Forage avec pompe électrique	1	0	1	0
Borne-fontaine	22	4	20	13
Source	22	22	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	5	3	3	1
Total				

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

NB : Comparer ces chiffres avec ceux obtenus auprès du DD/MINEE

L'analyse des données sur l'état des lieux des points d'eau dans la Commune, montre qu'il existerait 24 forages avec pompe à motricité humaine, dont 4 seraient fonctionnels, 15 disposeraient d'un mécanisme d'entretien et de gestion. De même, il y aurait 22 bornes fontaines, dont 4 seraient fonctionnelles, 20 disposeraient d'un mécanisme d'entretien et pour lesquels 13 seraient fonctionnels. Par ailleurs, ce tableau montre qu'il n'existerait pas des puits avec pompe électrique dans la Commune de Ndobian.

Cette figure montre que des points d'eau existeraient dans la Commune de Ndobian.

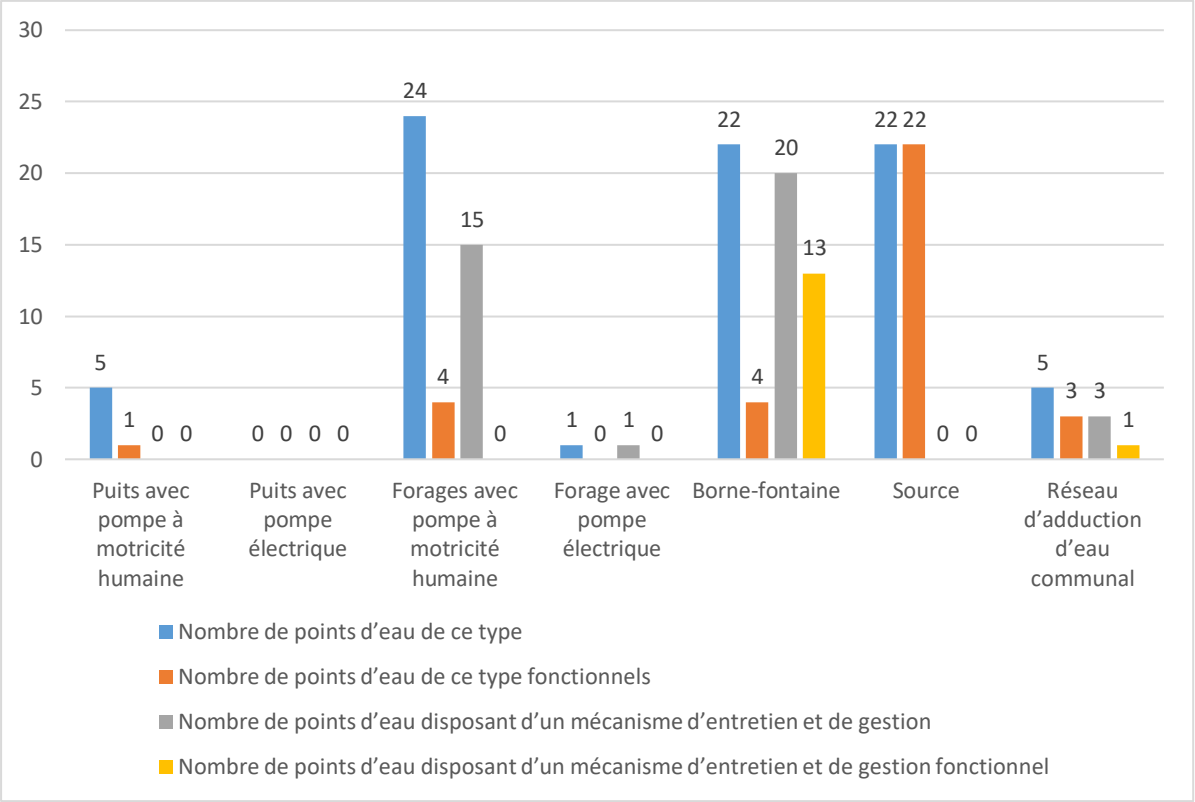

II.2.2 Secteur santé

Dans cette sous-section, nous allons présenter les services offerts par la Commune dans le domaine de la santé.

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	8	4	2	2					
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	1	2					
Hôpital de district	0	0	0	2					
Hôpital régional	0	0	0	2					
Hôpital de référence	0	0	0	2					
Formation sanitaire privée	1	1	0	2					
Autres (à préciser) _____ _____									
Total									

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

D'après le tableau 2.2, il existerait 8 centres de santé, pour lesquels 4 seraient fonctionnels, 2 disposeraient d'un COSA fonctionnels dans la Commune de Ndobian. De même, il existerait 1 centre médical d'arrondissement, qui serait fonctionnel et disposerait d'un COSA fonctionnel. Par ailleurs, il n'existerait pas d'hôpital régional, ni d'hôpital de référence, ni d'hôpital de district. Toutes ces formations sanitaires ne bénéficieraient pas d'un accompagnement, que ce soit financier, technique ou dans le cadre du renforcement des capacités.

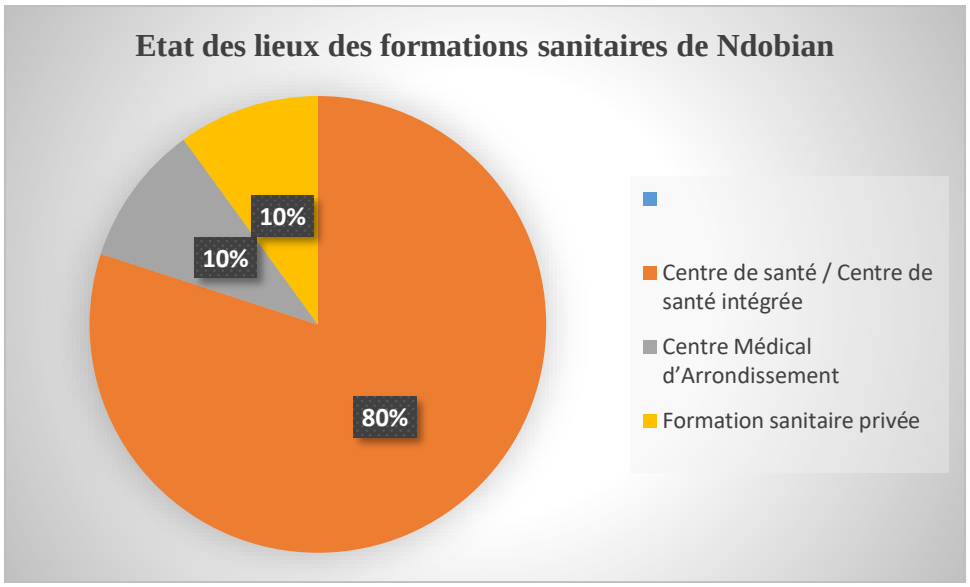

Cette figure montre que la Commune disposerait des formations sanitaires. En effet, 80% des formations sanitaires seraient des centres de santé, 10% seraient des centres médicaux d'arrondissement et 10% seraient des formations sanitaires privées.

II.2.3 Secteur de l'éducation

En dehors des services de l'hydraulique et de la santé, la Commune de Ndobian offre des services de l'éducation. Nous allons faire un état des lieux des services de l'éducation dans cette Commune.

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	9	9	2	2	6
	Privé laïc					
	Privé confessionnel					
	Ecole de parents					
Primaire	Public	22	22	2	22	18
	Privé laïc					
	Privé confessionnel					
	Ecole de parents					
Secondaire 1er cycle	Public	7	7	6	4	6
	Privé laïc					
	Privé confessionnel					
	Ecole de parents					
Secondaire 2ème cycle	Public					
	Privé laïc					
	Privé confessionnel					
	Ecole de parents					
Total						

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 2.3 montre que 9 écoles maternelles publiques seraient prévues par la carte scolaire dans la Commune de Ndobian. Par ailleurs, 2 écoles maternelles publiques seraient non opérationnelles, et 2 disposeraient de salles de classe en matériaux définitifs. Ce même tableau montre qu'il y aurait 22 écoles primaires publiques, toutes les 22 écoles disposeraient de salles de classe en matériaux définitifs. Cependant, 18 écoles primaires publiques disposeraient d'une APEE fonctionnelle. De même, il ressort de ce tableau qu'il y aurait 7 écoles secondaires publiques, et 4 disposeraient de salles de classe en matériaux définitifs.

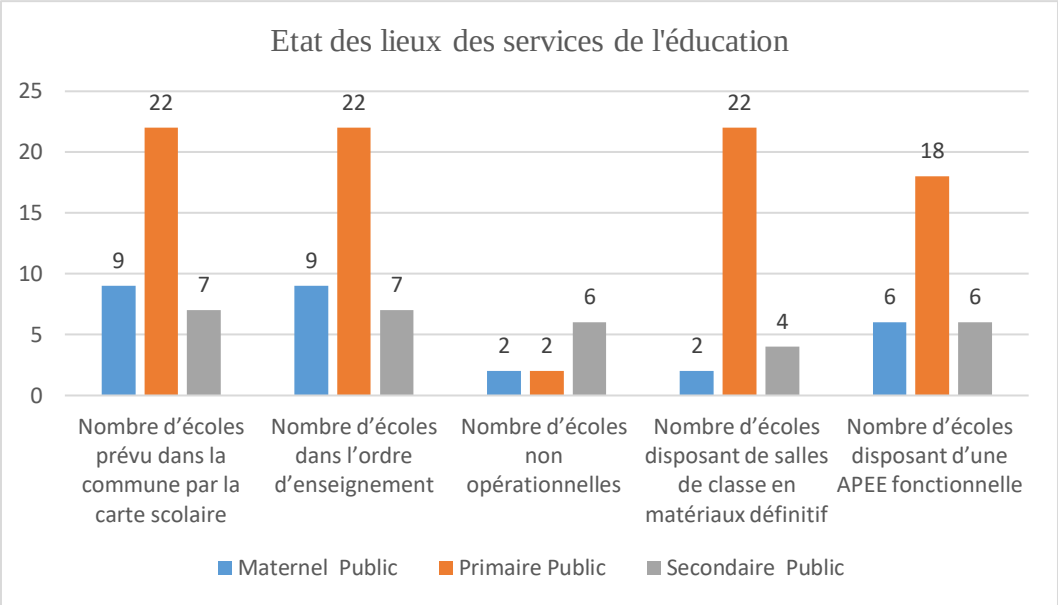

Cette figure montre que les services de l'éducation sont disponibles dans la Commune de Ndobian, notamment dans le secteur public. En effet, les écoles privées laïc, privées confessionnelles, les écoles de parents (maternelles et primaires) n'existeraient pas dans la Commune.

II.2.4 Secteur des services communaux

Dans cette section, nous allons présenter l'inventaire des services communaux offerts dans la Commune de Ndobian**.**

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	**Disponibilité du service**	**Délai en jours pour l'obtention du service**
Etablissement d'actes d'état-civil	1	2
Délivrance des documents d'urbanisme	1	2
Aménagement des voiries	1	2
Gestion des déchets / Assainissement	1	2
Légalisation des documents	1	2
Authentification des documents	1	2
Hygiène et salubrité	1	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	1	
Aménagement des aires de jeux	1	
Eclairage public	1	
Transport public	2	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	1	
Autres (à préciser) _____	2	

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 2.4 montre que plusieurs services communaux dont l'établissement des actes d'état

civil, la délivrance des documents d'urbanisme, l'aménagement des espaces verts, de loisirs et des aires de jeux seraient rendus dans la Commune de Ndobian. Par ailleurs, le transport public n'existerait pas dans la Commune de Ndobian. De même, le tableau 2.4 montre qu'il n'existerait pas de délai en jours pour l'obtention de ces services.

Dans ce chapitre, nous avons d'abord présenté la Commune de Ndobian sur les plans géographique, administratif, socioéconomique et culturel. Ensuite, nous avons présenté l'offre publique des biens et services. Dans le chapitre 3, nous allons présenter les principaux constats relevés dans les 4 secteurs notamment, l'eau, l'éducation, la santé et les services communaux.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Dans ce chapitre, nous allons présenter les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il est divisé en cinq (05) grandes parties : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) réalisée dans la commune de Ndobian était constitué de 258 ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Au total, 257 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de l'échantillon de 99,61%. Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage. Cependant, en son absence, le questionnaire pouvait être adressé à son (sa) conjoint(e) ou à tout autre répondant vivant dans le ménage et capable de fournir les informations sollicitées.

Le tableau 3.1 présente la répartition en pourcentage des répondants des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	**Urbaine**	52,75	29,67	15,38	0,00	1,10	1,10	100,0
	Rurale	56,63	11,45	18,07	1,20	4,82	7,83	100,0
	Total	55,25	17,90	17,12	0,78	3,50	5,45	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 202

Du tableau 3.1, il ressort que les chefs de ménage auraient le plus répondu à l'enquête. Ils représenteraient 61,80% des personnes enquêtées. Ensuite viennent les conjoints du chef de ménage et les fils et filles du chef de ménage ou de son conjoint qui représentent respectivement 17,90% et 17,12% de enquêtés. Les répondants les moins rencontrés ayant un lien avec le chef de ménage ou son conjoint sont pères/mères du chef de ménage ou de son conjoint qui représenteraient 0,78% des enquêtés.

Suivant leurs milieux de résidence, les répondants qui sont des chefs de ménages seraient les plus nombreux aussi bien parmi les enquêtés du milieu urbain que ceux du milieu rural. En effet, 52,75% des enquêtés du milieu urbain et 56,63% de ceux du milieu rural seraient des chefs de ménages.

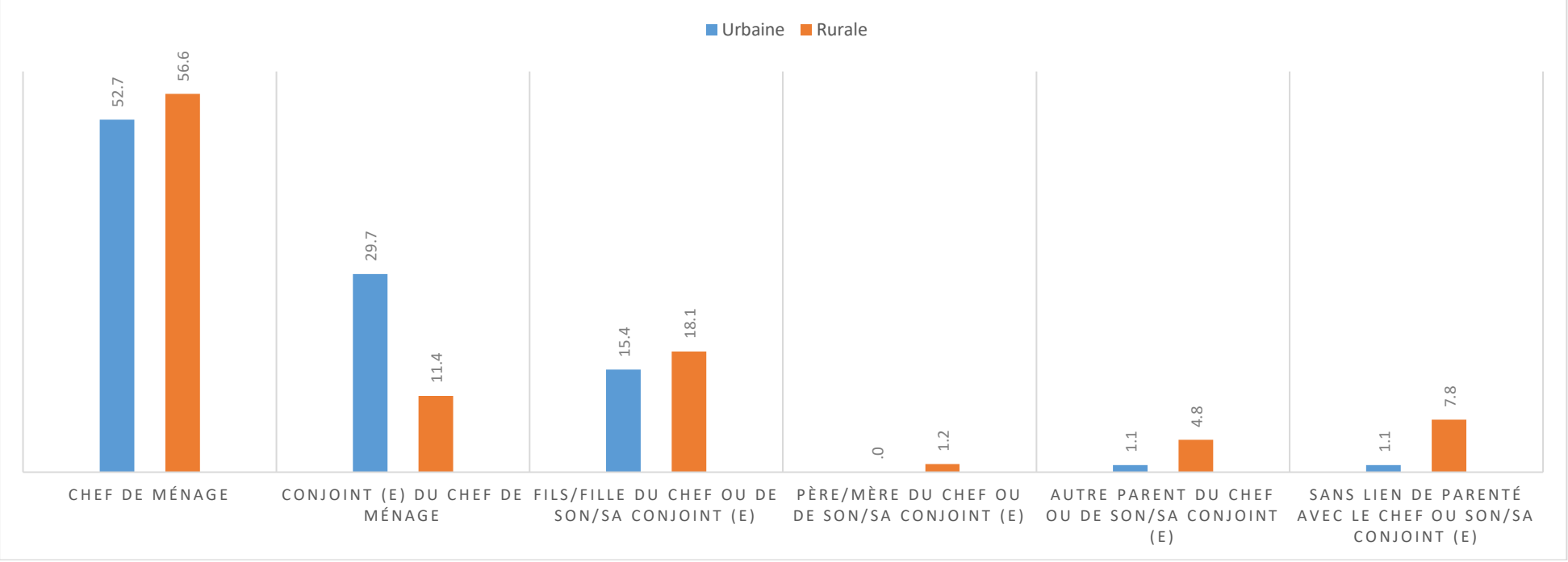

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Le tableau 3.2 présente la répartition en pourcentage des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge										
		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	6,82	5,50	5,88	6,38	10,53	8,65	6,59	7,23	7,00
	[20 - 35[	22,73	31,19	28,76	46,81	29,82	37,50	35,16	30,72	32,30
	[35 - 50[	43,18	29,36	33,33	27,66	31,58	29,81	35,16	30,12	31,91
	Plus de 50 ans	27,27	33,94	32,03	19,15	28,07	24,04	23,08	31,93	28,79
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Pour ce qui est de la répartition des répondants par âges, il ressort du tableau 3.2 que suivant les différents groupes d'âges présentés, la majorité des enquêtée sont des jeunes âgés de 35 à 50 ans aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain mais dans la tranche d'âges de 20 à 35 ans on retrouve plus de femmes soit 37,50% que d'hommes 28,76%. Le tableau montre aussi que, les enquêtés de moins de 20 ans seraient les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence.

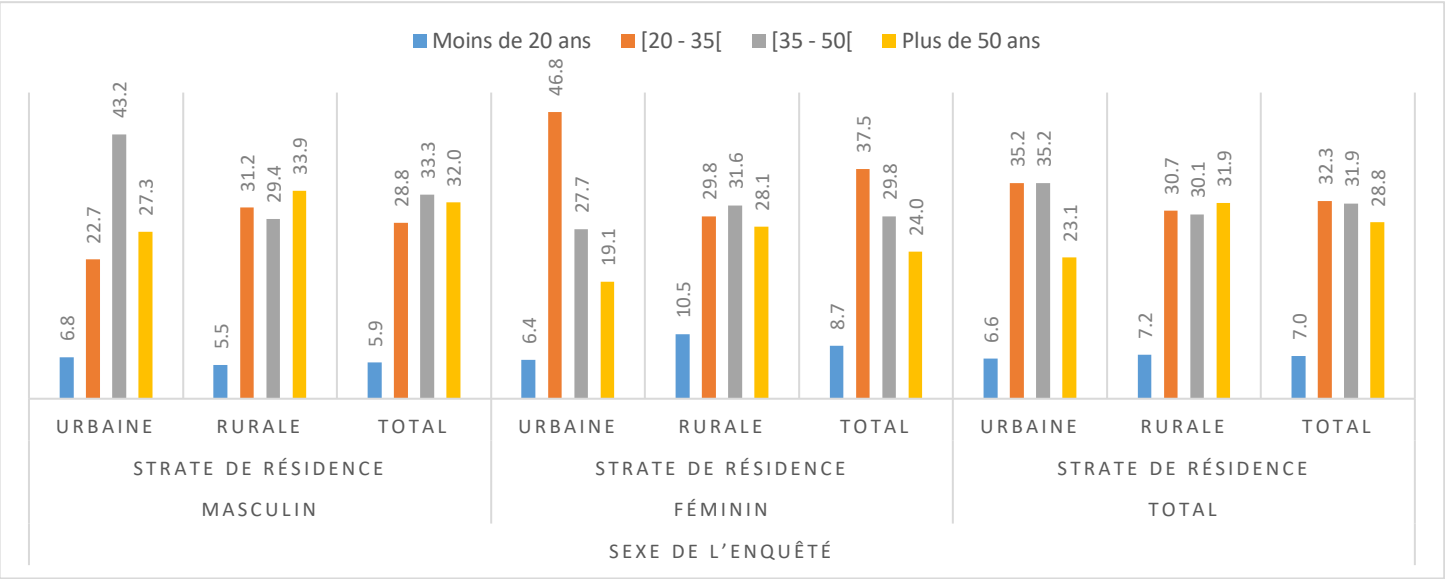

III.2 Approvisionnement en eau potable

L'implémentation du CCAP dans le secteur de l'hydraulique vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts par les ouvrages d'approvisionnement en eau présents dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'hydraulique.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il existe plusieurs sources d'approvisionnement en eau dans la Commune de Ndobian. Le tableau 3.3 présente la répartition en pourcentage des types de point d'eau disponible selon le milieu de résidence.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence													
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Strate de résidence	**Urbaine**	23,08	4,40	1,10	25,27	0,00	31,87	35,16	0,00	15,38	0,00	26,37	0,00
	Rurale	8,43	0,00	0,60	10,84	0,00	2,41	46,39	0,00	3,61	0,60	43,98	1,81
	Total	13,62	1,56	0,78	15,95	0,00	12,84	42,41	0,00	7,78	0,39	37,74	1,17

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

L'approvisionnement en eau potable pour la majorité des ménages de l'espace urbain et de la zone rurale se fait à partir des puits et forages équipés de pompes à motricité humaine, les puits à ciel ouverts, les puits protégés, les sources/rivières et les adductions en eau potable. Le tableau 3.3 montre 23 % des puits avec pompe à motricité humaine seraient disponibles en zone urbaine. De même que 46 % de source seraient disponibles en zone rurale. Par ailleurs, il n'y aurait pas de puits avec pompe électrique, ni de forage avec pompe électrique que ce soit en zone rurale qu'en zone urbaine. Ceci se justifierait par l'absence d'énergie électrique dans la Commune de Ndobian. En effet, les ménages utilisent l'énergie solaire pour recharger les téléphones et illuminer les domiciles entre autres…

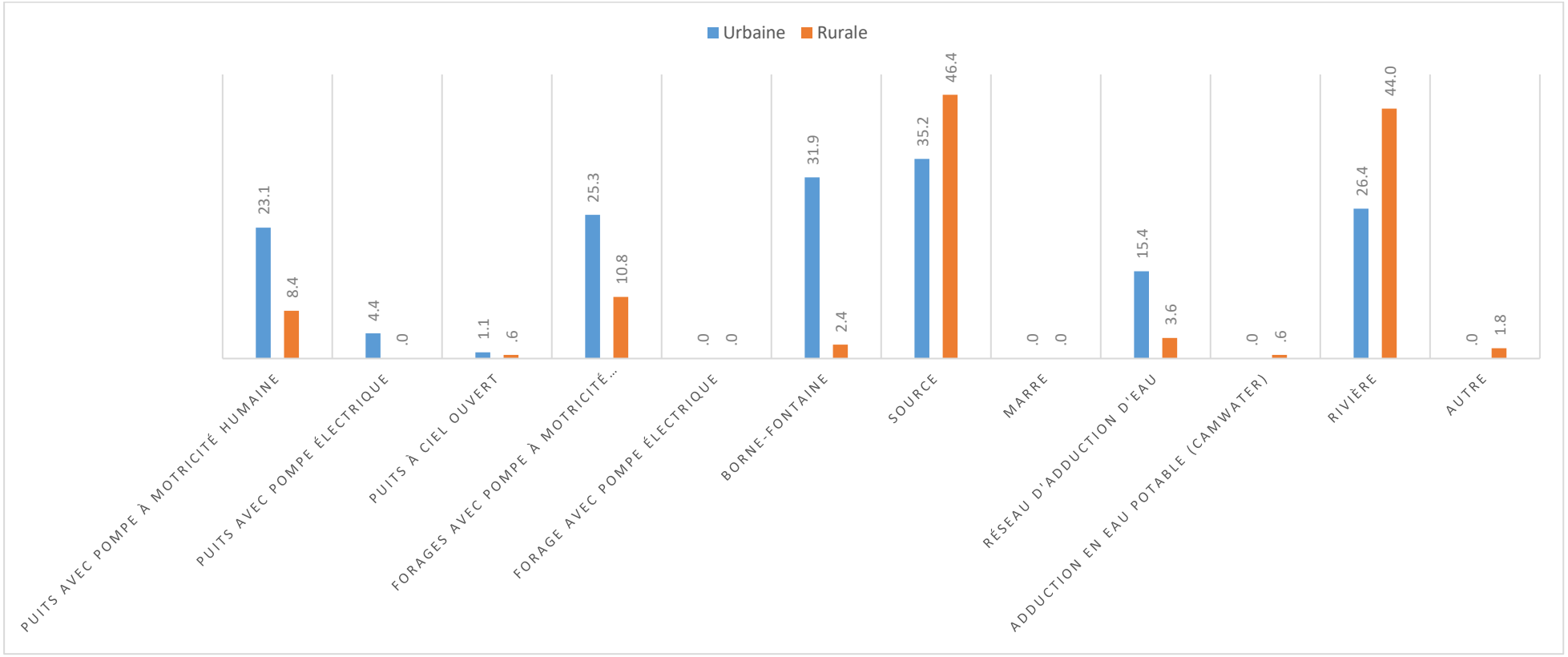
Urbaine
Rurale
23.1
8.4
4.4
.0
1.1
.6
25.3
10.8
.0
.0
31.9
2.4
35.2
46.4
.0
.0
15.4
3.6
.0
.6
26.4
44.0
.0
1.8
PUITS AVEC POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE
PUITS AVEC POMPE ÉLECTRIQUE
PUITS À CIEL OUVERT
FORAGES AVEC POMPE À MOTRICITÉ...
FORAGE AVEC POMPE ÉLECTRIQUE
BORNE-FONTAINE
SOURCE
MARRE
RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU
ADDUCTION EN EAU POTABLE (CAMWATER)
RIVIÈRE
AUTRE

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

		Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique								
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence	**Urbaine**	24,18	3,30	1,10	25,27	10,99	8,79	12,09	14,29	100,0
	Rurale	10,32	0,00	0,00	9,68	35,48	40,65	2,58	1,29	100,0
	Total	15,45	1,22	0,41	15,45	26,42	28,86	6,10	6,10	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Plusieurs sources d'eau publique existent et sont utilisées à Ndobian. Le tableau 3.4 montre que, pour 93,40% des ménages de la Commune, la principale source d'approvisionnement en eau serait publique en milieu rural tandis qu'en milieu urbain elle serait de 100,00%. Des 100,00% des ménages utilisant une source d'approvisionnement publique en milieu urbain, 24,18% déclareraient qu'ils se serviraient dans les puits équipés de pompe à motricité humaine tandis qu'en milieu urbain, 25,27% utiliseraient les forages équipés de pompes à motricité humaine. Les puits avec pompe électrique et les forages avec pompe électrique seraient les moins utilisés comme principale source publique d'approvisionnement en eau par les ménages de la Commune.

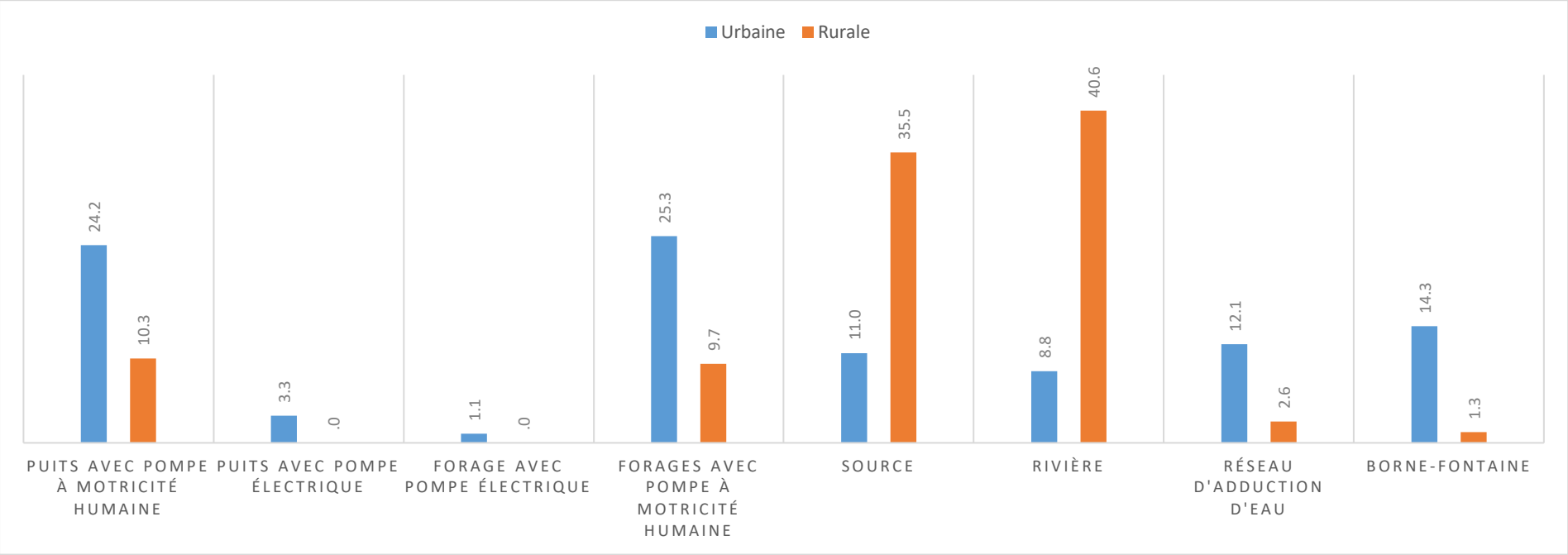
Urbaine
Rurale
24.2
10.3
3.3
.0
1.1
.0
25.3
9.7
11.0
35.5
8.8
40.6
12.1
2.6
14.3
1.3
PUITS AVEC POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE
PUITS AVEC POMPE ÉLECTRIQUE
FORAGE AVEC POMPE ÉLECTRIQUE
FORAGES AVEC POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE
SOURCE
RIVIÈRE
RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU
BORNE-FONTAINE

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Nous allons analyser les données sur l'accessibilité des points d'eau dans la Commune de Ndobian. Le tableau 3.5 présente la répartition en pourcentage de la disponibilité au cours de l'année et de l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée											
		Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée									
		Proportion % des ménages ayant déclaré que le point d'eau est disponible toute l'année	Proportion % des ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence	Urbaine	75,80	90,10	25,61	3,66	20,73	12,20	8,54	13,41	15,85	100,0
	Rurale	80,70	89,20	9,46	0,00	8,78	35,81	41,89	2,70	1,35	100,0
	Total	79,00	89,50	15,22	1,30	13,04	27,39	30,00	6,52	6,52	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.5 montre que dans la commune de Ndobian, pour 79,00% des ménages, l'eau de leur principale source d'approvisionnement serait disponible toute l'année. Cette situation diffèrerait selon que l'on se retrouve en milieu urbain ou rural. En effet, en zone rurale, l'eau de la principale source d'approvisionnement serait disponible toute l'année pour 80,70% des ménages alors qu'en zone urbaine cette proportion est de 75,80%. Bien que l'eau de la principale source d'approvisionnement soit disponible toute l'année pour plusieurs ménages, ceux-ci n'y auraient

toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans cette commune, un peu plus de 3 ménages sur 4 auraient accès à leur principalement source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée. L'accès toute la journée à la principale source d'approvisionnement en eau varie en fonction du type de point d'eau. En effet, parmi les 89,50% des ménages ayant déclaré qu'ils auraient accès à leur principale source d'approvisionnement tout au long de la journée.

13,04% s'approvisionneraient dans les forages, 15,22% les puits équipés de pompes à motricité humaine et 27,39% dans les sources.

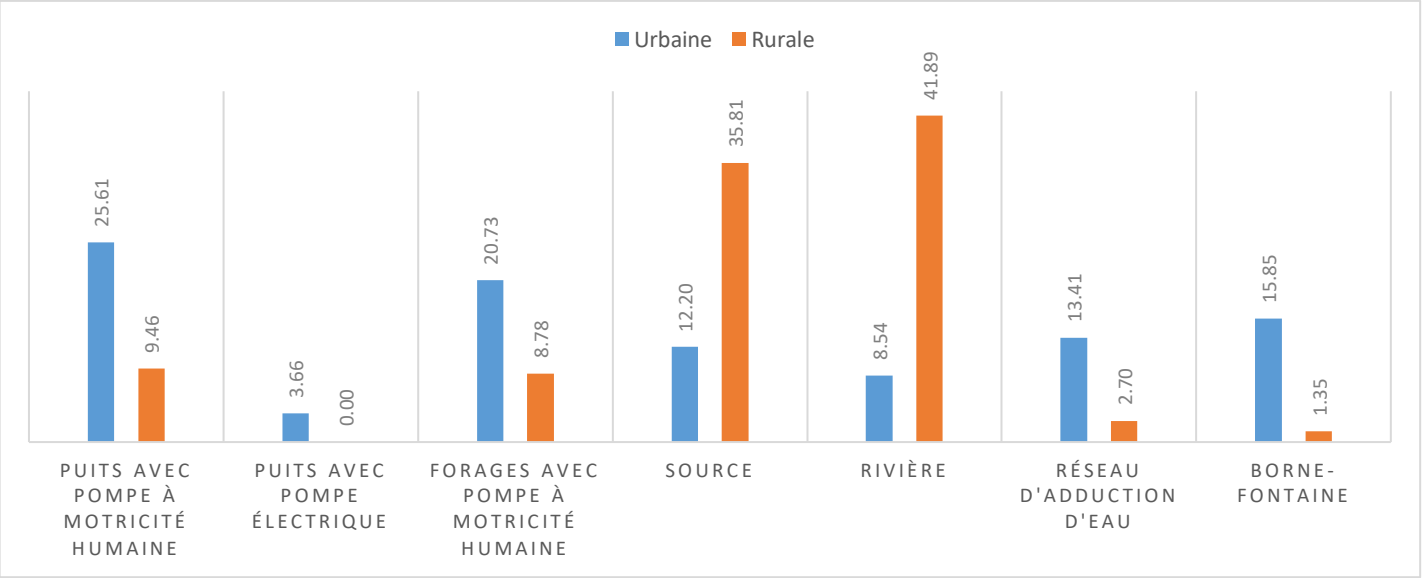

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Le tableau 3.6 montre la correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et le besoin en eau des ménages

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages						
		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
			Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	**Urbaine**	55,56	11,11	0,00	88,89	100,00
	Rurale	42,86	14,29	14,29	71,43	100,00
	Total	50,00	12,50	6,25	81,25	100,00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Du tableau 3.6 il ressort que dans la commune de Ndobian seuls 50,00% des ménages estimeraient que la fréquence de disponibilité en eau à leur principale source d'approvisionnement correspondraient à leur besoin en eau. En zone rurale, l'on observe que la fréquence de disponibilité en eau, ne couvrirait que les besoins en eau de 42,46% des ménages à leur principale source d'approvisionnement. Tandis qu'en milieu urbain, pour tous les ménages sans exception la fréquence de disponibilité en eau ne correspond pas à leur besoin. Parmi les

50,00% des ménages qui auraient déclaré que la fréquence de disponibilité en eau couvrirait leur besoin, un peu plus de la moitié soit 81,25% s'approvisionneraient trois fois par jour et 12,50% des ménages le feraient une fois par jour.

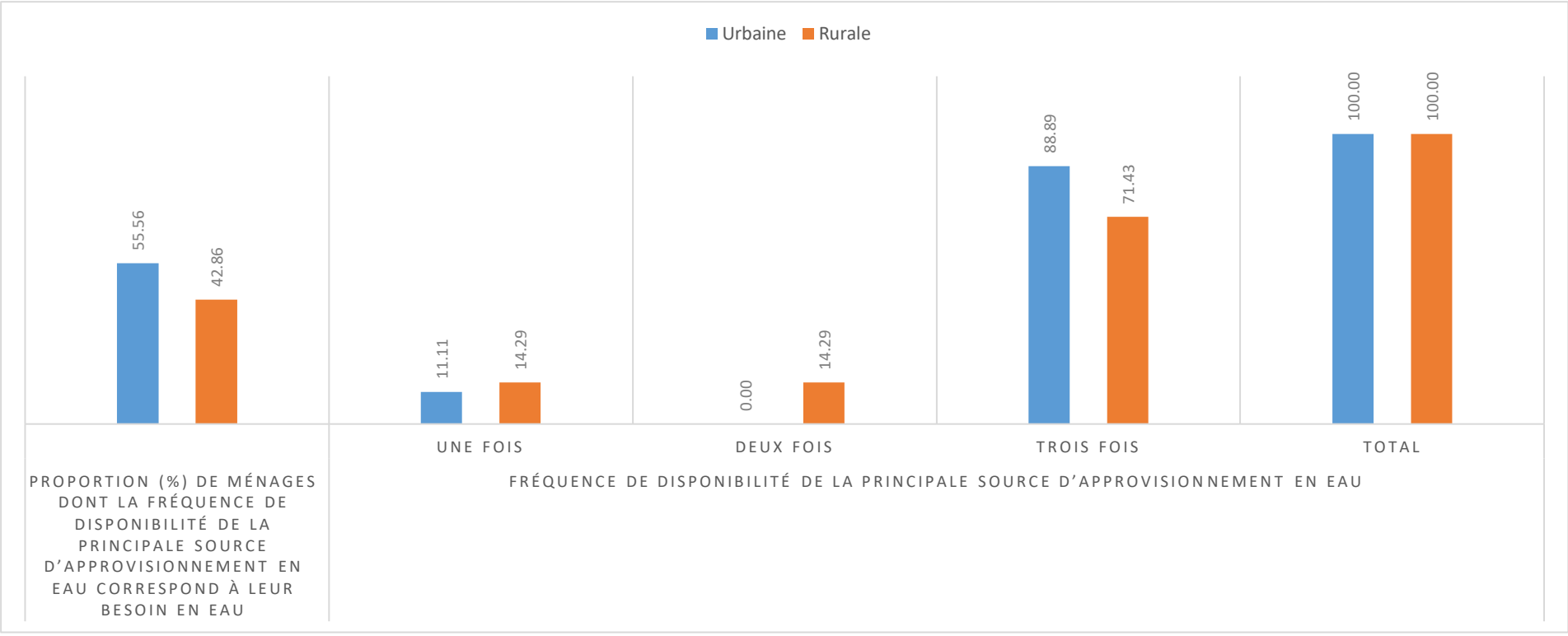

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Toute infrastructure nécessite un entretien et une maintenance. Dans cette section, nous allons présenter la situation sur les dispositions prises pour l'entretien et la maintenance des points d'eau.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Le tableau 3.7 montre les pannes au cours des six derniers mois ainsi que les délais de réparation du principal type de point d'eau utilisé.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé							
		Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	22,00	25,00	65,00	10,00	0,00	100,00
	Rurale	5,80	44,44	33,33	11,11	11,11	100,00
	Total	11,80	31,03	55,17	10,34	3,45	100,00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Il ressort du tableau 3.7 que 11,80% des ménages auraient connu une panne de leur principal type de point d'eau au cours des 6 derniers mois. Parmi les ménages qui auraient connu une panne au cours des 6 derniers mois, 31,03% auraient attendu moins d'une semaine pour la remise en service ; 55,17% entre une semaine et un mois et 10,34% d'un à trois mois. Les activités liées à l'entretien et à la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part.

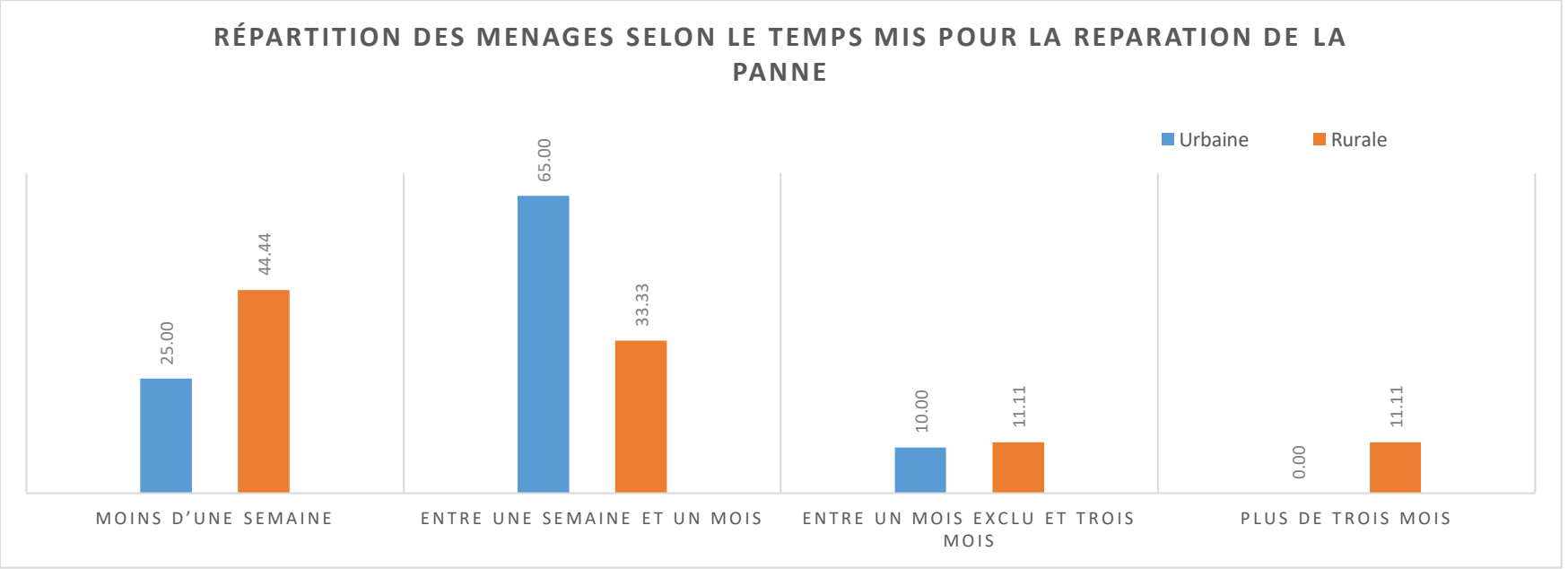

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Le tableau 3.8 montre le type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.

Milieu de résidence	**Acteur de remise en service du principal type de point d'eau**						
	Commune	***Etat***	***Elite***	***Comité de gestion***	***Chef de village / quartier***	***CAMWATER /SNEC/CDE***	***Total***
Urbain	12.10	.0	8.80	2.20	2.20	.0	.0
Rural	1.90	.0	1.30	1.30	.0	.0	2.60
Ensemble	5.70	.0	4.10	1.60	.8	.0	1.60

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.8 montre que plusieurs acteurs notamment la Commune, le comité de gestion, les élites entre autres contribueraient à la remise en service du principal type de point d'eau. En effet, 5,70% des ménages en zone urbaine disent que la Commune serait l'acteur de remise en service du principal type de point d'eau. CAMWATER et l'Etat ne seraient pas acteur de remise en service du point d'eau. On observe cependant que les chefs de village/quartier en zone urbaine soit pour 2,20% seraient plus impliqués dans les activités de remise en service que ceux des zones rurales pour 0,00% des ménages enquêtés.

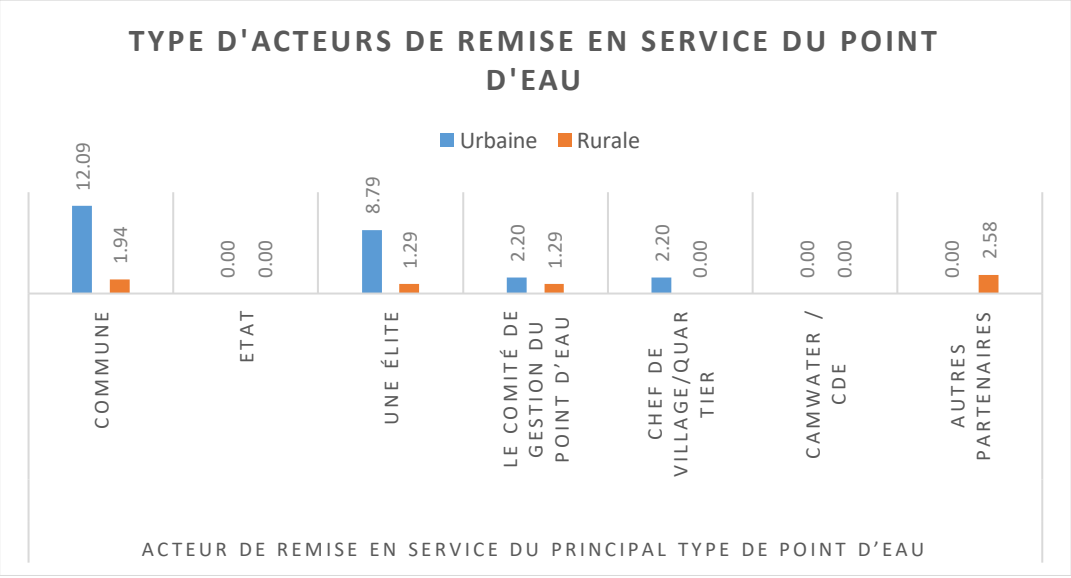

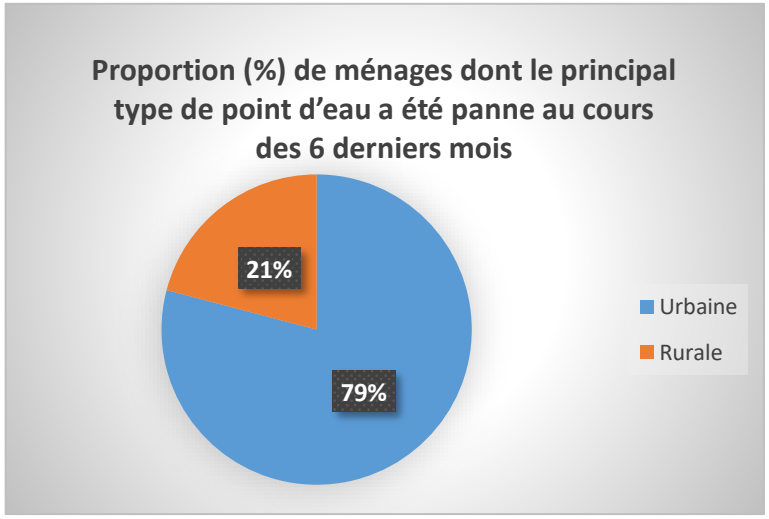

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Le tableau 3.9 montre que plusieurs acteurs interviennent dans la gestion, l'entretien et la maintenance du point d'eau, à l'instar du COGES, de la Commune et de la communauté.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau						
		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
Strate de résidence	**Urbaine**	1,10	29,67	0,00	65,93	6,59
	Rurale	1,29	24,52	0,00	60,65	16,77
	Total	1,22	26,42	0,00	62,60	13,01

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Il ressort du tableau 3,9 que dans la commune de Ndobian, c'est la communauté qui interviendrait principalement dans l'entretien et la maintenance du point d'eau soit pour 62,60% des ménages enquêtés. Cette activité de gestion serait également effectuée par la commune soit 26,42%. De plus ces différents acteurs seraient impliqués dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau en zone rurale en zone urbaine. Le COGES et CAMWATER sont absents. Par ailleurs ces activités nécessitent également des moyens financiers.

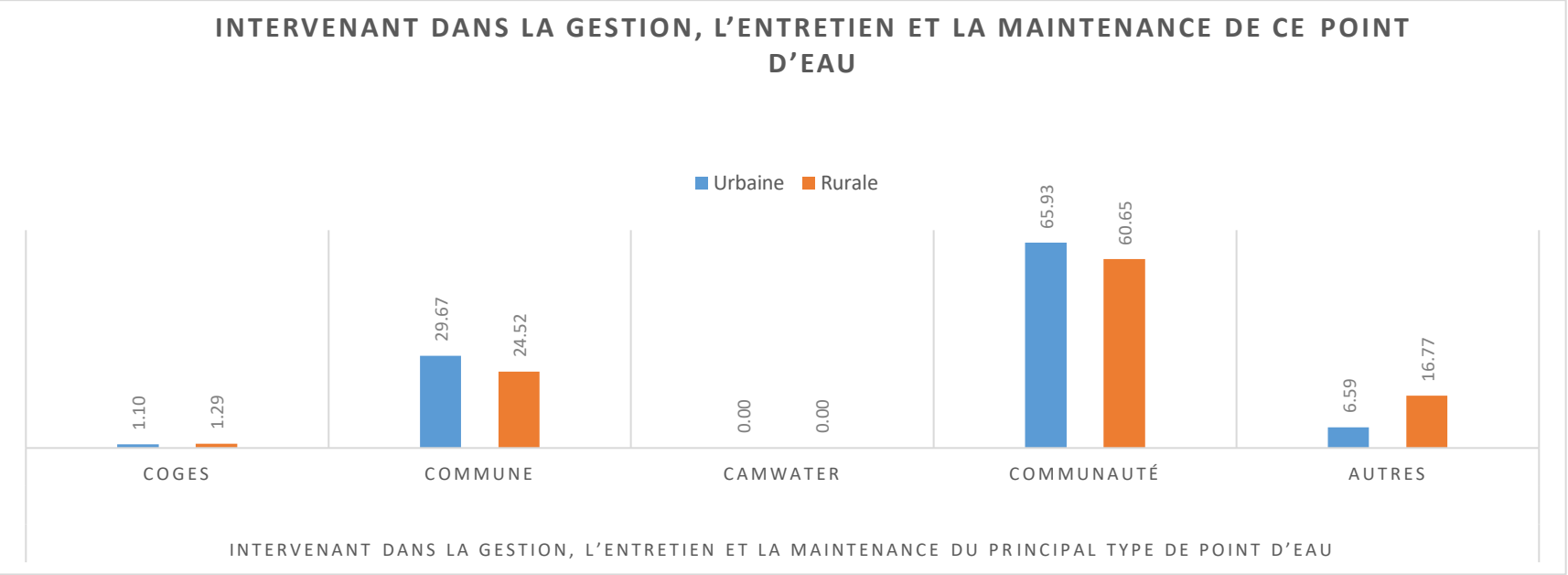

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Le tableau 3.10 présente la contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES						
		Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES	
Strate de réside nce	**Urbaine**	1,10	3600,00	0,00	100,00	100,00
	Rurale	,60	144000000,00	0,00	100,00	100,00
	Total	,80	72001800,00	0,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Aussi, la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Le tableau 3.10 révèle que dans la commune de Ndobian, 1,10% des ménages contribueraient financièrement au fonctionnement du COGES. Parmi ceux qui participeraient au financièrement à son fonctionnement, aucun des ménages estimerait que le montant contribué serait élevé. En plus, la fréquence des contributions des ménages dans l'ensemble est mensuelle.

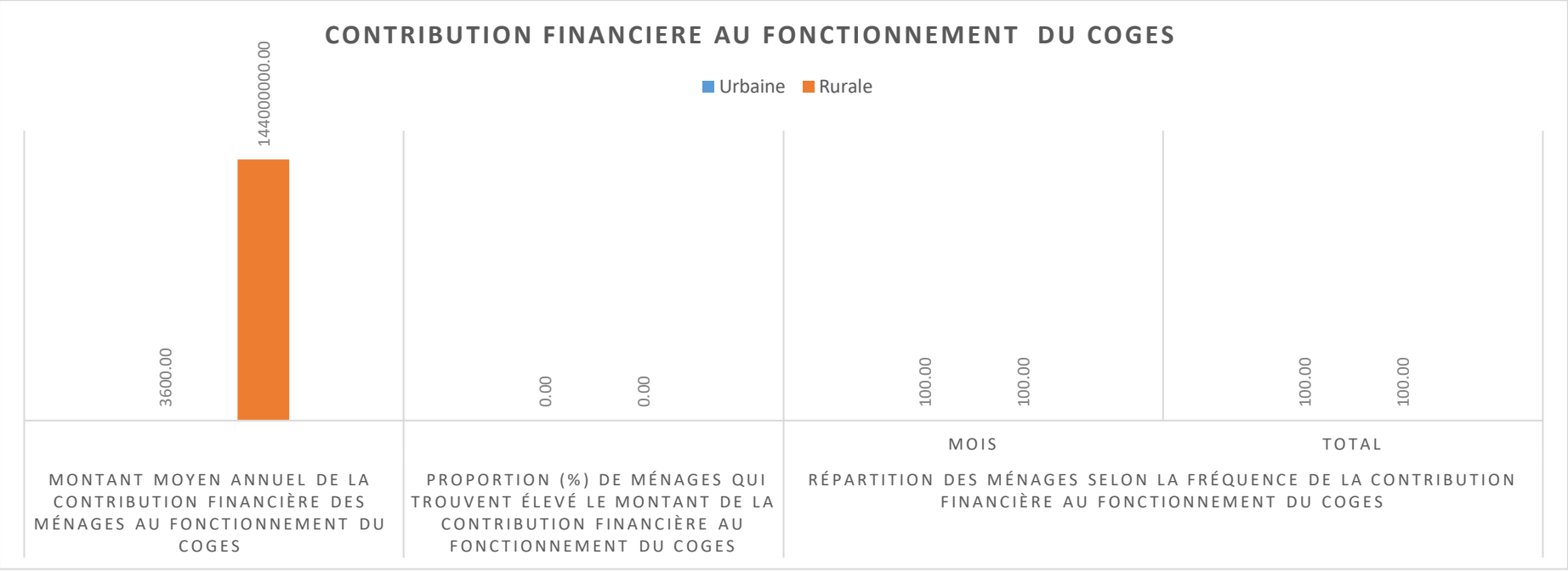

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Le tableau 3.11 montre l'accessibilité à la principale source d'approvisionnement et l'appréciation du service rendu par cette source.

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source											
		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
						Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Strate de résidence	**Urbaine**	307,80	16,22	12,54	13,53	23,08	72,53	4,40	0,00	0,00	100,00
	Rurale	3757,10	16,65	11,77	11,95	9,03	61,94	17,42	7,10	4,52	100,00
	Total	2481,14	16,49	12,06	12,53	14,23	65,85	12,60	4,47	2,85	100,00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Ici, nous présentons une caractérisation des points d'eau de la Commune de Ndobian selon les déclarations des ménages va se faire. Le tableau 3.11 ci-dessus présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci.

Il ressort de ce tableau que la distance moyenne parcourue par les ménages pour atteindre la principale source publique

d'approvisionnement en eau serait de 2481,14 m. Elle serait de 3757,10 m en milieu rural et 307,80 m en milieu urbain. De même, le temps moyen mis pour arriver à ce point d'eau serait de 16,49 minutes soit 16,22 minutes en milieu urbain et 16,65 minutes en milieu rural. Ce qui contraste avec les distances parcourues. On s'attendrait à ce que le temps mis soit plus long milieu rural qu'en milieu urbain. Le temps d'attente moyen au point d'eau serait de 12,06 minutes ; dont 11,77 minutes en milieu rural et 12,54 minutes en milieu urbain. Ces chiffres seraient proportionnels au nombre moyen de personnes rencontré habituellement au point d'eau, respectivement 12,53-11,95-13,53. Pour ce qui est de l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau, 65,85% des ménages le trouverait bon, 4,47% mauvais.

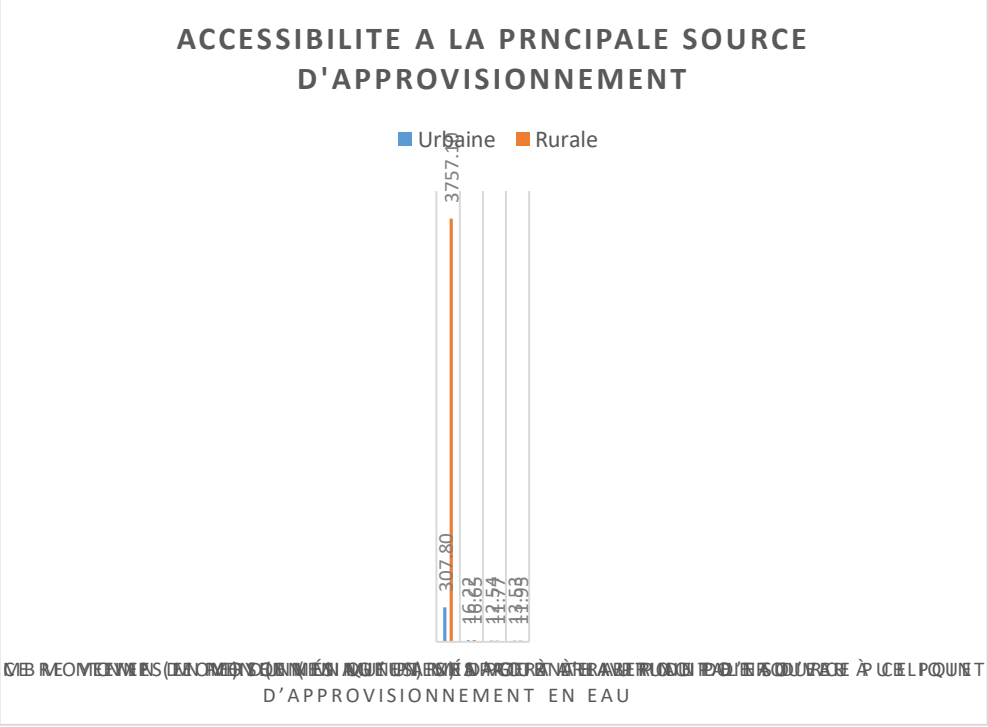

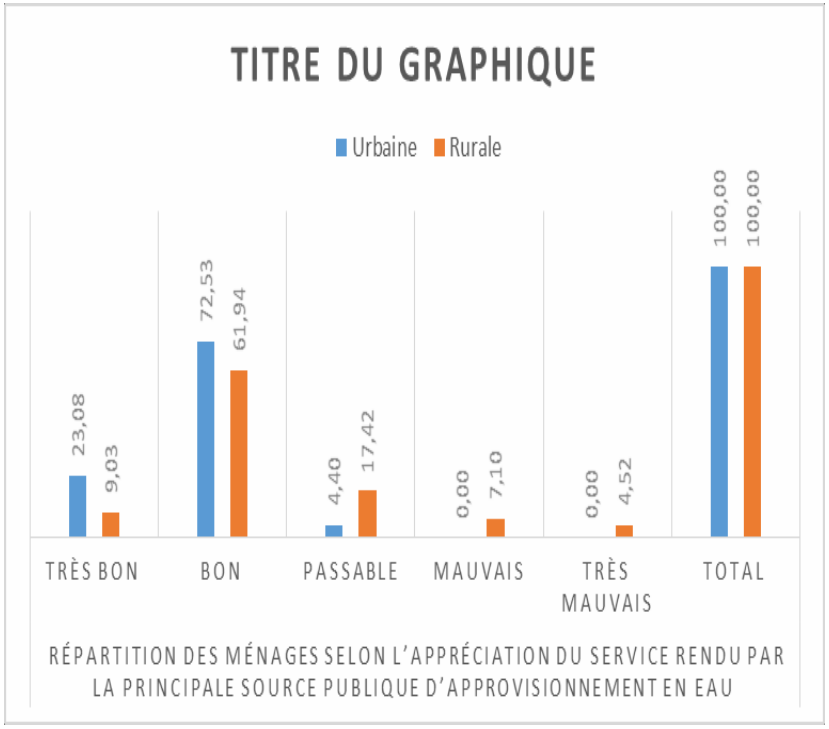

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Le tableau 3.12 montre les différentes caractéristiques de la principale source d'approvisionnement.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence				
		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que la principale source d'approvisionnement en eau		
		A une d'odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	**Urbaine**	0,00	1,10	3,30
	Rurale	32,26	34,19	32,90
	Total	20,33	21,95	21,95

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Il ressort donc du tableau 3.12 que 20,33% de ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement aurait une odeur. Ce taux est 32,26% en milieu rural. Pour ce qui est du goût, 21,95% des ménages dont 34,19 % en milieu rural, déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement aurait un goût. De plus, 21,95% de ménages de Ndobian dont 32,90% en milieu rural et 3,30% en milieu urbain déclarent que l'eau de la principale source aurait une couleur.

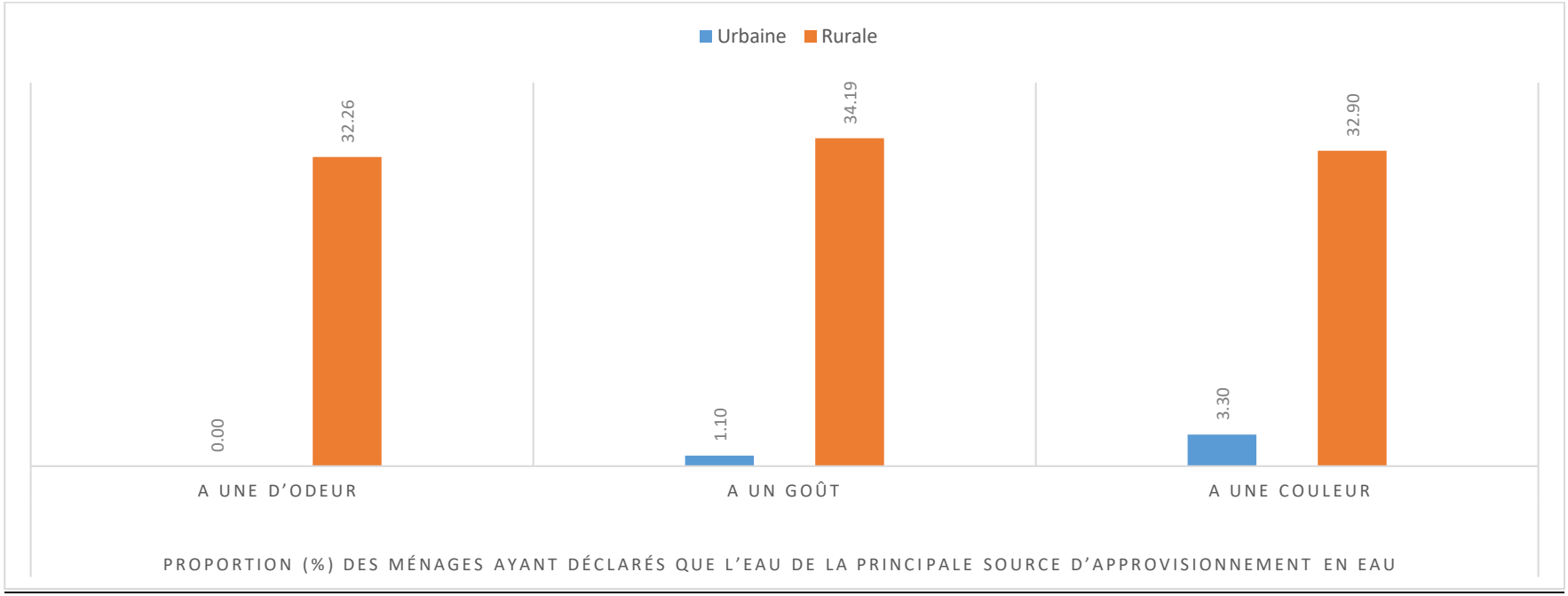

PROPORTION (%) DES MÉNAGES AYANT DÉCLARÉS QUE L'EAU DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Dans cette section, nous allons analyser la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la Commune de Ndobian.

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin
Le tableau 3.13 présente le besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et sa satisfaction.

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin											
		Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
			Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Strate de résidence	urbaine	5,50	100,00	0,00	60,00	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rurale	25,30	88,10	2,38	35,71	2,38	38,10	2,38	0,00	2,38	14,29
	total	18,30	89,36	2,13	38,30	2,13	38,30	2,13	0,00	2,13	12,77

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

De ce tableau, il ressort que 18,30% de ménages de Ndobian dont 25,30% en milieu rural et 5,50% en milieu urbain auraient exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Ce besoin aurait été principalement adressé à 89,36% au Maire et à 38,30% au Chef de village / quartier. En général, 12,77% des ménages ayant exprimé un besoin en eau estime qu'il aurait été satisfait.

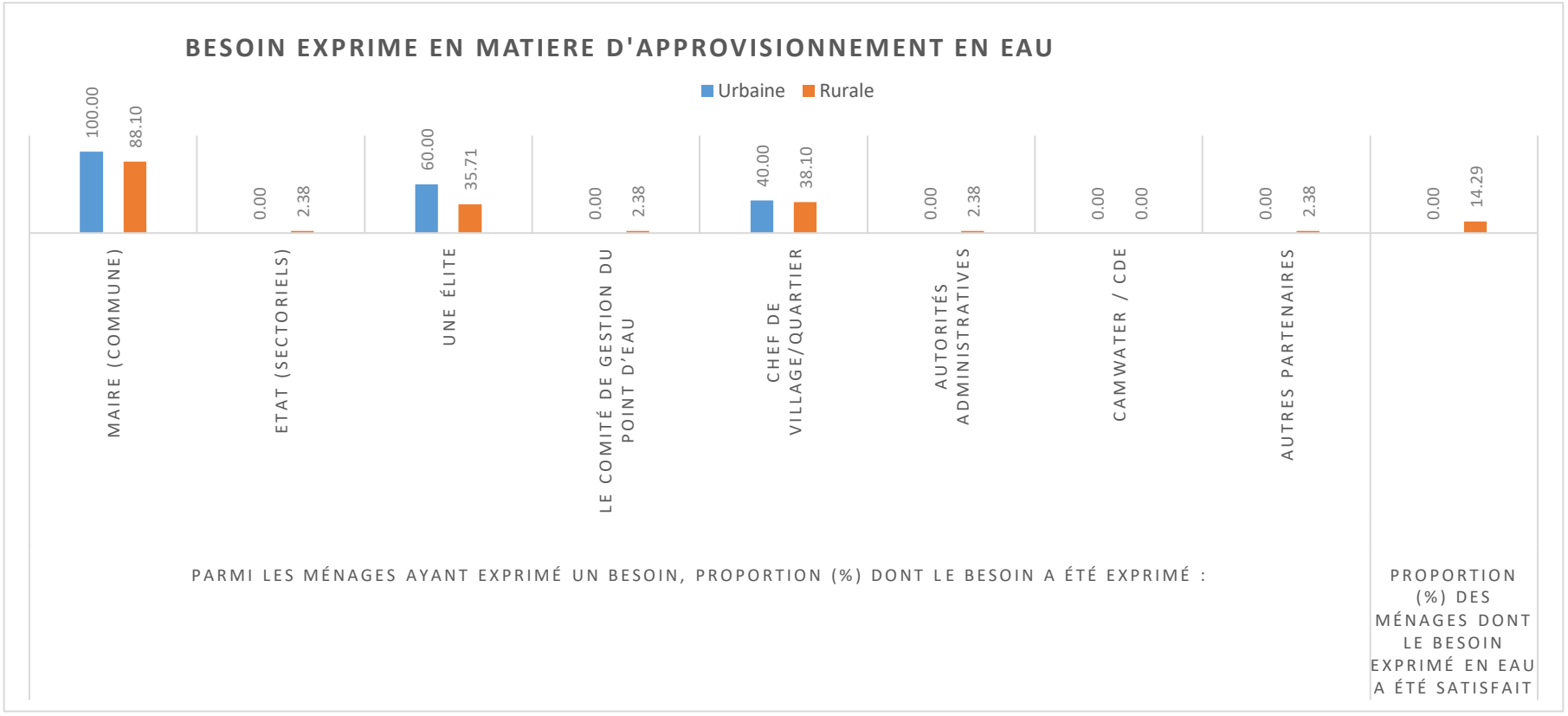
BESOIN EXPRIME EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
Urbaine
Rurale
100.00
88.10
0.00
2.38
60.00
35.71
0.00
2.38
40.00
38.10
0.00
2.38
0.00
0.00
0.00
2.38
0.00
14.29
MAIRE (COMMUNE)
ETAT (SECTORIELS)
UNE ÉLITE
LE COMITÉ DE GESTION DU POINT D'EAU
CHEF DE VILLAGE/QUARTIER
AUTORITÉS ADMINISTRATIVES
CAMWATER / CDE
AUTRES PARTENAIRES
PARMI LES MÉNAGES AYANT EXPRIMÉ UN BESOIN, PROPORTION (%) DONT LE BESOIN A ÉTÉ EXPRIMÉ :
PROPORTION (%) DES MÉNAGES DONT LE BESOIN EXPRIMÉ EN EAU A ÉTÉ SATISFAIT

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Le tableau 3.14 montre la répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction					
		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau		
			Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Total
Strate de résidence	**Rurale**	0,33	83,33	16,67	100,00
	Total	0,33	83,33	16,67	100,00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.14 montre que 83% des ménages auraient mis moins d'un mois pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau. Aussi, ces ménages auraient mis 0,33 mois entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé.

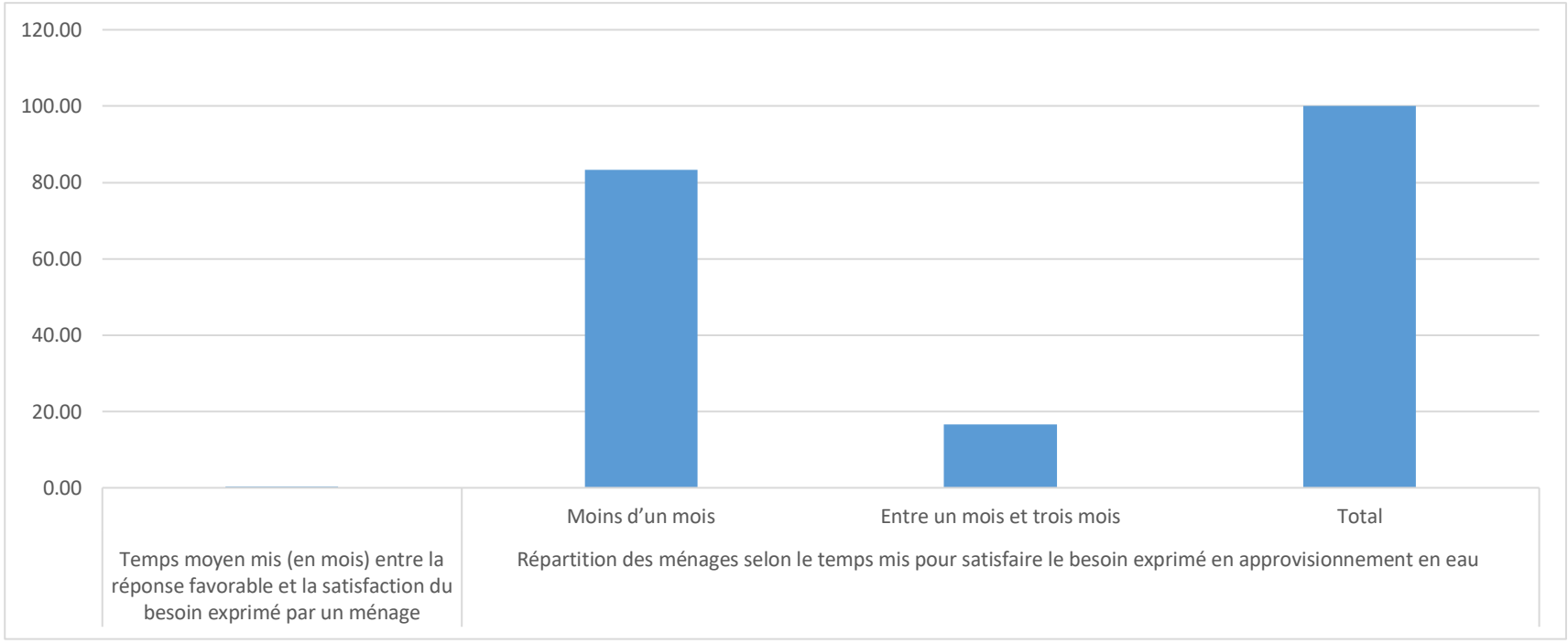
120.00
100.00
80.00
60.00
40.00
20.00
0.00
Moins d'un mois
Entre un mois et trois mois
Total
Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage
Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Le tableau 3.15 relève la non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Ndobian.

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	36.30	3.00	.0	9.10	.0	.0	.0	.0
Rural	51.20	24.70	23.50	38.80	4.70	2.40	.0	5.90
Ensemble	45.90	18.60	16.90	30.50	3.40	1.70	.0	4.20

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.15 montre que 45,90% des ménages de la commune de Ndobian seraient non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable. De ces ménages, il ressort que 51,20 seraient en zone rurale et 36,30 en zone urbaine. Parmi les raisons de non satisfaction évoquées par les ménages, 18,60% des ménages évoqueraient l'éloignement des points d'eau respectivement 24,70% en zone rurale e 3,00% en zone urbaine. De même, 30,50% des ménages évoqueraient l'insuffisance des points d'eau respectivement 38,80% en zone

rurale et 9,10% en zone urbaine. Par ailleurs, 16,90% des ménages évoqueraient aussi la mauvaise qualité de l'eau soit 23,50% en zone rurale. La lenteur et le défaut de maintenance en cas de panne serait également la cause, 1,70%. Ainsi que la mauvaise gestion de l'eau soit 3,40%. Il faut faire des efforts dans ce sens.

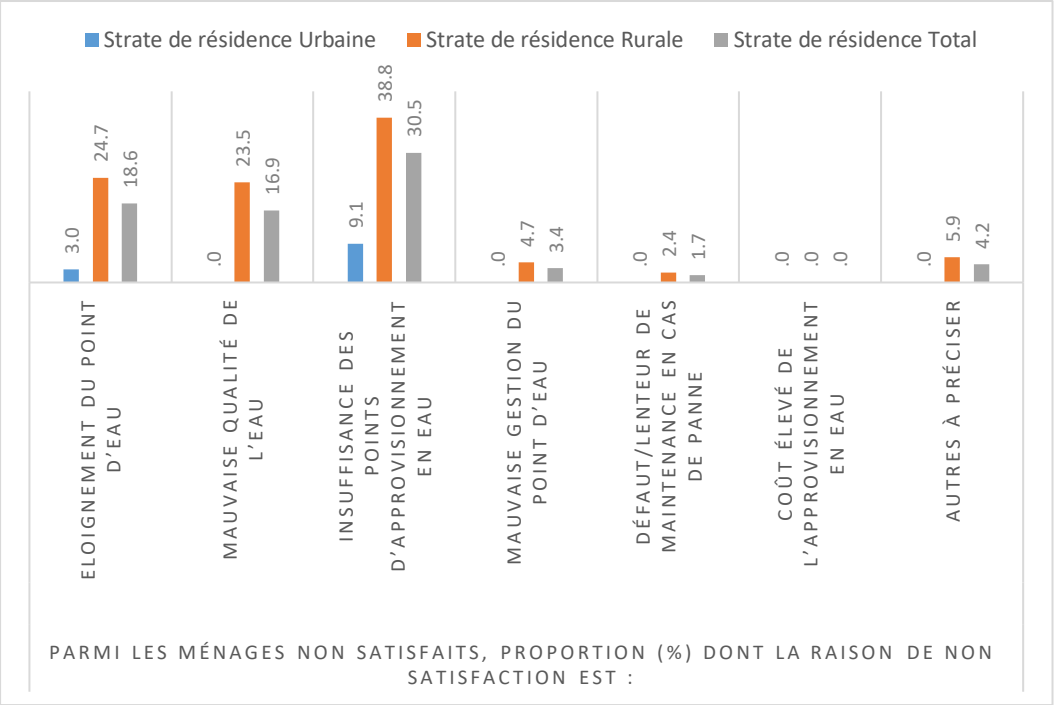

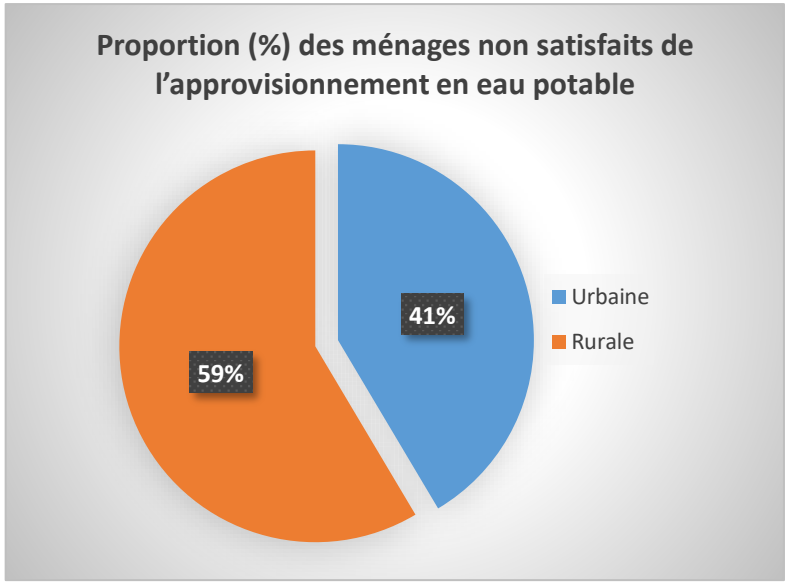

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Pour améliorer le service rendu en eau potable, quelques actions sont envisageables notamment la construction des points d'eau supplémentaires, l'amélioration de la gestion des points d'eau et l'amélioration de la qualité de l'eau dans la Commune de Ndobian.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence													
		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :											
		Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autre(s) attente(s) à préciser
Milieu de résidence		Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l… :: Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l…	
Strate de résidence	Urbaine	75,82	46,15	40,66	3,30	3,30	4,40	0,00	1,10	3,30	4,40	2,20
	Rurale	69,28	20,48	56,02	2,41	3,01	3,01	1,81	2,41	6,63	9,64	4,22
	Total	71,60	29,57	50,58	2,72	3,11	3,50	1,17	1,95	5,45	7,78	3,50

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.16 montre que 71,60% des ménages contribueraient à la construction des points d'eau supplémentaire soit 69,28% en zone rurale et 75,82% en zone urbaine. De même, 29,57% de ces ménages donneraient un site pour la construction d'un point d'eau et 50,58 % feraient un plaidoyer auprès des donateurs, des associations.. Aussi, 2,72% des ménages contribueraient à la redynamisation du COGES, 3,50% des ménages contribueraient à l'intégration des femmes dans le COGES. Pour l'amélioration de la qualité de l'eau, 5,45% des ménages participeraient aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau et 7,78% participeraient aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau.

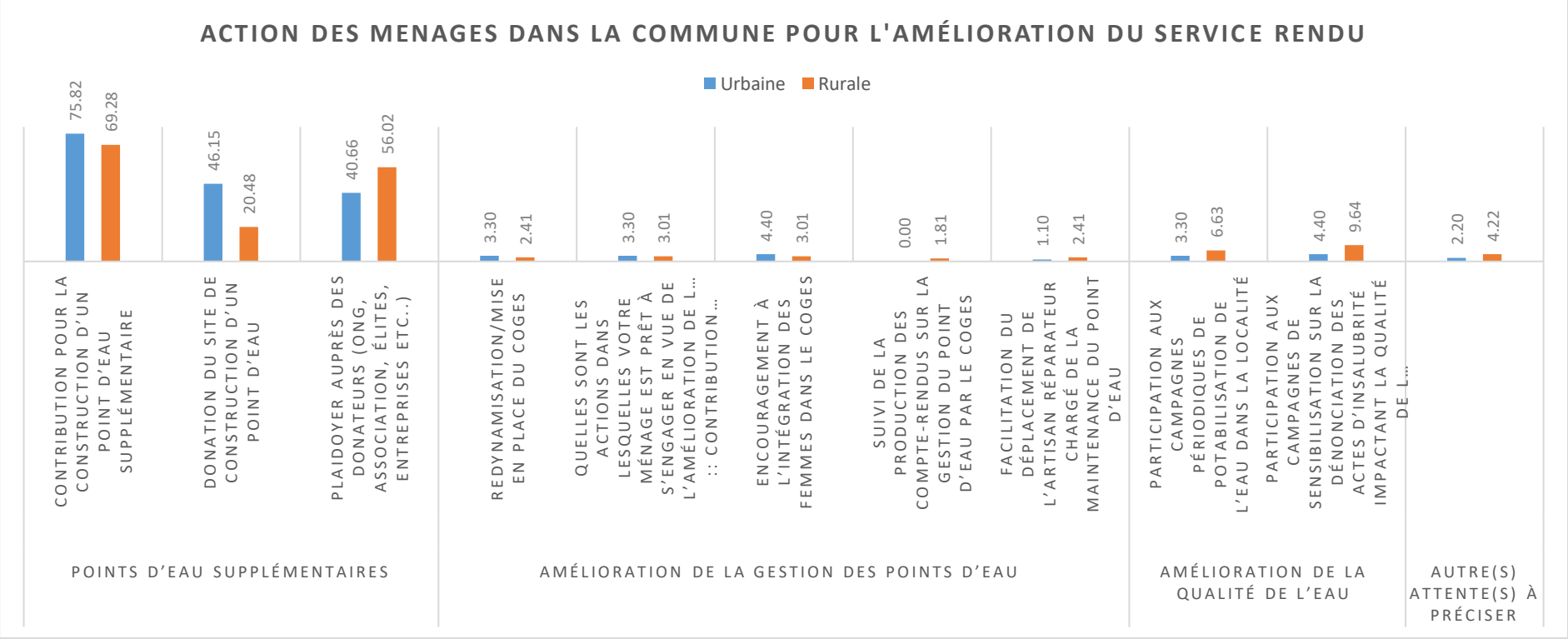

Dans les sections précédentes, nous avons examiné le service rendu par la Commune dans le domaine de l'hydraulique, notamment les besoins exprimés par les ménages, la satisfaction de leurs besoins, les acteurs qui rentrent dans la gestion de cette denrée, les contributions des ménages dans la gestion et les mesures envisagées dans la commune pour l'amélioration du service. Nous allons maintenant un autre secteur tout aussi vital que l'eau, il s'agit de la santé.

III.3 Services de santé

Dans cette section, nous allons présenter l'offre et la demande des services de santé, notamment le diagnostic de l'existant en terme d'infrastructures et de ressources humaines disponibles et à la portée des ménages. De même, les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Dans cette rubrique, nous allons analyser la disponibilité et l'utilisation des services de la santé dans la commune de Ndobian

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Le tableau 3.17 montre la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence				
		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge		
Milieu de résidence		Publique	Privé Laïc	Total
Strate de résidence	Urbaine	100,00	0,00	100,00
	Rurale	99,40	0,60	100,00
	Total	99,61	0,39	100,00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

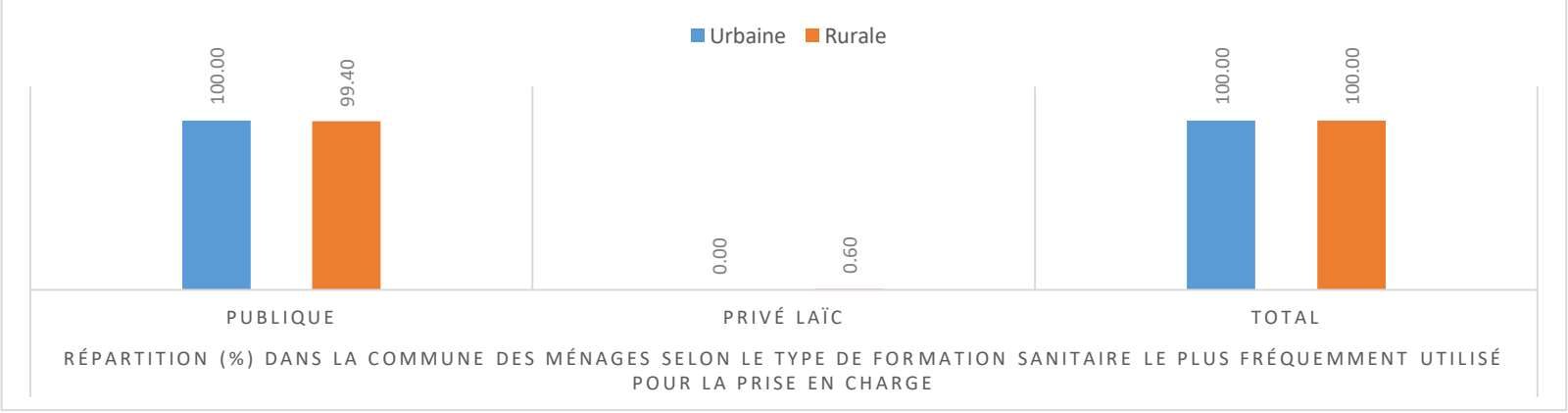

Le tableau 3.17 ci-dessus présente la répartition des ménages selon les 2 types de formation sanitaire les plus fréquemment utilisées pour la prise en charge. Il en ressort donc après analyse des données collectées que la formation sanitaire de type publique serait la plus fréquentée aussi bien en zone urbaine 100% qu'en zone rurale 99,40%. Les formations sanitaires privées sont quasi inexistantes, 0,39%.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé								
		Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
Milieu de résidence		Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Strate de résidence	Rurale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.18 met en exergue la proportion des ménages dans la commune selon le choix du type de formation Sanitaire. Il en ressort qu'il n'existerait aucune raison qui expliquerait le choix de la formation sanitaire privée des ménages en milieu rural. Ce tableau montre à suffisance que les ménages préfèreraient les formations sanitaires publiques.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Le tableau 3.19 montre la répartition dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins						
		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?				
Milieu de résidence		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital de régional	Total
Strate de résidence	Urbaine	31,87	64,84	2,20	1,10	100,0
	Rurale	78,18	21,82	0,00	0,00	100,0
	Total	61,72	37,11	0,78	0,39	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

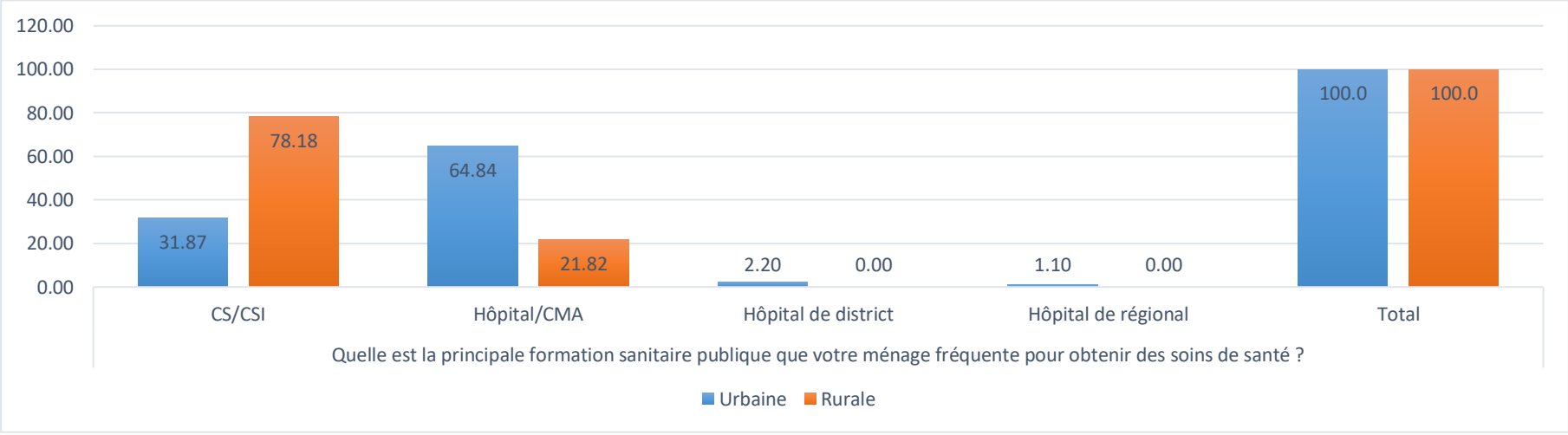

D'après le tableau 3.19 ci-dessus, les ménages présenteraient une préférence dans le choix de la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins. Il en ressort donc que les ménages fréquenteraient majoritairement le CS/ CSI 61,72% soit respectivement 78,18% en milieu rural et 31,87% en zone urbaine,

suivi du CMA 37,11% dont 21,82% en zone rurale et 64,84%, en zone urbaine. En revanche, l'hôpital de district et l'hôpital régional seraient très faiblement fréquentés aussi bien en résidence urbaine qu'en résidence rurale.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Le tableau 3.20 montre l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins						
		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Milieu de résidence		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	50,55	49,45	100,00	4177,68	159,51
	Rurale	48,48	51,52	100,00	5605,16	116,69
	Total	49,22	50,78	100,00	5097,74	131,91

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

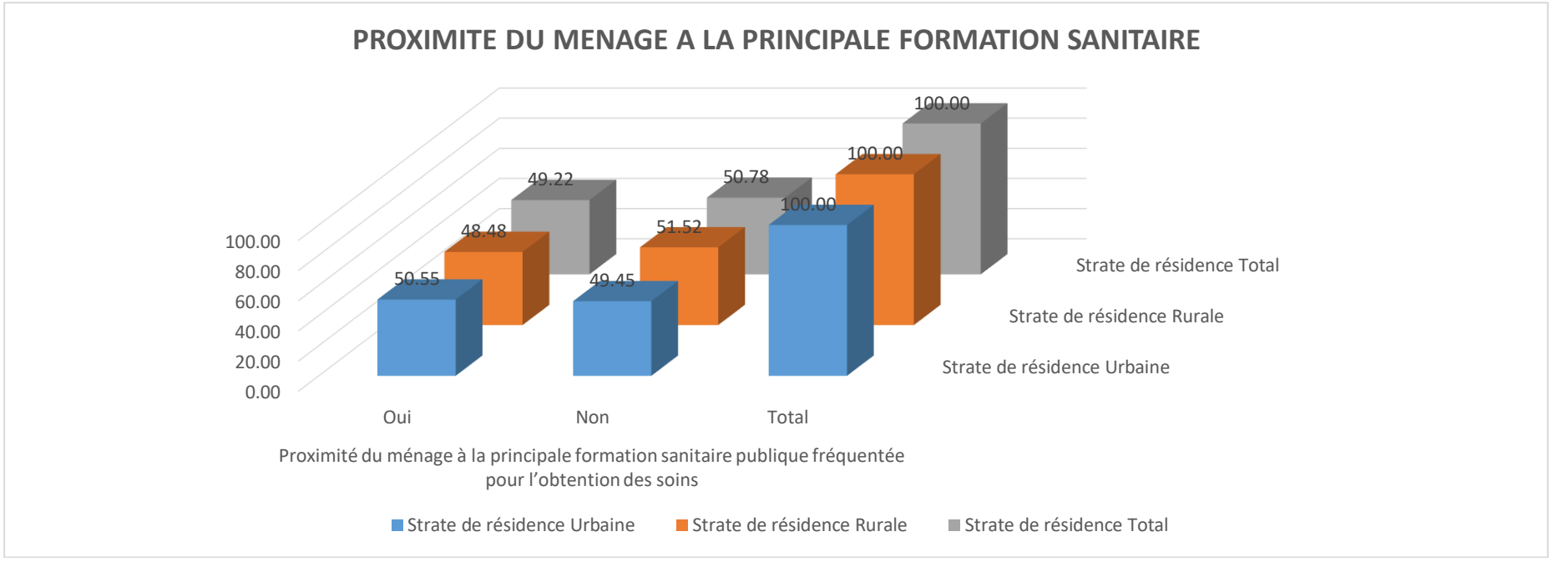
PROXIMITE DU MENAGE A LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE
100.00
80.00
60.00
40.00
20.00
0.00
50.55
48.48
49.22
49.45
51.52
50.78
100.00
100.00
100.00
Oui
Non
Total
Strate de résidence Total
Strate de résidence Rurale
Strate de résidence Urbaine
Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Strate de résidence Urbaine
Strate de résidence Rurale
Strate de résidence Total

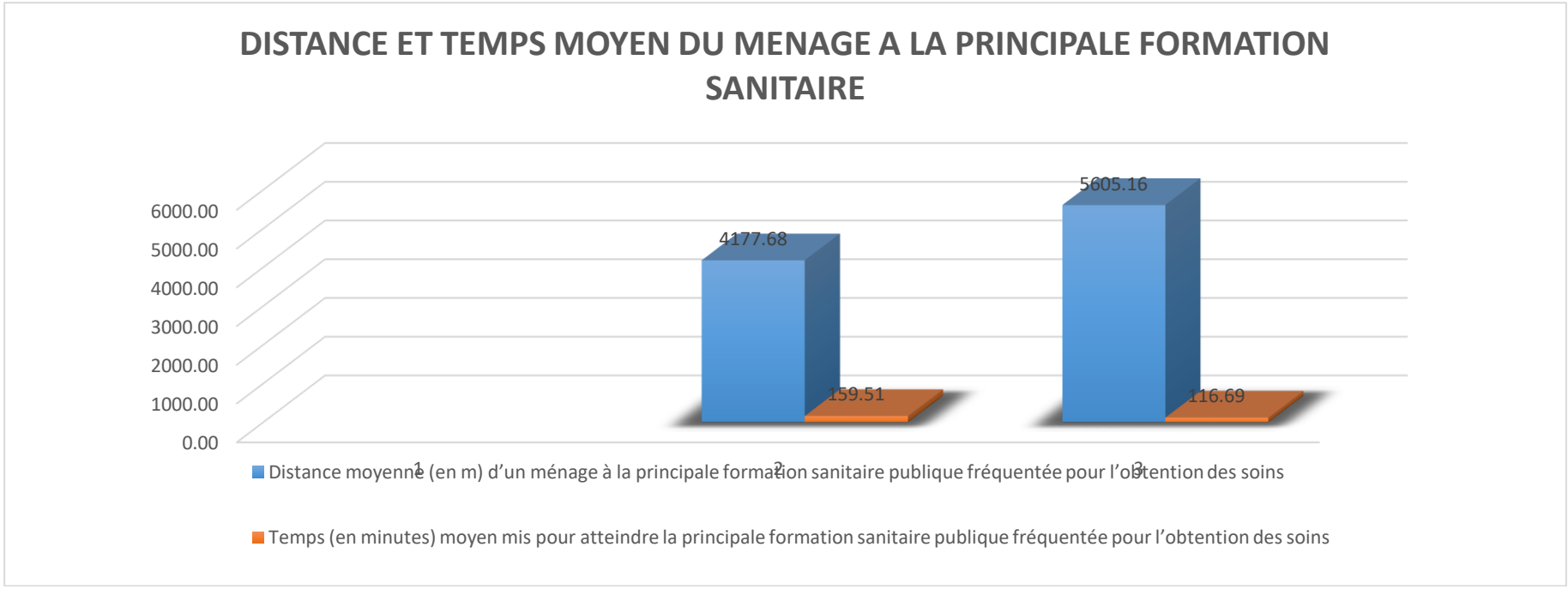

Le tableau 3.20 ci-dessus représente la répartition des ménages par type de formation sanitaire et par temps moyen mis pour rejoindre la plus proche.

En effet, 49,22% des ménages déclarent que la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins serait proche, soit 48,48% en zone rurale et 50,55% en zone urbaine pour un temps moyen de 131,91 minutes respectivement 116,69 minutes en zone rurale et 159,81 minutes en zone urbaine pour une distance moyenne de 5097,74 m dont 5605,16 m en zone rurale et 4177,68 m. Après l'analyse de la disponibilité et l'utilisation des services de la santé dans la commune de Ndobian dans la section précédente, nous allons présenter la caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Dans une formation sanitaire, le matériel utilisé y occupe une place prépondérante. Nous allons présenter la caractérisation du petit matériel utilisé les formations sanitaires de Ndobian.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Le tableau 3.21 montre la proportion des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Milieu de résidence	**Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**									
	Ciseaux	*Seringues*	*Alcool*	*Coton*	*Bétadine*	*Thermomètre*	*Tensiomètre*	*Balance*	*Gants*	*Autres*
Urbain	100,00	100,00	100,00	98,90	97,80	97,80	98,90	89,01	,00	100,00
Rural	96,97	98,18	100,00	98,18	96,97	88,48	93,94	67,88	5,45	96,97
Ensemble	98,05	98,83	100,00	98,44	97,27	91,80	95,70	75,39	3,52	98,05

Source: Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

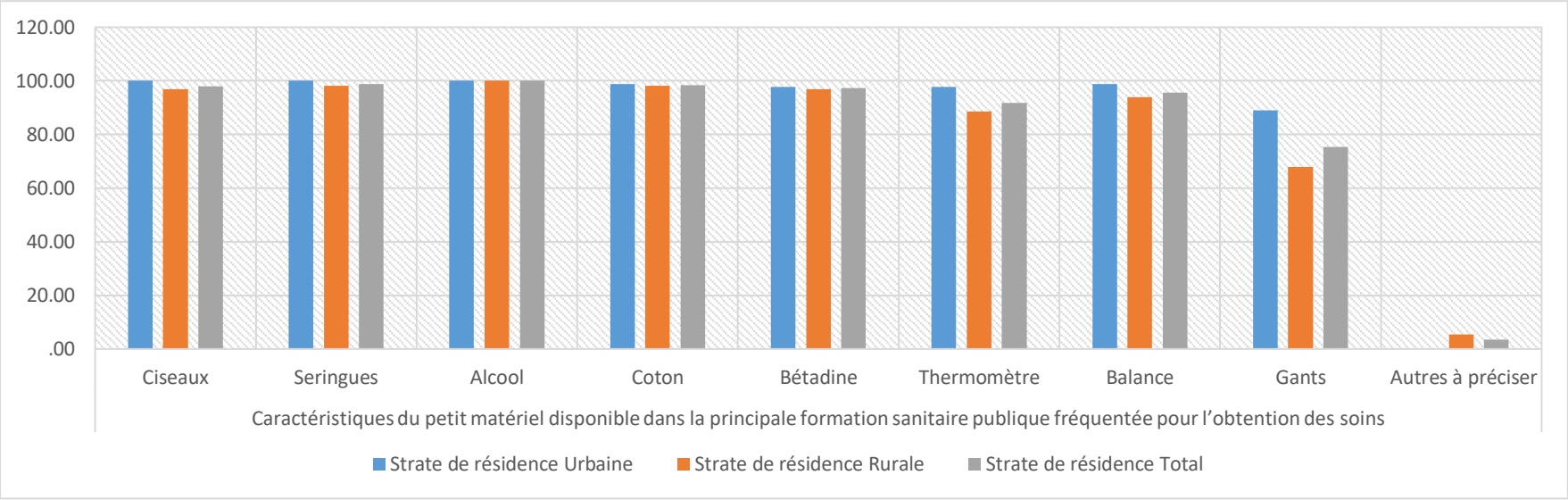

Le tableau 3.21 met en évidence la proportion des ménages sur les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Par ailleurs, tous les matériels à l'exception des gants 3,52% soit 00% en milieu urbain et 5,45% en milieu rural seraient largement disponibles aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Des mesures s'imposent dans ce sens, car l'on ne saurait rentrer en contact avec des malades sans protection, surtout avec la pandémie du corona virus qui impose des mesures fortes à prendre pour administrer des soins aux patients

Dans cette section nous avons présenté la caractérisation du petit matériel utilisé les formations sanitaires de Ndobian. A présent nous allons analyser le financement des soins de santé dans lesdites formations.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Dans tout domaine, toute activité, les finances sont nécessaires et incontournables. Pour fonctionner, les formations sanitaires ont besoin de financement. Dans cette section, nous allons présenter le paiement des soins de santé et le jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Le tableau 3.22 ressort le paiement des soins de santé et le jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant.

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	2038,46	31,87	9,89	45,05	39,56	15,38	2038,46
Rural	2052,12	27,88	8,48	70,30	26,67	3,03	2052,12
Ensemble	2047,27	29,30	8,98	61,33	31,25	7,42	2047,27

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

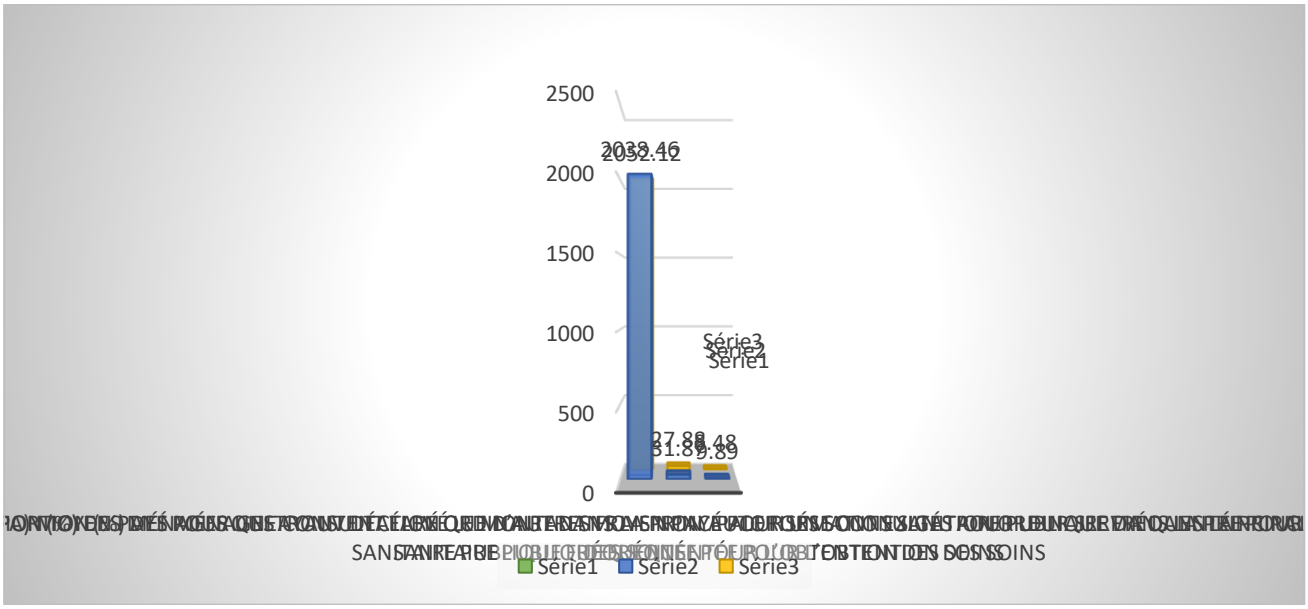

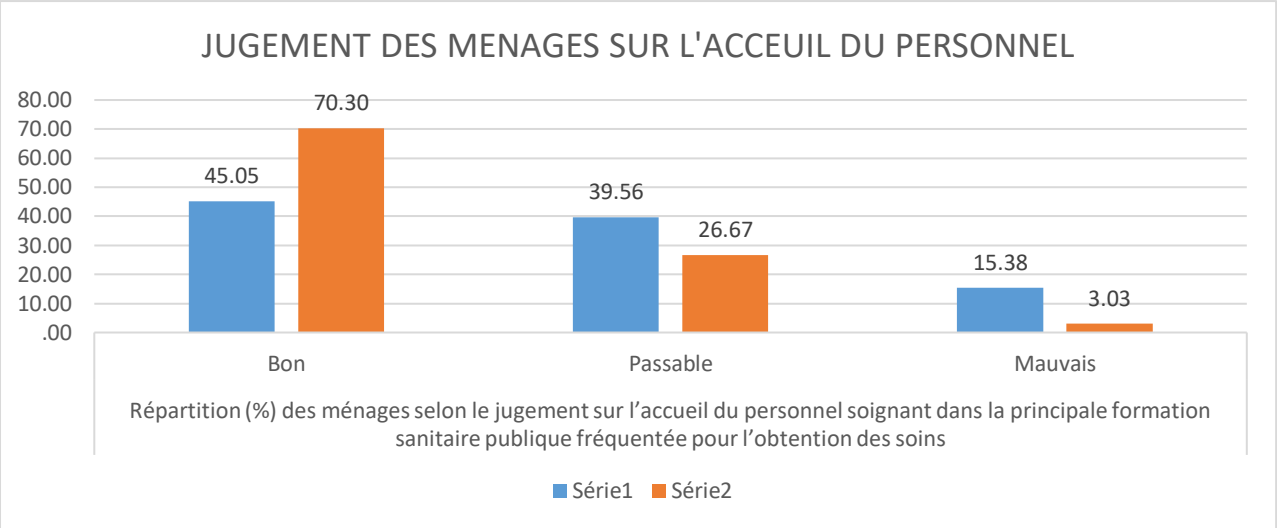

Le tableau 3.22 met en relation le paiement des soins de santé et le jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant. En effet, des 29,30% des ménages, 27,88% en milieu rural payeraient respectivement à hauteur de 2047,27 FCFA ; 2052,12 FCFA et trouveraient élevés ces montants pour une consultation, De plus, 8,98% dont contre 8,48% en zone rurale et 9,89% en zone urbaine déclareraient que des frais non autorisés leur seraient exigés pour l'obtention des soins dans la principale formation sanitaire publique fréquentée. Pour ce qui est de l'accueil du personnel soignant, 61,33% des ménages soit 45,05% en zone urbaine et 70,30% en zone rurale, jugeraient celui-ci, bon et respectivement 7,42% soit 15,38 et 3,03%, le jugeraient mauvais

Dans cette section, il était question de présenter le paiement des soins de santé et le jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant. Nous allons maintenant aborder l'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Nous allons analyser l'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires à Ndobian.

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Le tableau 3.23 ressort la disponibilité des médicaments et la résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	71,43	48,35
Rural	53,94	55,15
Ensemble	60,16	52,73

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

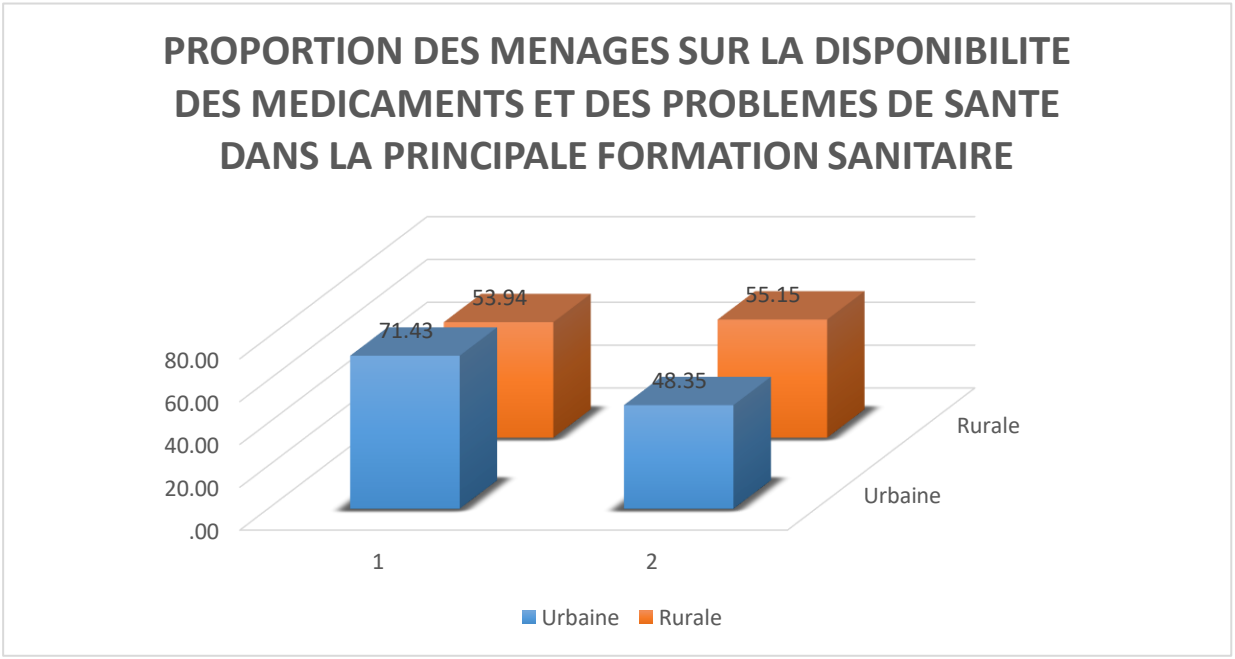

Le tableau 3.23 ci-dessus met en exergue la disponibilité des médicaments et la résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée par les ménages pour les soins. Au regard de ce tableau, 60,16% des ménages dont 71,43% en milieu urbain et 53,94% en milieu rural déclarent les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité seraient toujours disponibles. De même, 52,73% des ménages avec respectivement 55,15% en milieu rural et 48,35% en milieu urbain affirment que les problèmes de santé du village seraient résolus dans la principale formation sanitaire fréquetée pour les soins.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les Soins

Le tableau 3.24 ressort la non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les Soins.

Milieu de résidence	Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation									
	Proportion (%) des ménages non satisfaits	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation	Monnayage des soins	Insuffisance de ...	Insuffisance des	Coût élevé de l'accès aux	Autres
Urbain	32,97	86,67	43,33	80,00	20,00	3,33	33,33	16,67	10,00	,00
Rural	17,58	82,76	48,28	72,41	31,03	3,45	6,90	10,34	10,34	,00
Ensemble	23,05	84,75	45,76	76,27	25,42	3,39	20,34	13,56	10,17	,00

Source: Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

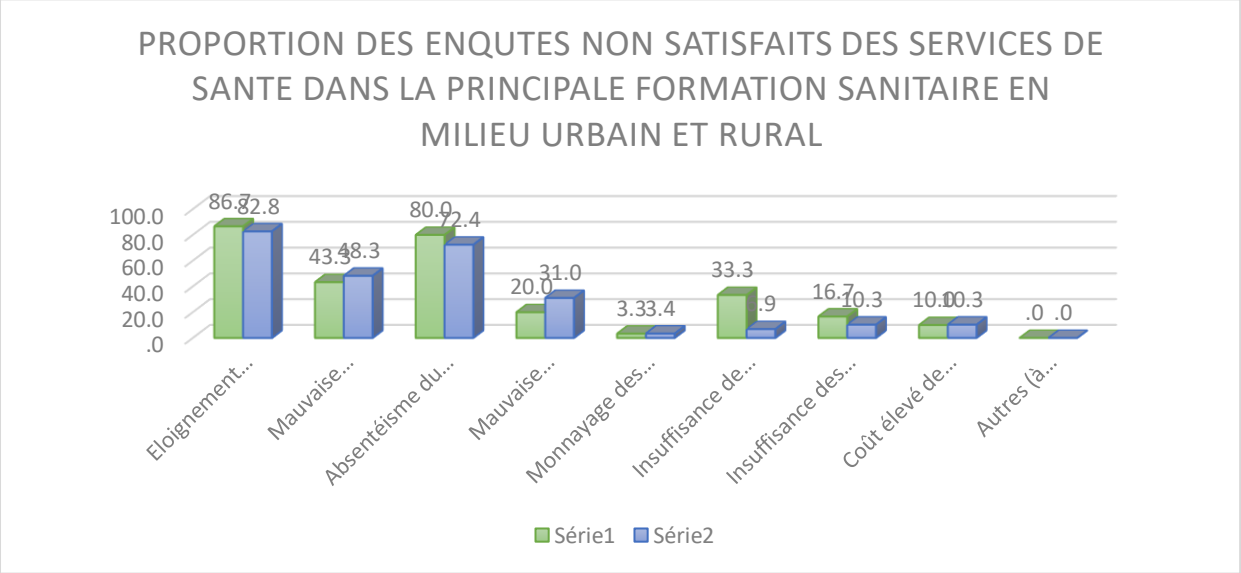

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau 3.24 explique les causes de non satisfaction des services de santé, ainsi que leurs proportions vis-à-vis des ménages dans la principale formation sanitaire en milieu urbain et rural. Ce tableau montre que 23,05% des ménages En effet, 84,75% des ménages déclarent que l'éloignement des formations sanitaires serait la cause de non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins soit 82,76%, en zone rurale et 86,67% en zone urbaine suivie de l'absentéisme du personnel 76,27%, dont 80% en zone urbaine et 72,41%, en zone rurale. De même, la mauvaise qualité des services offerts 45,76%, 43,33% et 48,28 en zone urbaine et rurale serait également la cause de non satisfaction des ménages.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Le tableau 3.24 relève les causes de non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins											
			Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :								
Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
Strate de résidence	Urbaine	32,97	86,67	43,33	80,00	20,00	3,33	33,33	16,67	10,00	,00
	Rurale	17,58	82,76	48,28	72,41	31,03	3,45	6,90	10,34	10,34	,00
	Total	23,05	84,75	45,76	76,27	25,42	3,39	20,34	13,56	10,17	,00

Source: Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.24 explique les causes de non satisfaction des services de santé, ainsi que leurs proportions vis-à-vis des ménages dans la principale formation sanitaire en milieu urbain et rural. Ce tableau montre que 23,05% des ménages seraient non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire, respectivement 17,58% en milieu rural et 32,97% en milieu urbain. En effet, 84,75% des ménages déclarent que l'éloignement des formations sanitaires serait la cause de non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins soit 82,76%, en zone rurale et 86,67% en zone urbaine suivie de l'absentéisme du personnel 76,27%, dont 80% en zone urbaine et 72,41%, en zone rurale. De même, la mauvaise qualité des services offerts 45,76%, 43,33% et 48,28 en zone urbaine et rurale serait également la cause de non satisfaction des ménages.

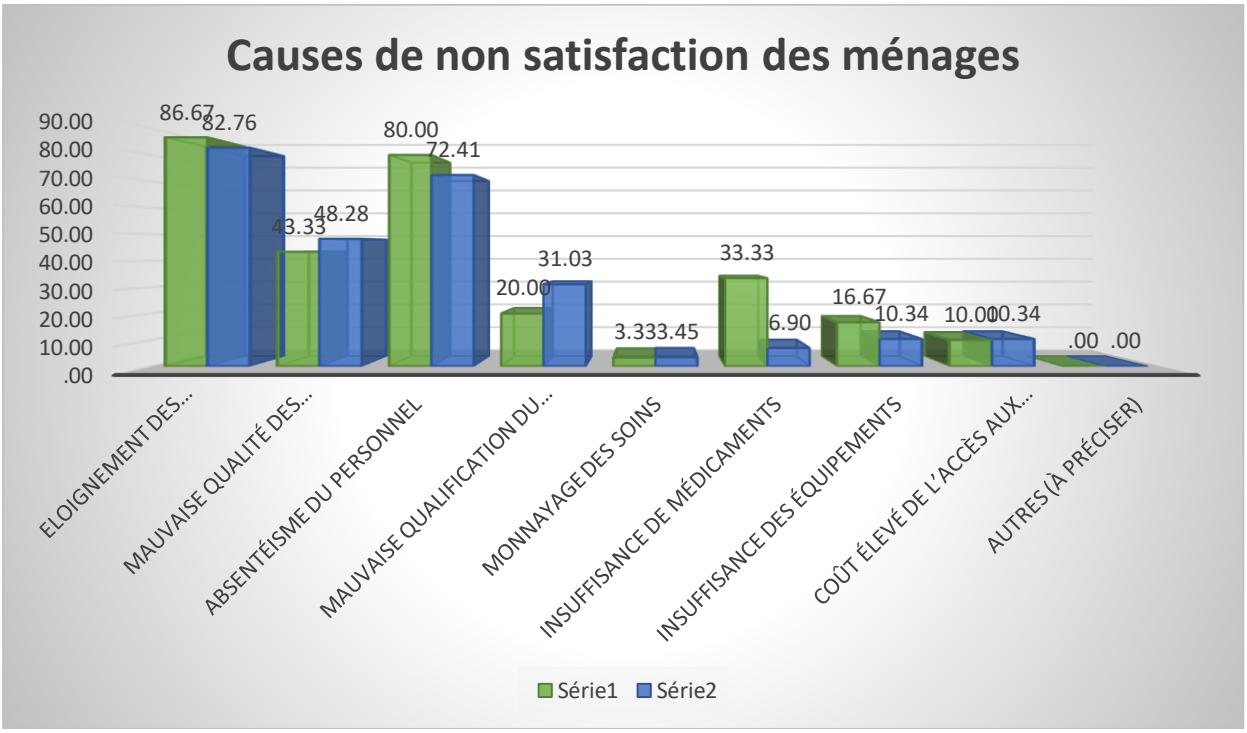

Après l'analyse de l'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires à Ndobian, notamment les causes de non satisfaction, nous allons présenter les actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé dans cette commune.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Dans cette section nous allons présenter les actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé dans cette commune.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Le tableau 3.25 décrit les actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; la proportion des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ;
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :											Autres à préciser
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA					Réduction du coût d'accès aux soins de santé		
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s' engager en vue de l' amélioration de la q… :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour l' extension et l' équipement des	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s' engager en vue de l' amélioration de la q… :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour la réhabilitation et l' équipement des	L' approvisionnement en médicaments et dotation en	L' accueil et la prise en charge des patients	Plaidoyer pour l' affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Strate de résidence	Urbaine	25,30	47,30	19,80	23,10	4,40	27,50	60,40	13,20	4,40	5,50	2,20	,00
	Rurale	40,60	55,80	40,00	32,10	17,60	17,00	53,90	6,70	5,50	4,20	3,00	1,20
	Total	35,20	52,70	32,80	28,90	12,90	20,70	56,30	9,00	5,10	4,70	2,70	,80

Source: Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

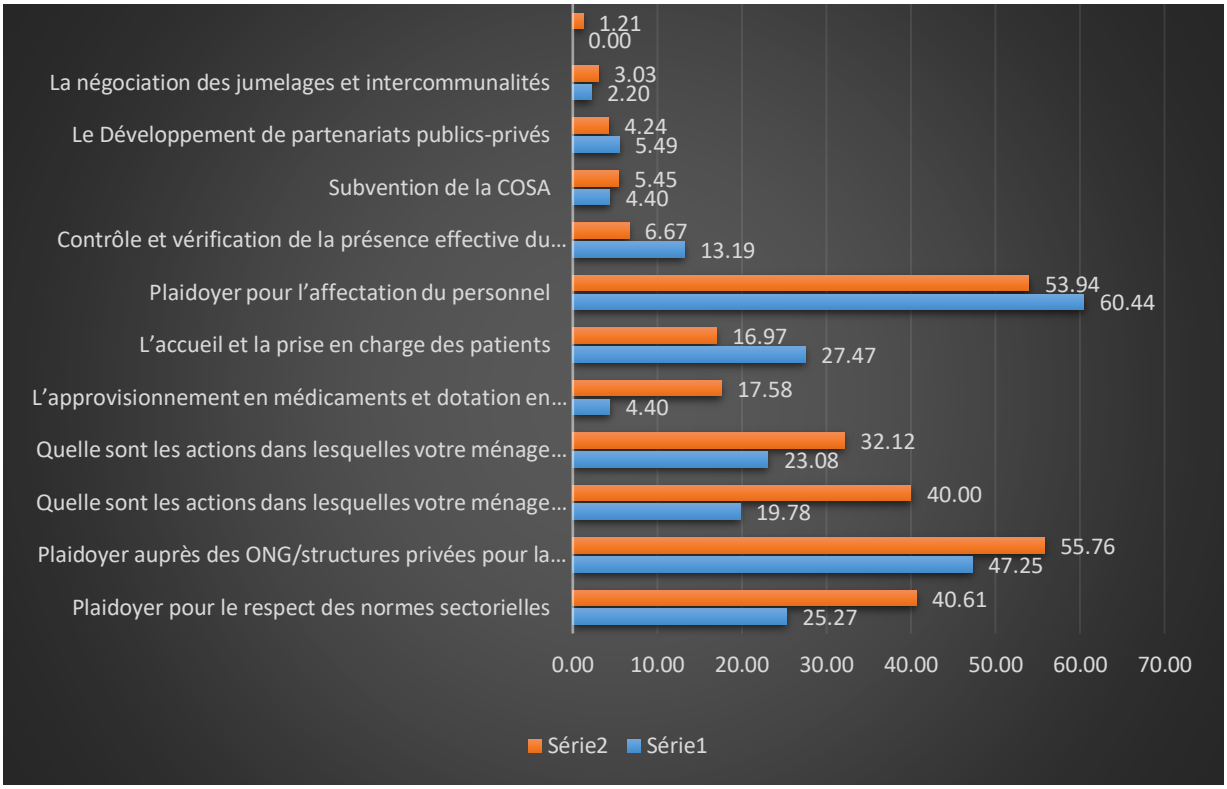

Le tableau 3.25 met en exergue les actions envisagées par les ménages en vue de l'amélioration du service en soins de santé. En effet, il en ressort que 52,70% des ménages seraient prêts à s'engager soit 47,30 % en milieu urbain et 55,80% en milieu rural, en ce qui concerne les formations sanitaires, pour un plaidoyer auprès des ONG. De même, pour l'extension des équipements sanitaires, 32,80% des ménages dont 19,80% en milieu urbain et 40,00% en milieu rural seraient prêts à s'engager à travers un plaidoyer auprès de la commune. Enfin, pour l'amélioration des FOSA, notamment un plaidoyer pour l'affection du personnel, 56,30% des ménages soit 53,90% en milieu rural et 60,40% en urbain seraient également prêts à s'engager.

Les ménages de la Commune de Ndobian ne bénéficient pas seulement des services dans le domaine de la santé. Dans la section suivante, nous allons présenter les différents services dans le domaine de l'éducation.

III.4 Services de l'éducation

La population de la commune de Ndobian est composée non seulement des personnes âgées, mais aussi des jeunes en âge d'être scolarisés. Dans cette section, nous faire un état des lieux de la fréquentation scolaire dans la commune de Ndobian.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Ici, nous allons présenter le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence, ensuite les raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire.

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence
Le tableau 3.26 montre le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement														
		Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle			Secondaire 2ème cycle		Autre			Total		
		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente		
		Public	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Total	Public	Privé Laïc	Total
Strate de résidence	Urbaine	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	0.00	100.00	100.00	100.00	100.00	0.00	100.00	100.00	0.00	100.00
	Rurale	100.00	100.00	100.00	100.00	88.24	11.76	100.00	100.00	100.00	0.00	100.00	100.00	98.28	1.72	100.00
	Total	100.00	100.00	100.00	100.00	96.36	3.64	100.00	100.00	100.00	50.00	50.00	100.00	99.12	0.88	100.00

Source: Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

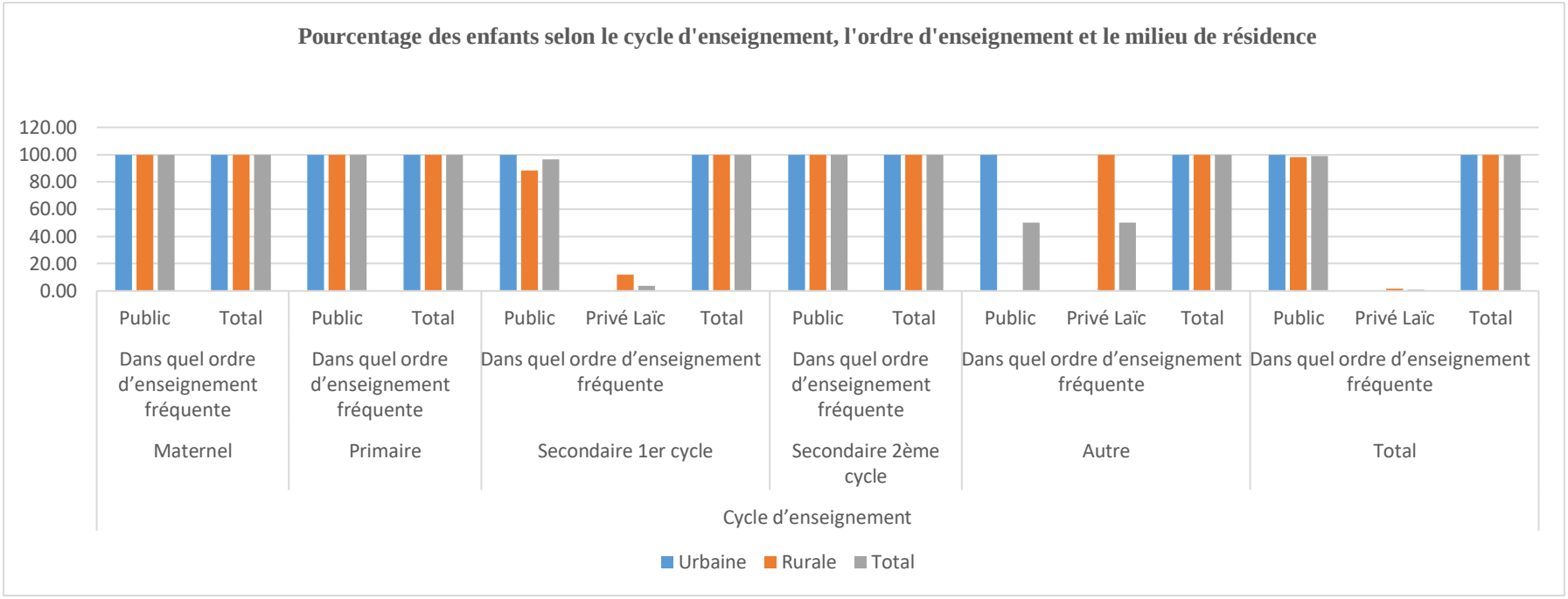
Pourcentage des enfants selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence
120.00
100.00
80.00
60.00
40.00
20.00
0.00
Public
Total
Public
Total
Public
Privé Laïc
Total
Public
Total
Public
Privé Laïc
Total
Public
Privé Laïc
Total
Dans quel ordre d'enseignement fréquente
Dans quel ordre d'enseignement fréquente
Dans quel ordre d'enseignement fréquente
Dans quel ordre d'enseignement fréquente
Dans quel ordre d'enseignement fréquente
Dans quel ordre d'enseignement fréquente
Maternel
Primaire
Secondaire 1er cycle
Secondaire 2ème cycle
Autre
Total
Cycle d'enseignement
Urbaine
Rurale
Total

Ce graphique présente cette fois-ci le pourcentage des enfants répartis selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence. A cet effet, le cycle d'enseignement en milieu urbain enregistrerait 100% pour ce qui est de la maternelle, le primaire, le secondaire 1er cycle, second cycle et dans les autres ordres d'enseignement en ce qui concerne le public ; pour ce qui est du privé laïc en milieu urbain, la commune de NDOBIAN enregistrerait 0% dans tous les cycles d'enseignement ce qui témoignerait de l'inexistence d'établissement privé laïc en milieu urbain dans cette commune. Pour ce qui est du milieu rural, les cycles d'enseignement : Maternelle, primaire et secondaire second cycle enregistreraient un pourcentage de 100% des enfants desdits ménages qui y fréquenteraient ; le secondaire 1er cycle quant à lui présenterait 88.24% des enfants qui seraient inscrits à l'enseignement public contre 11.76% des enfants tournés vers l'enseignement privé laïc. Ceci signifierait qu'il existerait des établissements privés laïcs en milieu rural mais en nombre insuffisant.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Le tableau 3.27 montre les raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire.

Milieu de résidence		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de résidence	Rurale	33.33	66.67	0.00
	Total	33.33	66.67	0.00

Source : Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

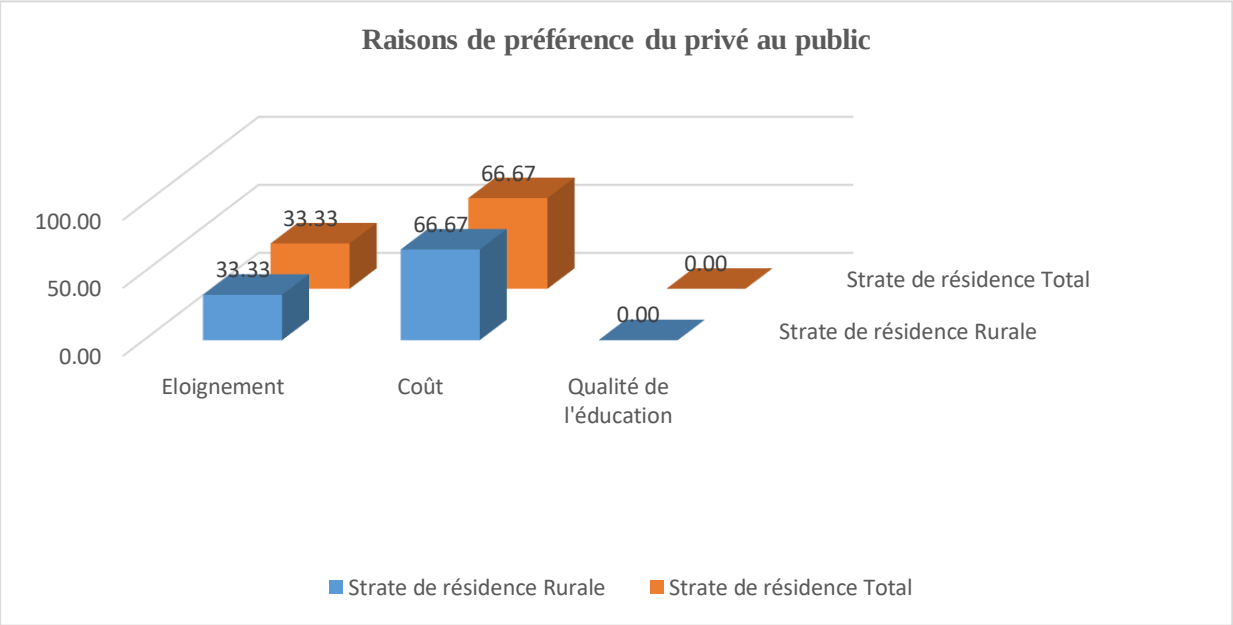

Le graphique ci-dessus présente les raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire dans la commune de NDOBIAN. En milieu rural, la réalité qui prévaudrait est celle selon laquelle on relèverait l'inexistence pratiquement ou alors l'insuffisance drastique d'établissement scolaire privé, ce qui impliquerait à cet effet le caractère presque obligatoire de fréquenter pour les enfants de cette commune les établissements publics.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village/quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Le tableau 3.28 montre la répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		Existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
		Urbaine	Rurale	Total	Oui	Non	Total
cycle	Maternel	51.65	37.35	42.41	86.24	13.76	100.00
	Primaire	51.65	44.58	47.08	89.26	10.74	100.00
	Secondaire	46.15	20.48	29.57	86.84	13.16	100.00
	Formation professionnelle	3.30	3.61	3.50	33.33	66.67	100.00
	Total	38.19	26.51	30.64	86.03	13.97	100.00

Source: Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

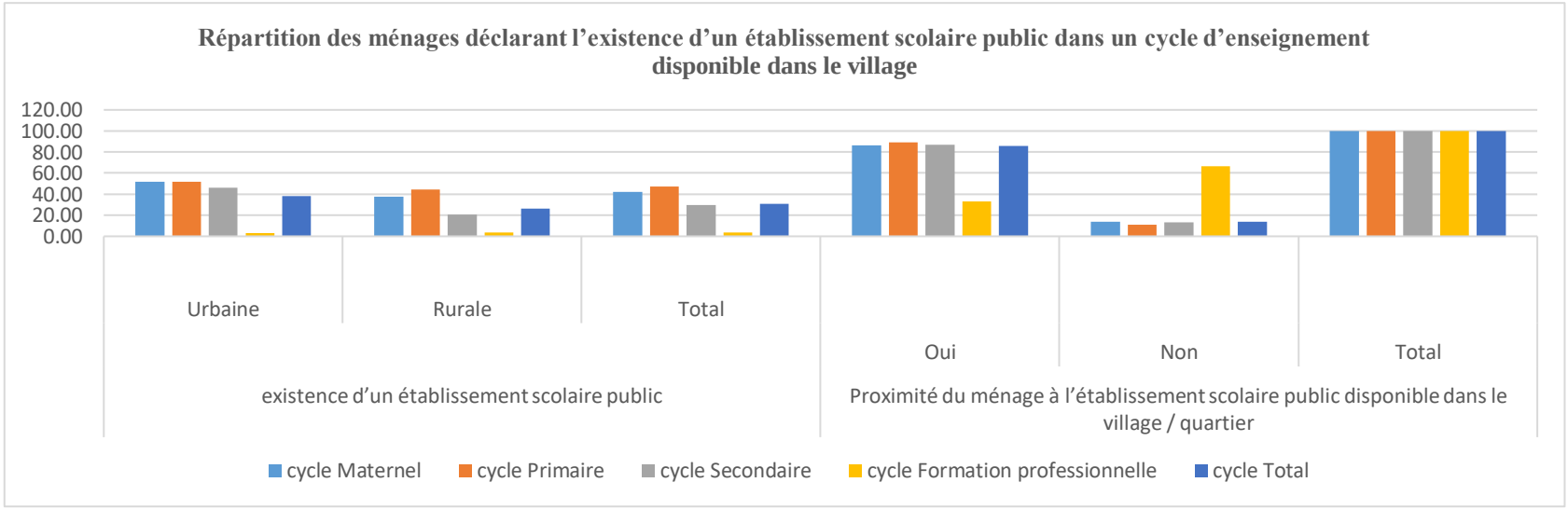

Le tableau 3.28 montre la répartition des ménages ayant déclaré l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village ou le quartier selon le milieu de résidence et de la proximité du ménage à cet établissement scolaire public. IL s'avère qu'en milieu rural, les établissements scolaires publics existeraient mais ne seraient pas en nombre suffisant. En effet, cette commune présenterait 37.35% pour la maternelle, 44.58% pour ce qui est du primaire, 20.48% du secondaire et 3.61% en ce qui concerne les formations professionnelles, pour un total global de 26.51%. En milieu urbain, ces résultats seraient plus significatifs du fait de la présence d'un nombre plus élevé d'habitants dans cette strate; alors NDOBIAN présenterait une assez grande existence d'établissements scolaires publics à l'instar de la maternelle et du primaire 51.65%, du secondaire à 46.15% et enfin les formations professionnelles 3.30% pour un total de 38.19%. Il serait opportun de relever que les formations professionnelles seraient en nombre légèrement plus élevé en milieu rural par rapport au milieu urbain, mais de manière générale, la commune gagnerait à construire des centres de formation professionnelle. In fine, ledit graphique montrerait à 86.03% que globalement les établissements scolaires publics disponibles dans le village seraient à proximité de la majorité des ménages, en dehors des formations professionnelles que 66,67% des ménages déclarent qu'elles seraient très éloignées.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Les établissements scolaires existent dans la commune de Ndobian dans plusieurs cycles d'enseignement. Nous allons dans ce cas analyser l'accessibilité de l'école publique dans cette commune.

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Le tableau 3.29 montre la distance moyenne parcourue et le temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence.

Cycle disponible		Strate de résidence					
		Urbaine		Rurale		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
cycle	Maternel	57.09	4.24	99.43	2.95	84.44	3.40
	Primaire	6072.56	10.48	230.12	10.27	2298.84	10.34
	Secondaire	88.49	8.58	197.08	17.36	158.63	14.25
	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total	1554.54	5.83	131.66	7.64	635.48	7.00

Source: Enquête CC AP2, commune de NDOBIAN 2022

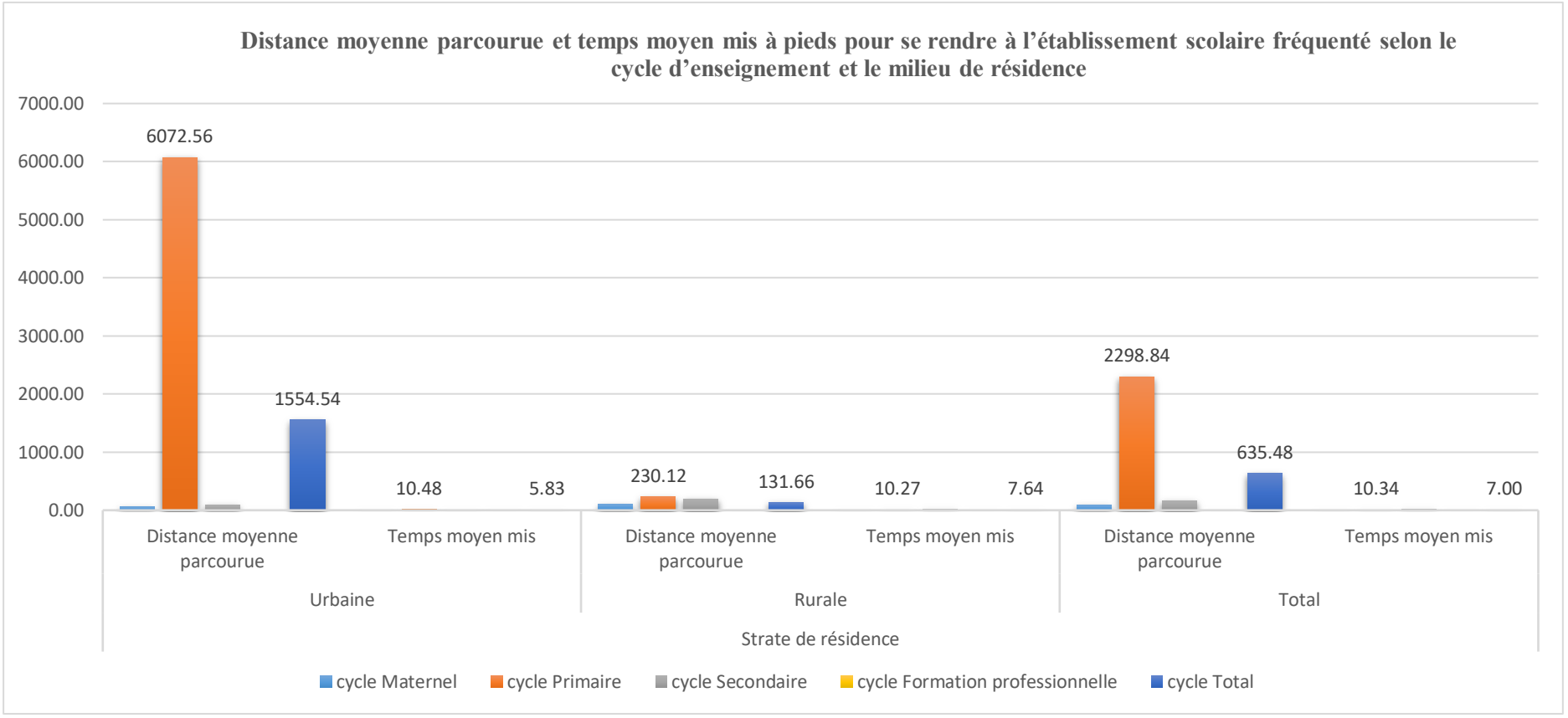
Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence
7000.00
6000.00
5000.00
4000.00
3000.00
2000.00
1000.00
0.00
6072.56
1554.54
10.48
5.83
230.12
131.66
10.27
7.64
2298.84
635.48
10.34
7.00
Distance moyenne parcourue
Temps moyen mis
Distance moyenne parcourue
Temps moyen mis
Distance moyenne parcourue
Temps moyen mis
Urbaine
Rurale
Total
Strate de résidence
cycle Maternel
cycle Primaire
cycle Secondaire
cycle Formation professionnelle
cycle Total

Le tableau 3.29 présente la distance moyenne parcourue et le temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence. A cet effet, il montre qu'en milieu urbain, les distances parcourues seraient les suivantes : pour la maternelle 57,09 m, le primaire 6072.56 m, le secondaire 88,49 m pour les temps mis respectivement de 4,24 minutes, 10,48 minutes et 8,58 minutes. Par contre, en milieu rural, les distances parcourues seraient les suivantes : pour la maternelle 99,43 m, le primaire 230,12 m, le secondaire 197,08 m pour les temps mis respectivement de 2,95 minutes, 10,27 minutes et 17,36 minutes. Il conviendrait donc de conclure que les enfants parcourent des distances plus importantes en milieu urbain par rapport au milieu rural et donc finalement mettraient beaucoup plus de temps pour se rendre dans les différents établissements. Dans la section précédente, nous avons présenté les établissements scolaires qui existent dans la commune de Ndobian dans les cycles d'enseignement et analysé l'accessibilité de l'école publique dans cette commune. A présent, nous allons ressortir les caractéristiques de l'environnement scolaire.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Dans cette partie, nous allons présenter les caractéristiques de l'environnement scolaire notamment celles déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Le tableau 3.30 fait ressortir la proportion des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		A un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	A un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	A un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
cycle	Maternel	21,98	19,78	19,78	4,40	12,05	9,04	7,23	5,42	15,56	12,84	11,67	5,06
	Primaire	42,86	40,66	38,46	6,59	32,53	29,52	24,70	10,24	36,19	33,46	29,57	8,95
	Secondaire	37,36	37,36	34,07	0,00	7,23	9,64	7,83	0,00	17,90	19,46	17,12	0,00
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	25,55	24,45	23,08	2,75	12,95	12,05	9,94	3,92	17,41	16,44	14,59	3,50

Source : Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

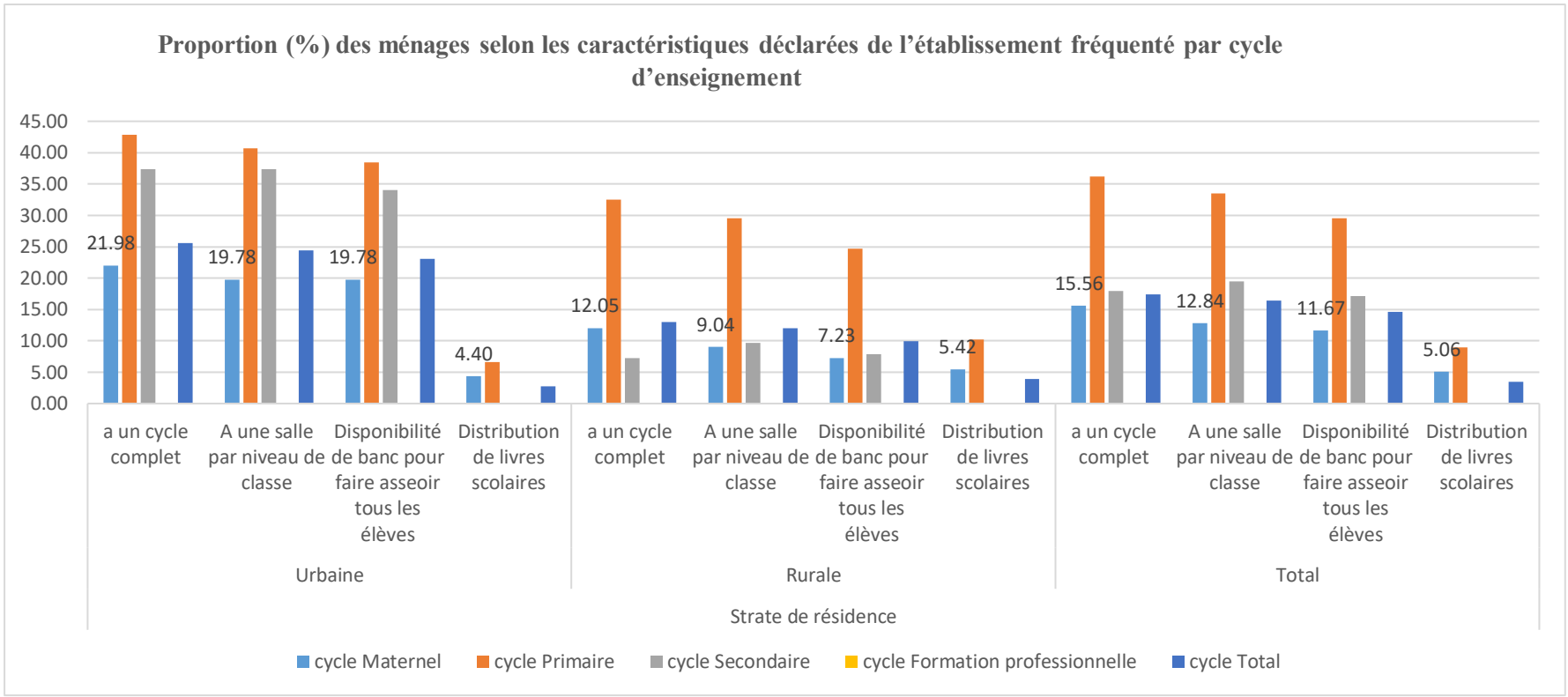
Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement
45.00
40.00
35.00
30.00
25.00
20.00
15.00
10.00
5.00
0.00
21.98
19.78
19.78
4.40
12.05
9.04
7.23
5.42
15.56
12.84
11.67
5.06
a un cycle complet
A une salle par niveau de classe
Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves
Distribution de livres scolaires
Urbaine
Rurale
Total
Strate de résidence
cycle Maternel
cycle Primaire
cycle Secondaire
cycle Formation professionnelle
cycle Total

Le tableau 3.30 présente les proportions des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement. En effet, la commune de NDOBIAN enregistrerait 25,55% des établissements fréquentés à un cycle complet tous les cycles d'enseignement y compris, contre 12,95% en milieu rural. Cela témoignerait du fait que les établissements sont fréquentés en milieu urbain que rural dans la commune de NDOBAIN ceci certainement à cause de la présence d'un nombre important de personnes en milieu urbain. Il semblerait que la distribution des manuels scolaires ainsi que la disponibilité des tables bancs seraient présentes mais de manière insuffisante car en milieu urbain, ces deux facteurs enregistrent respectivement 23.08% et 2.75% contre 14.59% et 3.50% en milieu rural, ce qui représenterait un pourcentage très faible pour un enseignement et même une éducation de qualité.

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Le tableau 3.31 montre le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle.

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
cycle	Maternel	19,91	64,44	17,78	17,78	100,00
	Primaire	18,39	64,00	15,00	21,00	100,00
	Secondaire	23,82	76,00	6,00	18,00	100,00
	Formation professionnelle	.	0.00	0.00	0.00	0,00
	Total	20,13	67,18	13,33	19,49	100,00

Source: Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

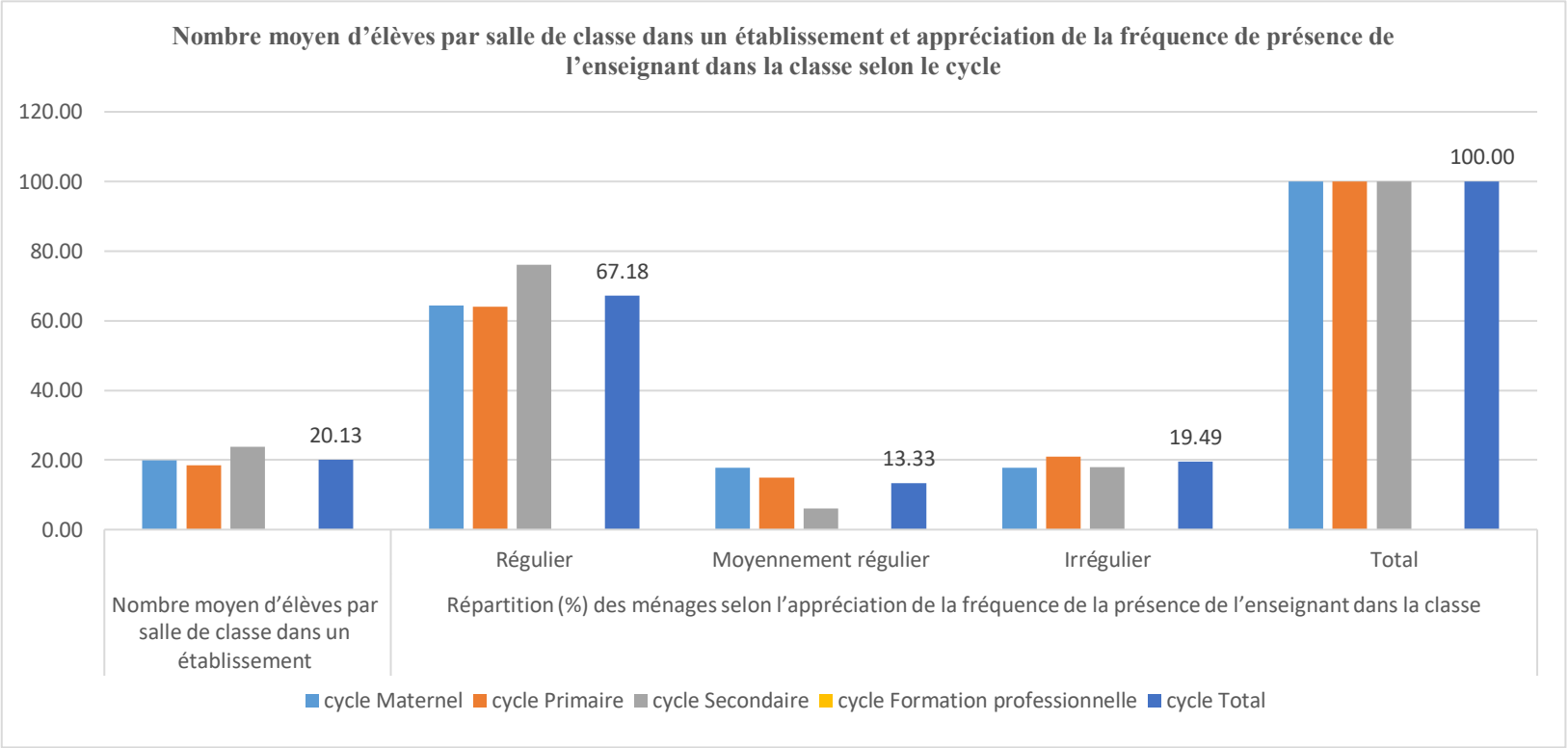
Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle
120.00
100.00
80.00
60.00
40.00
20.00
0.00
20.13
67.18
13.33
19.49
100.00
Régulier
Moyennement régulier
Irrégulier
Total
Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement
Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe
cycle Maternel
cycle Primaire
cycle Secondaire
cycle Formation professionnelle
cycle Total

Le tableau 3.31 présente le nombre moyen d'élèves par salle dans un établissement ainsi que l'appréciation en pourcentage de la fréquence de présence de l'enseignement dans les classes selon le cycle. A cet effet, il ressort de ce tableau que le nombre moyen d'élèves tout cycle compris serait faible car il ne représenterait que 20.13% du nombre d'enfants total dont 19,91% à la maternelle, 18,39% au primaire et 23,82% au secondaire. De même, il en ressort que des 67.18% des ménages qui déclarent que les enseignants seraient réguliers, il y aurait 64,44% à la maternelle, 64,00% au primaire et 76,00% au secondaire. Par ailleurs, 19.49% des ménages déclarent que les enseignants seraient irréguliers dans les établissements.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Le Tableau 3.32 relève la proportion dans la commune des ménages qui ne participent pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle disponible		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE					
		Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
	maternelle	**0,00**					
cycle	Primaire	1,95	40	0	20	0	40
	Secondaire	1,95	60	0	0	0	40
	formation professionnelle	0					
	Total	**0,97**	50	0	10	0	40

Source: Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

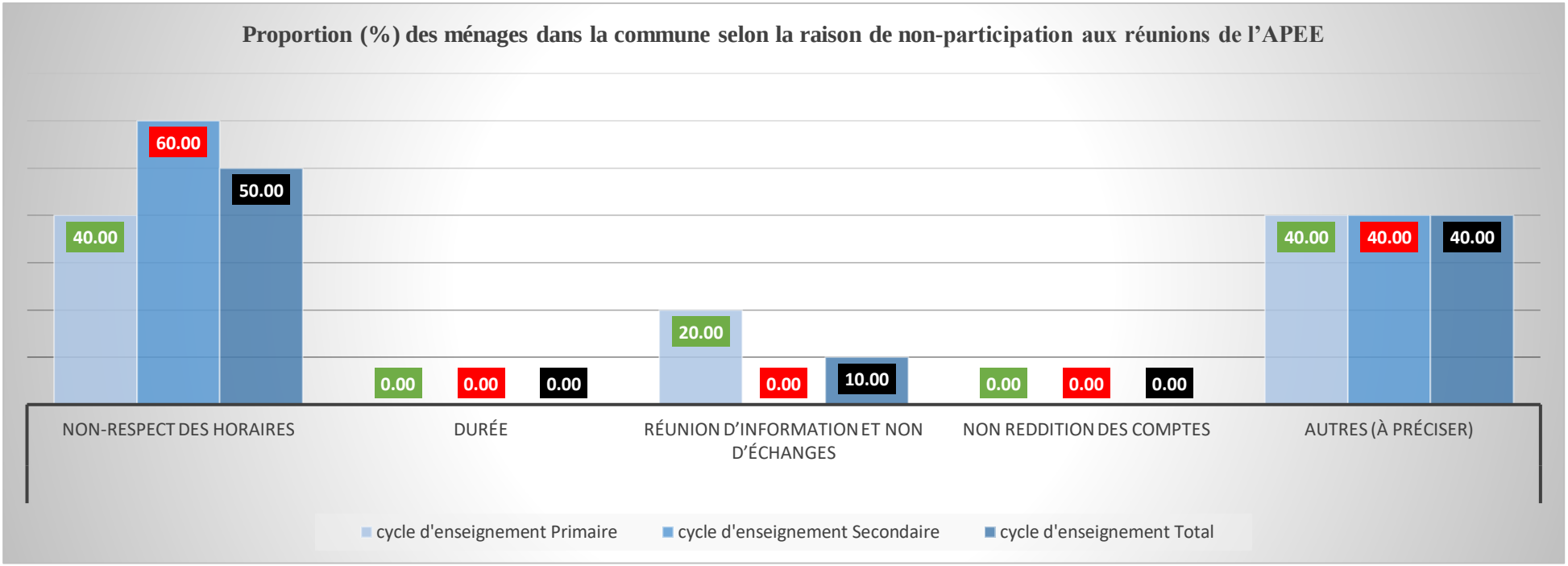

Le tableau ci-dessus présente la proportion des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE. En réalité, si les ménages n'assistent pas aux réunions, il semblerait que ce serait à cause du non-respect des horaires fixés par les établissements eux-mêmes comme démontrerait ce tableau avec 40% des horaires non respectées au primaire contre 60% au secondaire. Ceci représenterait beaucoup de retard quant à la tenue d'une réunion, nécessaire pour échanger avec les ménages.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Dans cette section nous allons analyser le coût de l'éducation et la gestion des ouvrages dans les établissements de la commune de Ndobian.

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais	Elevé	Raisonnable	Faible	
Cycle	Maternel	17224.44	8300.00	10075.56	64.44	33.33	2.22	1.56
	Primaire	7701.05	8319.00	3515.05	42.00	57.00	1.00	3.11
	Secondaire	28290.00	12470.00	11674.00	56.00	44.00	0.00	0.78
	Formation professionnelle	/	/	/	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total	15177.97	9378.97	7121.05	50.77	48.21	1.03	1.36

Source: Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

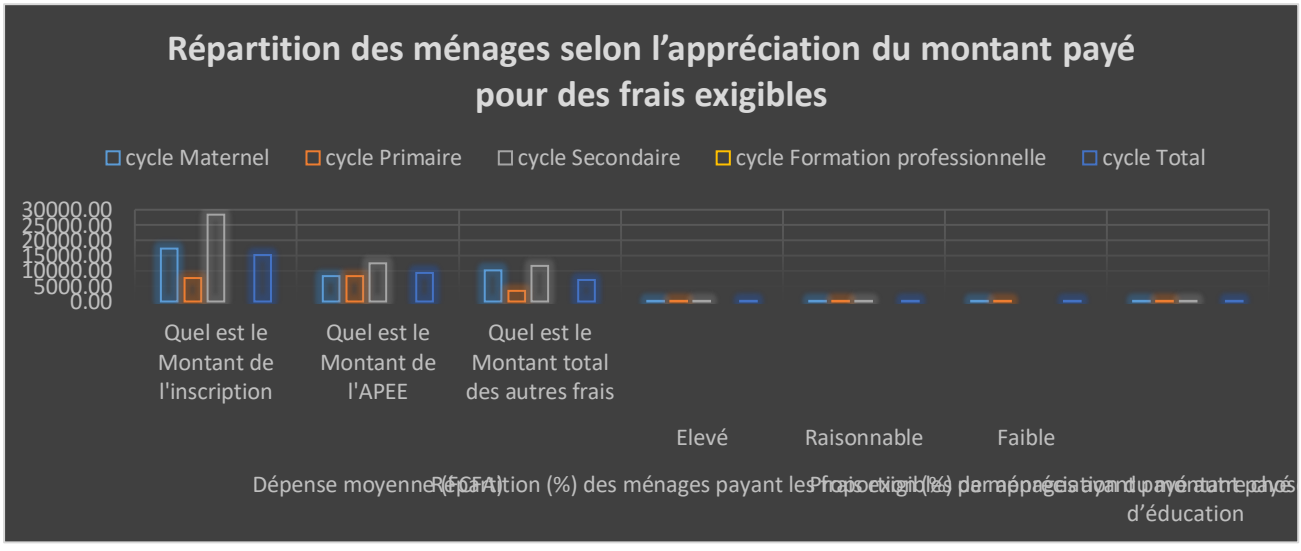

Le tableau 3.33 présente la répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour les frais exigibles. Il ressortirait dudit tableau que les frais à payer pour la maternelle seraient de 17 224 F, 7 701 F pour le primaire et 28 290 F pour le secondaire. En effet, au total 50.77% des ménages interrogés seraient d'avis sur la question du cout des frais d'exigibilité, 48.21% des ménages trouveraient que les frais seraient raisonnables et enfin 1.03% penseraient que les frais seraient faibles. Faudrait-il ajouter, 3.11% des ménages auraient payé des frais supplémentaires au primaire par rapport à d'autres cycles d'enseignement.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagées					
		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
cycle	Maternel	12,84	10,89	1,56	0,00	1,17	0,39
	Primaire	30,35	20,62	1,17	0,00	2,72	0,00
	Secondaire	14,79	11,28	0,78	0,00	0,00	0,00
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	14,49	10,70	0,88	0,00	0,97	0,10

Source: *Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022*

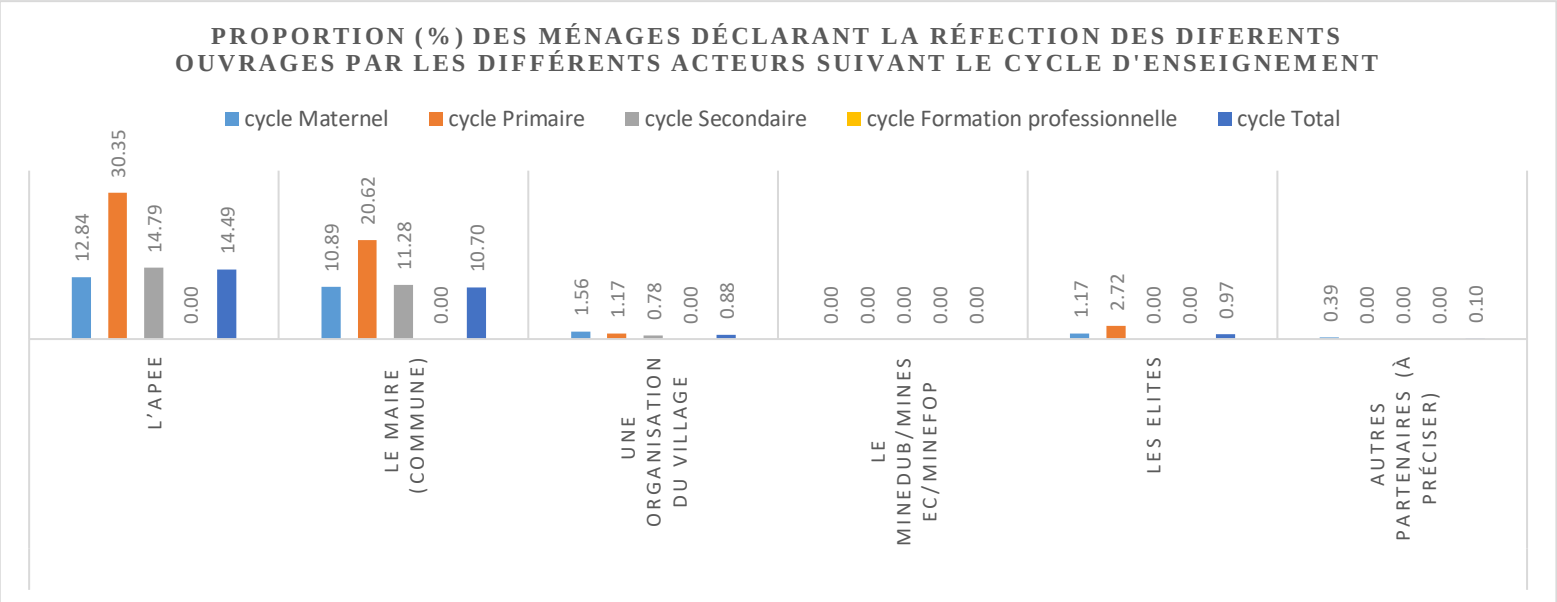

Le tableau 3.34 présente la proportion des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement. A cet effet, le présent tableau nous montre que ce serait l'APEE qui s'impliquerait le plus dans la réfection des ouvrages endommagés dans cette commune. Elle serait présente à hauteur de 14,49% tous les cycles y compris, suivi de la mairie avec 10,70%. Une organisation du village s'impliquerait aussi mais juste quelques peu, le ministère de tutelle quant à lui, n'enregistrerait aucun effort et finalement les élites s'impliqueraient aussi très peu, la preuve leur pourcentage représenterait 0,97%.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Nous allons dans cette partie apprécier le service de l'éducation par cycle dans la commune de Ndobian.

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Le tableau 3.35 montre la proportion des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement de l' établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d' équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	3,50	11,11	44,44	44,44	33,33	22,22	22,22	55,56	22,22	22,22	44,44	11,11
	Primaire	7,40	26,32	63,16	31,58	47,37	15,79	15,79	36,84	0,00	26,32	15,79	10,53
	Secondaire	1,56	50,00	50,00	25,00	50,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00
	formation professionnelle	0,00											
	Total	3,11	25,00	56,25	34,38	43,75	15,63	15,63	37,50	9,38	21,88	25,00	9,38

Source : Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

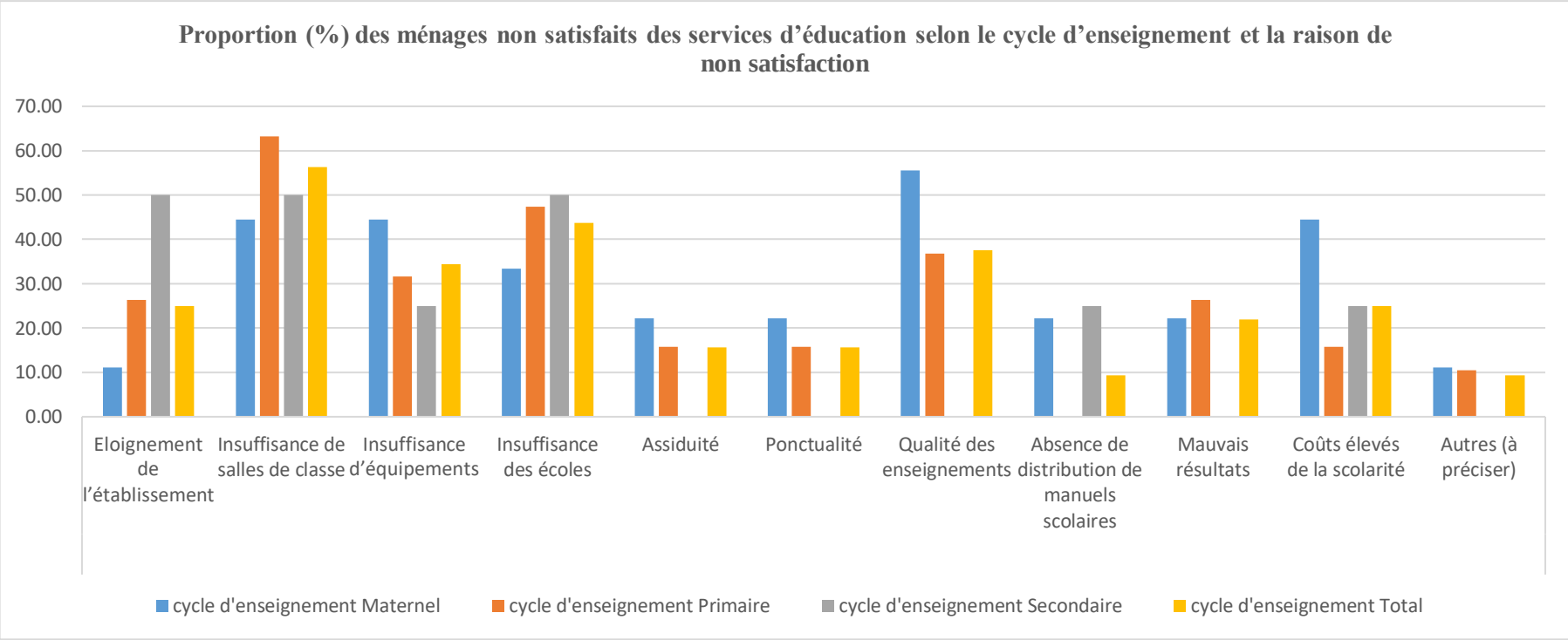
Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction
70.00
60.00
50.00
40.00
30.00
20.00
10.00
0.00
Eloignement de l'établissement
Insuffisance de salles de classe
Insuffisance d'équipements
Insuffisance des écoles
Assiduité
Ponctualité
Qualité des enseignements
Absence de distribution de manuels scolaires
Mauvais résultats
Coûts élevés de la scolarité
Autres (à préciser)
cycle d'enseignement Maternel
cycle d'enseignement Primaire
cycle d'enseignement Secondaire
cycle d'enseignement Total

Le tableau ci- dessus présente les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction. Au regard de ce tableau, les statistiques montrent 3,11% des ménages ne seraient pas satisfaits des services de l'éducation, soit 3,50% à la maternelle, 7,40% au primaire et 1,56 au secondaire. Les ménages ont évoqué que les causes de non satisfaction seraient l'insuffisance des salles de classe avec respectivement 44,44% à la maternelle, 63,16% au primaire, 50,00% au secondaire. De même, l'insuffisance des écoles serait aussi une cause de non satisfaction des ménages, soit 33,33% à la maternelle, 47,37% au primaire, et 50,00% au secondaire. Aussi d'autres causes ont été relevées, on noterait une absence de distribution de manuels scolaires, 9,38%, l'éloignement de l'établissement et sans oublier le cout élevé de la scolarité. Autant de choses qui révèleraient la non satisfaction des ménages du service de l'éducation.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Cette partie relève les différentes actions à mettre en œuvre en vue de l'amélioration du service de l'éducation.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'école maternelle
cycle	Maternel	6.61	2.72	3.50	1.17	7.00	9.73	0.39
	Primaire	17.51	6.61	6.23	5.45	15.56	19.46	0.00
	Secondaire	6.23	3.89	1.95	2.33	7.78	12.06	0.00
	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total	7.59	3.31	2.92	2.24	7.59	10.31	0.10

Source : Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

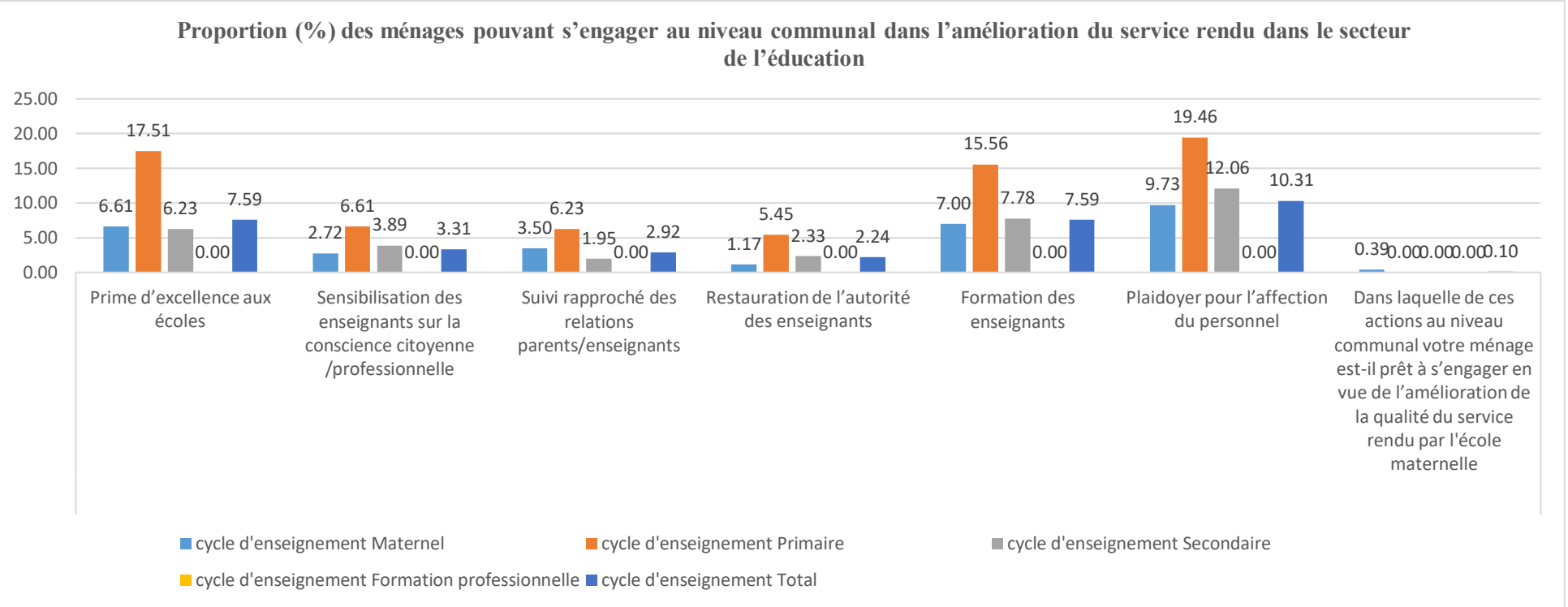
Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation
25.00
20.00
15.00
10.00
5.00
0.00
6.61
17.51
6.23
0.00
7.59
2.72
6.61
3.89
0.00
3.31
3.50
6.23
1.95
0.00
2.92
1.17
5.45
2.33
0.00
2.24
7.00
15.56
7.78
0.00
7.59
9.73
19.46
12.06
0.00
10.31
0.39
0.00
0.00
0.00
0.10
Prime d'excellence aux écoles
Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle
Suivi rapproché des relations parents/enseignants
Restauration de l'autorité des enseignants
Formation des enseignants
Plaidoyer pour l'affection du personnel
Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'école maternelle
cycle d'enseignement Maternel
cycle d'enseignement Primaire
cycle d'enseignement Secondaire
cycle d'enseignement Formation professionnelle
cycle d'enseignement Total

Tableau 3.36 propose les proportions des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. D'après ce tableau, les ménages préfèreraient qu'il y'ait une affectation du personnel dans les établissements de la commune de NDOBIAN. Selon eux, ce serait le problème le plus triade avec 10,31% ensuite ce serait la formation des enseignants avec les primes d'excellence aux écoles qui seraient les problèmes à gérer en priorité par les ménages comme actions au niveau communal en vue d'améliorer l'éducation.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
		Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	15,18	3,11	2,33	3,50	0,39	0,78	1,17	0,78	4,28	0,00
	Primaire	32,68	4,28	3,89	7,39	2,33	1,95	2,33	1,17	8,95	0,39
	Secondaire	16,34	2,33	1,17	3,50	0,39	0,39	0,39	0,39	5,06	0,39
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	16,05	2,43	1,85	3,60	0,78	0,78	0,97	0,58	4,57	0,19

Source : Enquête CCAP2, commune de NDOBIAN 2022

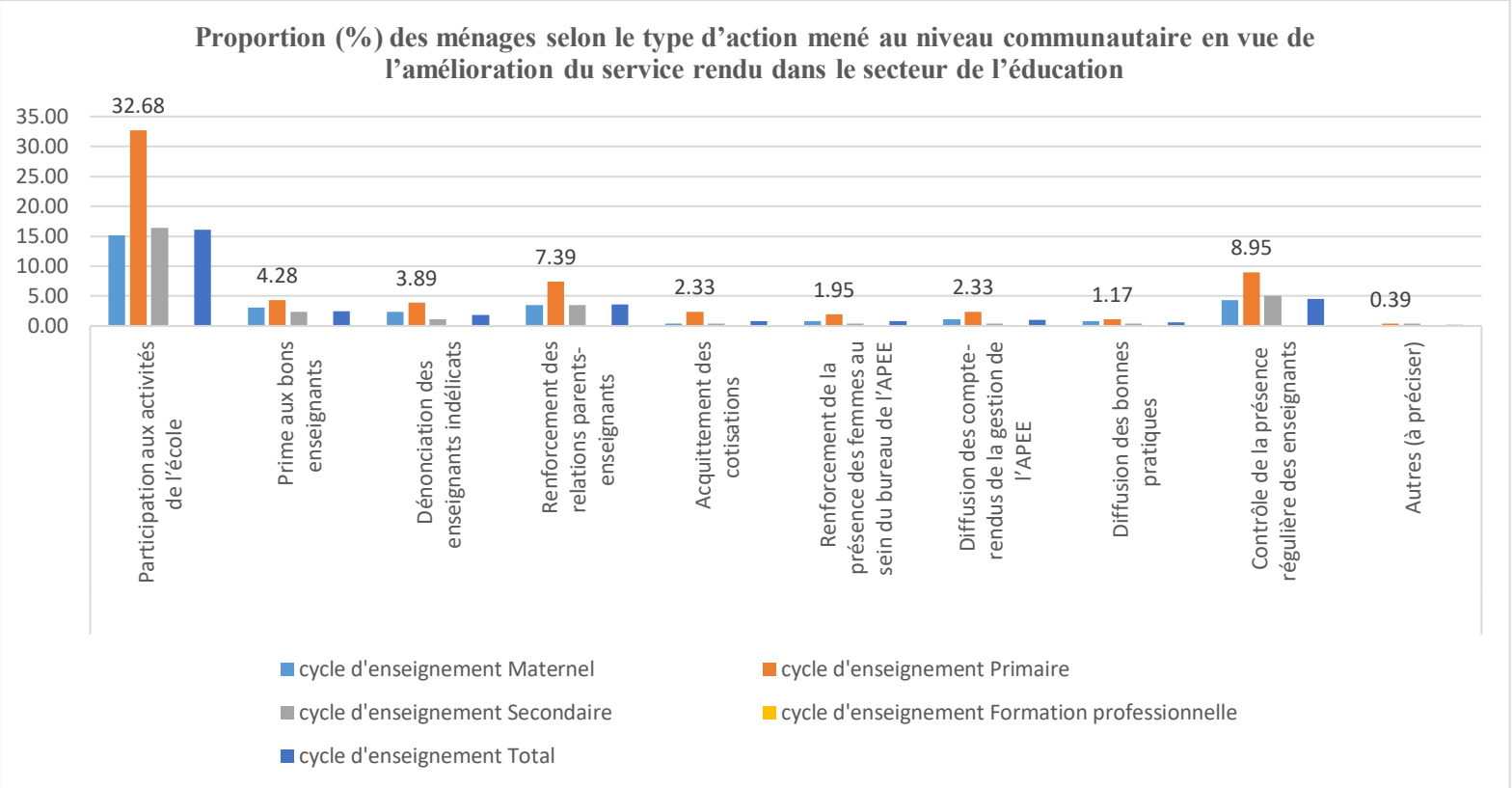
Proportion (%) des ménages selon le type d'action mené au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation
35.00
30.00
25.00
20.00
15.00
10.00
5.00
0.00
32.68
4.28
3.89
7.39
2.33
1.95
2.33
1.17
8.95
0.39
Participation aux activités de l'école
Prime aux bons enseignants
Dénonciation des enseignants indélicats
Renforcement des relations parents-enseignants
Acquittement des cotisations
Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE
Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE
Diffusion des bonnes pratiques
Contrôle de la présence régulière des enseignants
Autres (à préciser)
cycle d'enseignement Maternel
cycle d'enseignement Primaire
cycle d'enseignement Secondaire
cycle d'enseignement Formation professionnelle
cycle d'enseignement Total

Le tableau 3. 37 montre les proportions des actions des ménages selon le type d'action en vue d'améliorer les conditions d'éducation. Les statistiques dudit tableau laisserait entrevoir que les ménages prioriseraient la participation aux activités de l'école car celle-ci serait plus représentative que les autres notamment 16,05% ensuite il y'aurait le renforcement des relations parents-enseignants à 3,60% et d'autres actions comme l'octroi des primes aux bons enseignants, la dénonciation des parents indélicats, le contrôle de la présence régulière entre autres.

III.5 Fourniture des services communaux

Comme dans les précédents secteurs, la commune de Ndobian offre également des services communaux, entre autres la production des actes de naissance, de mariage, de décès…Nous allons examiner ces différents services.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Dans cette partie, nous allons présenter les caractéristiques des services qu'offre la Commune de Ndobian. Nous allons examiner la demande de service, l'accueil à la Commune et le temps mis pour l'obtention d'un service.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Le tableau 3.38 présente les différentes demandes de service, l'accueil à la commune et le temps mis pour l'obtention du service.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
service	Acte de naissance	5,84	3,11
	Acte de décès	,39	,39
	Acte de mariage	,39	,39
	Légalisation des documents officiels	,78	,78
	Délivrance des documents d'Urbanisme	,00	,00
	Aménagement des voiries	,39	,00
	Gestion des déchets /assainissement	,39	,39
	Hygiène et salubrité	,00	,00
	Aménagement des espaces verts et de loisir	,00	,00
	Transport public	,78	,39
	Eclairage public	5,06	2,72
	Aménagement des aires de jeux	,39	,39
	Certificat de domicile	,00	,00
	Validation des plans de localisation	,00	,00
	Authentification des documents	,39	,39
	Informations	,39	,39
	Autres	,39	,39

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.38 montre que sur les 5,84% de ménages qui auraient sollicité l'établissement d'un acte de naissance pendant les 12 derniers mois, 3,11% estimeraient que l'accueil pour le service serait bon. De même, sur les 5,06% de ménages qui auraient sollicité l'éclairage public pendant les 12 derniers mois, 2,72% estimeraient que l'accueil pour le service serait bon.

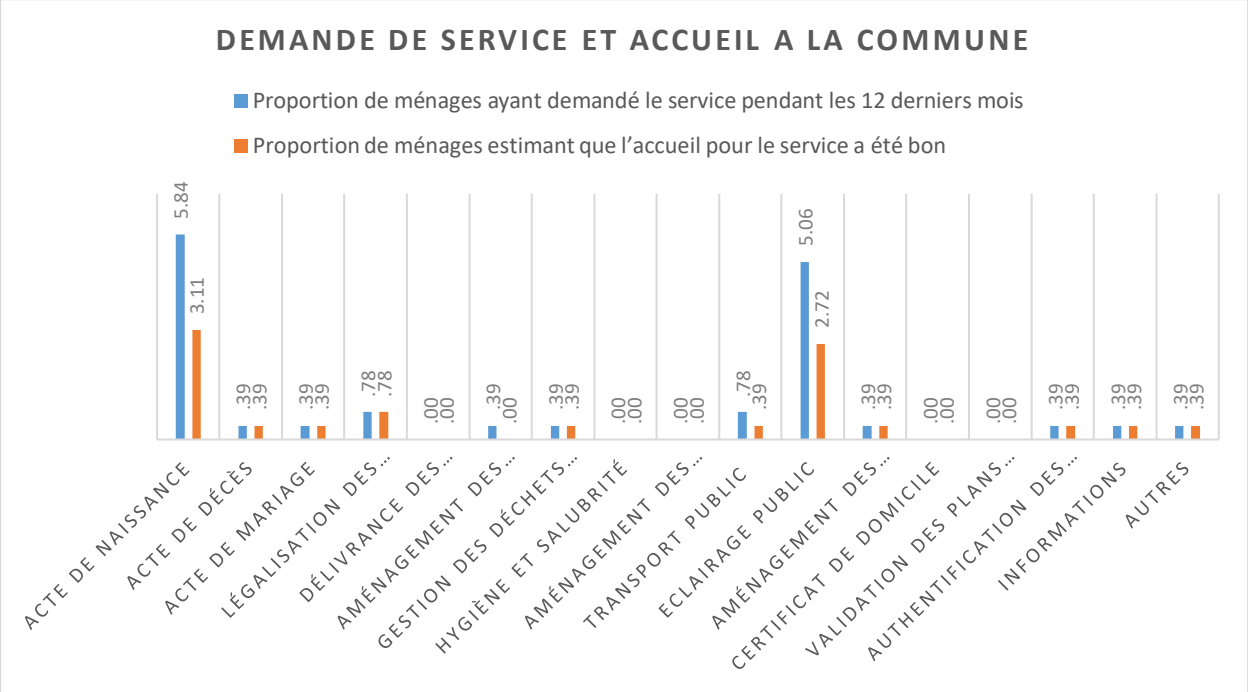

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

La fourniture des services ne se fait pas sans contraintes. Nous allons présenter les différentes contraintes relatives aux services communaux dans la Commune de Ndobian, notamment la cause de la lenteur pour rendre un service, l'absence du matériel, la mauvaise organisation des services et l'incompétence du personnel.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Le tableau 3.39 montre qu'il y a plusieurs causes au temps long pour rendre service à la commune.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal							
		Cause du temps long ou très long pour rendre service					
		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Autres (à préciser)	Total
service	Acte de naissance	27.30	18.18	0	0	54.55	100.0
	Aménagement des voiries	.0	0	0	100	0	100.0
	Gestion des déchets /assainissement	.0	0	0	0	100	100.0
	Eclairage public	72.70	9.09	9.09	9.09	0	100.0
	Aménagement des aires de jeux	.0	0	0	100	0	100.0
	Informations	.0	0	100	0	0	100.0
	Autres	100.0	0	0	0	0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.39 montre que 27,30% des ménages déclarent que l'indisponibilité ou l'absence du personnel pour l'établissement d'un acte de naissance serait la cause du long temps pour rendre ce service. De même, 18,18% de ces ménages déclarent que l'absence de matériel serait la cause du long temps pour l'établissement de l'acte de naissance. Aussi, 72,70% des ménages déclarent que l'indisponibilité ou l'absence du personnel pour l'éclairage public serait la cause du long temps pour rendre ce service.

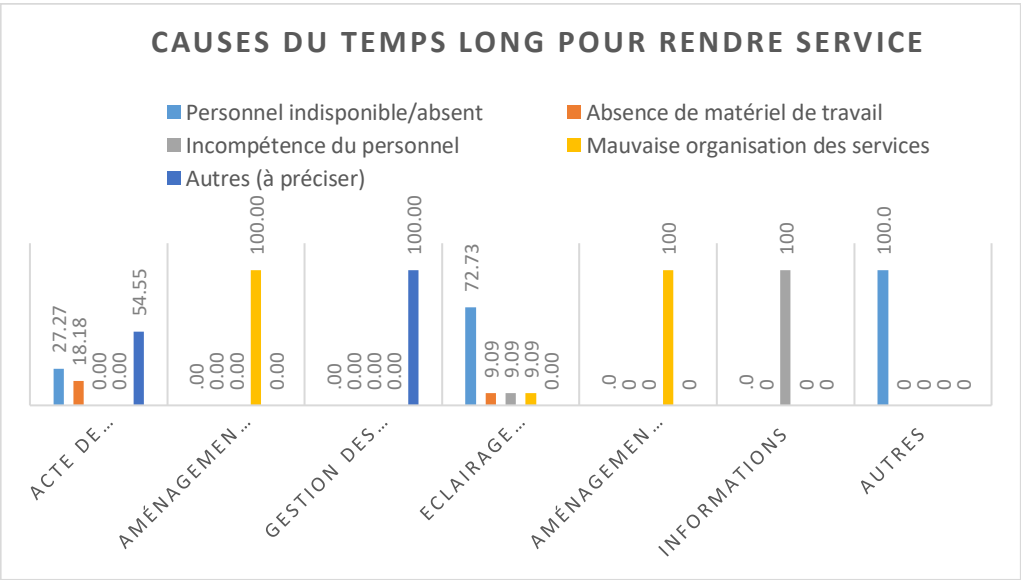

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service**
Acte de naissance	13.33
Acte de décès	100
Acte de mariage	0
Légalisation des documents officiels	0
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets /assainissement	0
Transport public	0
Eclairage public	7.70
Aménagement des aires de jeux	0
Authentification des documents	0
Informations	0
Autres	0

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.4 montre que 13,33% des ménages auraient payé un pourboire pour l'établissement d'un acte de naissance. De même, 100% des ménages auraient payé un pourboire pour l'établissement des actes de décès. Par ailleurs, 7,70% des ménages auraient payé pour l'éclairage public.

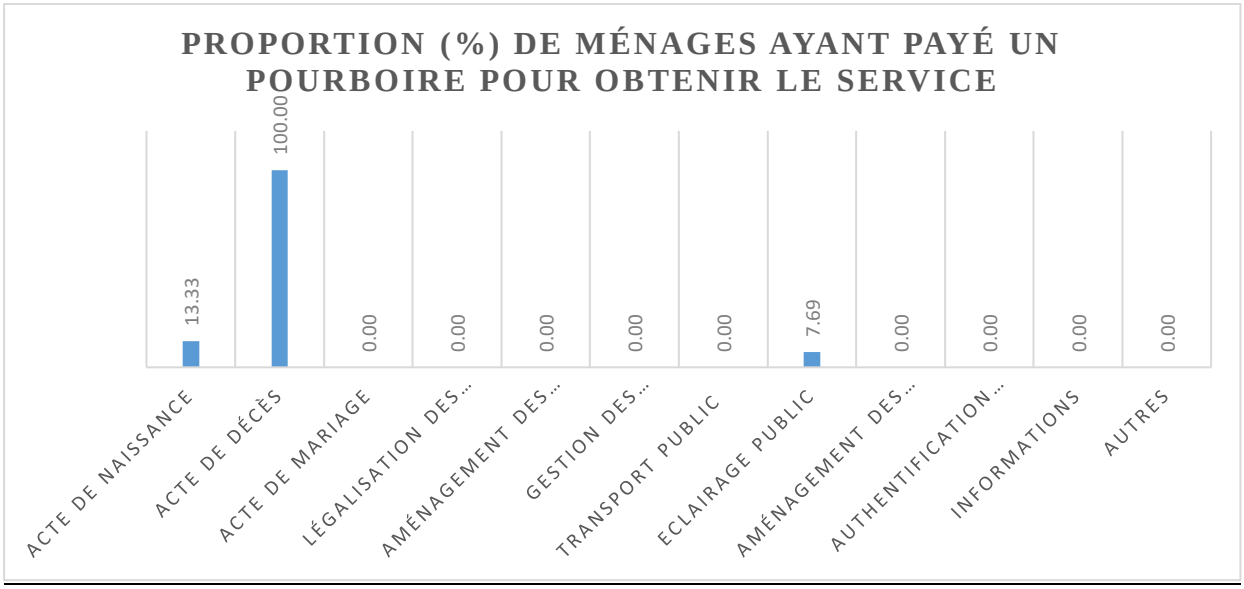

Après l'analyse des différentes contraintes relatives aux services communaux dans la Commune de Ndobian, notamment la cause de la lenteur pour rendre un service, l'absence du matériel, la mauvaise organisation des services et l'incompétence du personnel, nous allons présenter la promotion de l'engagement citoyen dans cette Commune.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Pour promouvoir l'engagement citoyen dans la Commune de Ndobian, certaines actions doivent être menées. Nous allons présenter les caractéristiques des activités de la Commune.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune
Le tableau 3.41 présente la proportion des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune						
Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l' année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l' année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	3.30	1.10	1.10	24.18	12.10
	Rurale	1.20	0.60	0.60	22.89	12.00
	Total	1.90	0.78	0.78	23.35	12.10

Source: Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

De ce tableau, il ressort que la commune accompagnerait 23,35 % des ménages dans les actions de développement, soit 24,18% en zone urbaine et 22,89% en zone rurale. De même, elle impliquerait 12,10 % des ménages dans la programmation et la budgétisation des actions de développement aussi bien en milieu rural qu'urbain. Cependant, 0,78% des ménages déclarent que la Commune communiquerait sur le budget annuel.

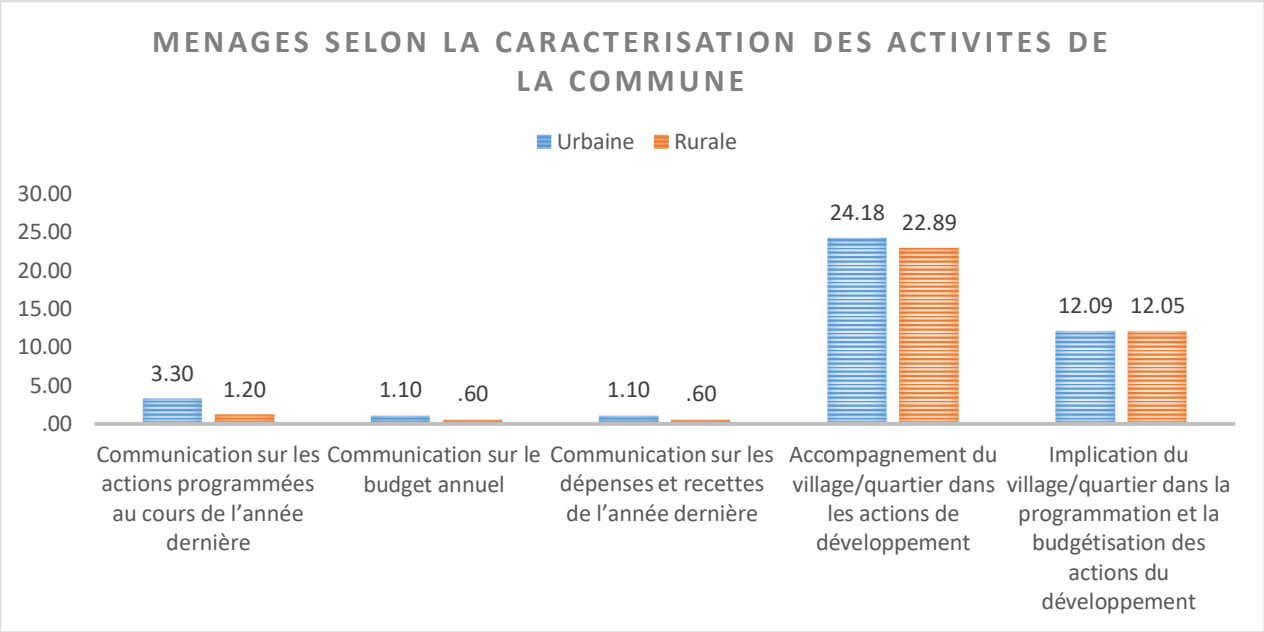

III.5.4 Appréciation des services communaux

Dans cette section, nous allons présenter l'appréciation des services communaux par les ménages sur la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, la non information des populations de la gestion communale, l'absentéisme du personnel …

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Le tableau 3.42 montre la proportion des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	34.07	32.30	83.87	38.71	0	3.23	12.90	9.68	6.45	6.45	6.50
Rural	46.39	19.50	77.92	24.68	9.09	19.48	16.88	24.68	5.19	3.90	14.30
Ensemble	42.02	23.10	79.63	28.70	6.48	14.81	15.74	20.37	5.56	4.63	12.00

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

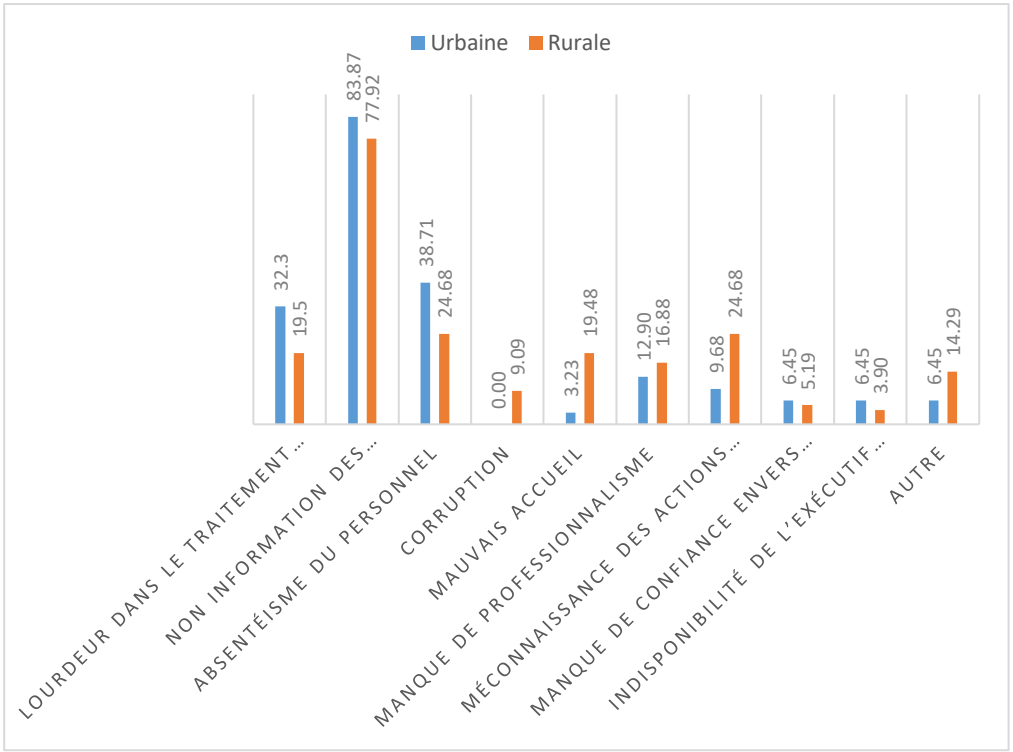
Urbaine
Rurale
32.3
19.5
83.87
77.92
38.71
24.68
0.00
9.09
3.23
19.48
12.90
16.88
9.68
24.68
6.45
5.19
6.45
3.90
6.45
14.29
LOURDEUR DANS LE TRAITEMENT ...
NON INFORMATION DES...
ABSENTÉISME DU PERSONNEL
CORRUPTION
MAUVAIS ACCUEIL
MANQUE DE PROFESSIONNALISME
MÉCONNAISSANCE DES ACTIONS...
MANQUE DE CONFIANCE ENVERS...
INDISPONIBILITÉ DE L'EXÉCUTIF...
AUTRE

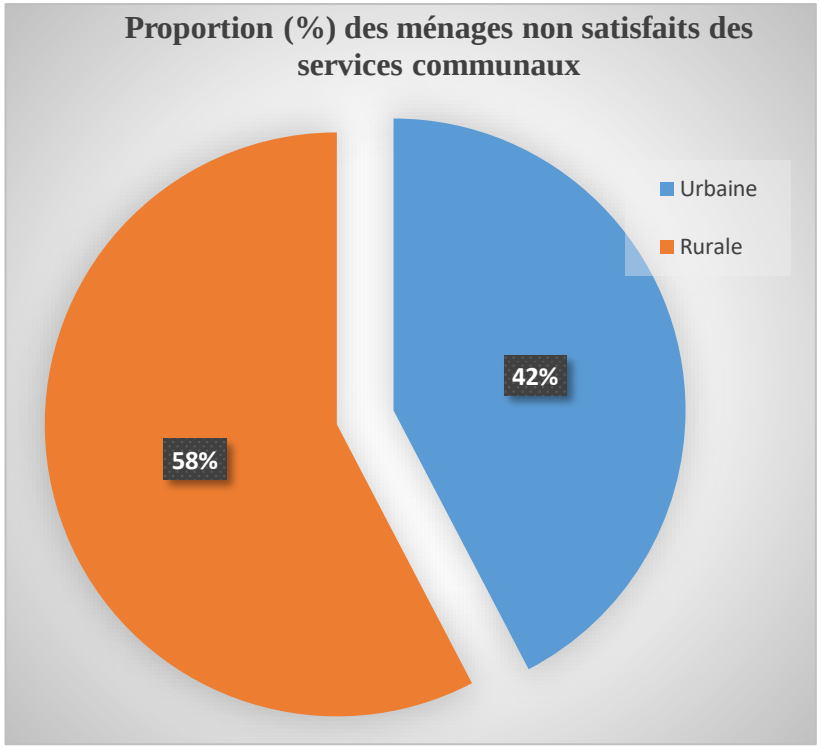
Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Urbaine
Rurale
42%
58%

Le tableau 3.42 montre que 42% des ménages seraient non satisfaits des services communaux soit 34,07% résident en zone urbaine et 46,39 en zone rurale. De même, 58% des ménages résident en zone rurale seraient non satisfaits des services communaux. En effet, 79,63% des ménages déclarent que la non information des populations de la gestion communale serait une des causes de non satisfaction, avec 83,87% des ménages en zone urbaine et 77,92% en zone rurale. Aussi, 28,70% de ménages déclarent que l'absentéisme du personnel serait aussi la cause de leur non satisfaction avec respectivement 38,71% en milieu urbain et 24,68% en milieu rural.

83,87% des ménages en zone urbaine seraient insatisfaits de la non information des populations sur la gestion communale. Par ailleurs, 6,45% des ménages en zone urbaine seraient non satisfaits de l'indisponibilité de l'exécutif communal contre 3,90% des ménages en zone rurale.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Dans la section précédente, un état des lieux sur les services communaux a été présenté, notamment les raisons de l'insatisfaction des ménages sur les services communaux. Dans cette section, nous allons présenter quelques actions des ménages dans la commune pour l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale.

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	39.60	9.89	48.35	9.89	4.40	3.30	3.30	4.40	62.64	2.20
Rural	55.40	10.24	47.59	6.02	3.61	3.61	9.64	12.65	38.55	3.60
Ensemble	49.80	10.12	47.86	7.39	3.89	3.50	7.39	9.73	47.08	3.10

Source : Enquête CCAP2, commune de Ndobian 2022

Le tableau 3.43 montre que plusieurs actions peuvent être mises en œuvre pour l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale. En effet, 55,40% des ménages en zone rurale contribueraient à la diffusion des informations communales dans la communauté, et 62,64% des ménages en zone urbaine participeraient aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune. De même, 4,40% des ménages en zone urbaine animeraient des tranches d'antenne dans les radios communautaires alors que 3,61% le feraient en zone rurale.

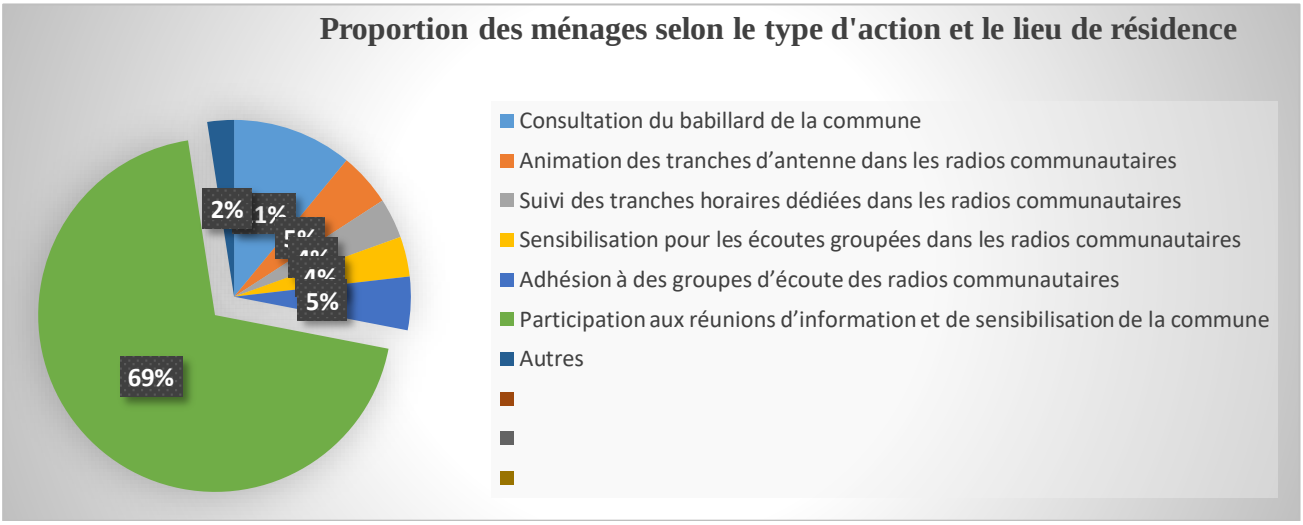

Le chapitre 3 fait ressortir les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il est divisé en cinq (05) grandes parties dont la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

Pour chaque secteur, après le diagnostic, des actions d'améliorations ont été proposées. Dans le chapitre 4, nous allons présenter le plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Dans ce chapitre, nous allons présenter le dispositif de suivi-évaluation pour la conduite des changements et proposer un plan d'action dans les différents secteurs cibles du scorecard.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Dans cette section nous allons mettre en place le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements dans la Commune de Ndobian. Pour cela, le Maire de la commune doit signer une décision qui met en place ledit comité composé des acteurs (les sectoriels), leurs rôles et les outils qu'ils vont utiliser.

N°	Acteurs	Rôles	Outils utilisés
1	**MINEE**	Suivi des changements issus des biens et services publics et services communaux dans le secteur de l'hydraulique	Fiche de suivi Tableau de bord
2	**MINEDUB**	Suivi des changements issus des biens et services publics et services communaux dans le secteur de l'éducation de base	Fiche de suivi Tableau de bord
3	**MINSANTE**	Suivi des changements issus des biens et services publics et services communaux dans le secteur de la santé	Fiche de suivi Tableau de bord
4	**Commune**	Suivi des changements issus des services communaux	Fiche de suivi Tableau de bord
5	**Société civile**	Suivi des changements issus des biens et services publics et services communaux	Fiche de suivi Tableau de bord
6	**MINESEC**	Suivi des changements issus des biens et services publics et services communaux dans le secteur de l'éducation de base	Fiche de suivi Tableau de bord

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure (de l'indicateur)
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre en eau potable dans la commune de Ndobian	Améliorer la qualité de l'eau à la consommation	Organisation de 08 sessions de Formation / Sensibilisation des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau à l'horizon 2024	Commune	Janvier à mars 2023		Nombre de sessions organisées	0	08	• Rapports de session de formation • Listes de présence	*Observation + enauete auprès des bénéficiaires des formations*
		Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau en fin 2024	Commune	Avril à juin 2023		Nombre de campagnes organisées	0	40	• Rapports de session • Listes de présence	*Observation*
	Accroitre le nombre de points d'approvisionnement en eau potable	Construction de 10 points d'eau supplémentaires dans certaines localités de la commune et certaines formations sanitaires .	Commune	Janvier à décembre 2023		Nombre de points d'eau construits supplémentaire construits	0	10	PV de réception	*enquete dans les localités + Observation*
		Plaidoyer auprès des donateurs	Commune	Février à novembre 2023		Nombre de plaidoyer auprès des donateurs	0	10	PV de réception	*Observation + Entretiens*
		Donation du site de construction des points d'eau	Commune	Septembre 2022 à aout 2023		Nombre de sites donnés	0	10	PV de réception	*Observation + Entretiens*
	Améliorer la gestion des points d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Commune	Septembre 2022 à aout 2023		Nombre de femmes intégrées dans le COGES	0	30	Rapports de session Listes de présence	*Observation + Entretiens*
		Redynamisation, mise en place du COGES	Commune	Septembre 2022 à décembre 2023		Nombre de COGES redynamisés ; mis en place	0	20	Rapports de session Listes de présence	*Observation + Entretiens*
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Commune	Janvier 2022 à décembre 2023		Nombre de normes respectées	0	10	PV de réunions	*Observation*
		Santé								
Améliorer le	Etendre, réhabiliter les équipements des	Plaidoyer auprès de	Commune	Septembre 2022 à		Nombre de	0	10	PV de	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure (de l'indicateur)
				Début	Fin					
niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre en santé dans la commune de Ndobian	formations sanitaires	l'Etat et de la Commune pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires		novembre 2023		formations sanitaires créées et équipées			livraison	*Observation*
		Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Commune pour la réhabilitation et l'équipement de formations sanitaires: • 40 lits métalliques ; • 40 matelas ;	Commune	Septembre 2022 à novembre 2023		Nombre de formations sanitaires réhabilitées et équipées	0	40 lits, 40 matelas, 01 échographe	PV de réception	*Observation + Entretiens*
	Améliorer la gestion du FOSA	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires	Commune	Septembre 2022 à décembre 2023		• 01 exemplaire de l'argumentaire • Nombre de personnels soignants affectés	0	20	Fiche du personnel de santé du District de santé de Ndobian Notes de prise de service	*Observation*
		Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Commune	Février à décembre 2023		Nombre de FOSA approvisionnées et équipées	0	20	Fiche du personnel de santé du District de santé de Ndobian PV de réception	*Enquete + Observation*
		Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Commune	Septembre 2022 à aout 2023		Nombre de FOSA maintenues et entretenues	0	20	PV des travaux Fiche de maintenance et d'entretien	*Observation + entretien*
	Réduire le coût d'accès aux soins de santé	Subvention du COSA et du COGE	Commune	Janvier à septembre 2023		Nombre de COSA et COGE subventionné	0	5	Liste des demandes	*Observation*
		Développement des partenaires publics, privés à l'horizon 2024	Commune	Septembre 2022 à aout 2024		Nombre de partenariat développé	0	10	Convention signée Liste de réunion	*Observation*
		Education								
Améliorer le niveau de satisfaction	Améliorer la qualité de l'encadrement dans les établissements scolaires	Formation du personnel enseignant	Commune	Septembre 2022 à aout 2023		Nombre de personnel enseignant formé	0	10	PV de formation	*Observation plus entretien*

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure (de l'indicateur)
				Début	Fin					
des ménages en rapport avec l'offre en éducation dans la commune de Ndobian		Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Commune	Septembre 2022 à		01 exemplaire de l'argumentaire Nombre d'enseignants affectés	0	200	Note de prise de service	*Observation*
	Faciliter l'encadrement dans les établissements scolaires	Participation aux activités de l'école	Commune	Septembre 2022 à aout 2023		Taux de participation aux activités scolaires	0	50	Photos ; Liste de présence etc.	*Observation*
		Contrôle de la présence régulière des enseignants	Commune	Septembre 2022 à aout 2024		Nombre de contrôles réalisés	0	160	Liste de présence Cahier de texte	*Observation*
		Prime aux bons enseignants	Commune	Septembre 2022 à juin 2024		Nombre d'enseignants primés	0	10	Photos	*Observation*
		Fourniture des services communaux								
Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages à Ndobian	Améliorer la communication sur les actions de la commune	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Commune	Septembre 2022 à décembre 2024		Nombre d'informations diffusées	0	20	Rapport d'activité	*Observation + Enquete*
		Consultation du babillard de la commune	Commune	Janvier 2023 à décembre 2024		Nombre de consultation faite	0	200	Fiche de suivi	*Observation*
	Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune	Participation aux activités communautaires	Commune	Janvier 2023 à décembre 2024		Nombre d'activités organisées	0	2	Fiche de présence	*Observation*
		Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Commune	Janvier 2023 à décembre 2024		Nombre d'adhésion à des groupess	0	10	Liste de présence	*Observation*

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A la fin de l'enquête sur le CCAP dans la Commune de Ndobian, nous avons noté des points positifs et négatifs. La Commune de Ndobian, comparativement à de nombreuses commune au Cameroun en général et au Littoral en particulier, est dotée des infrastructures de développement des secteurs de la santé, de l'hydraulique, de l'éducation et même du secteur communal. Tous ces secteurs sont présentes dans la Commune et à la portée des populations. On peut cependant déplorer le fait que toutes ces infrastructures en général, soient éloignées des bénéficiaires que sont les populations et nécessitent l'apport, pas toujours évident, des concernés et manquent d'équipement et de logistique adaptée.

L'Etat devra doter ces infrastructures de personnels et d'équipements adéquats (pour ce qui est du secteur de l'éducation et de la santé). Le CMA de Ndobian, construit en matériaux définitifs et équipé de matériels que certains Centres hospitaliers n'ont pas à Douala, est perdu dans la broussaille. Pendant notre séjour dans cette commune, nous avons essayé en vain de joindre et de rencontrer le personnel.

Comme recommandation, l'Etat devra :

- construire de points d'eau potables publics supplémentaires;
- rapprocher les points d'eau des bénéficiaires ;
- faire de la sensibilisation afin que les parents envoient leurs progénitures dans les écoles et centres de formation de la Commune ;
- construire des centres de formation professionnelle
- rapprocher les centres de santé de la majorité de la population ;
- doter les formations sanitaires du personnel qualifié et disponible ;
- doter ces formations sanitaires de médicaments ;
- créer une plateforme d'échanges avec les populations ;
- faire des campagnes de sensibilisation des populations sur les activités de la Commune ;
- impliquer les populations. dans les actions de développement

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Commune _____	|__|__|__|
S1Q04	Lot de communes _____	|__|__|
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	|__|__|
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	|__|
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	|__|__|__|
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	|__|__|
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage_____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	|__|
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	|__|__|
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	

S1Q20	Nom du superviseur communal _____
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent |__| 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adress 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvais |__|

CODES

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique

S1Q13

Section II. EAU POTABLE			
			1=oui 2=non 8=NSP
	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ S2Q17		|__|
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 6.Rivière 3=Forage avec pompe électrique 7=Adduction en eau potable 8.Borne-fontaine		|__|
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ S2Q07		|__|
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non ~~Si non~~ ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, ~~si 5~~ ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q08	Qui intervient dans la	A=COGES	|__|

Section II. EAU POTABLE			
	gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	|__| |__| |__| |__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|__|
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		|__|__|__|
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois …3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__||__||__|
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18		|__|
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 ⟶ S2Q18		|__|
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		|__||__|__|
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ~~ou 2~~ ⟶ S2Q20.		|__|
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q20	Dans laquelle de ces	A. Points d'eau supplémentaires	

Section II. EAU POTABLE			
	actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	|__|
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	|__|
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	|__|
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	|__|
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	|__|
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	|__|
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	|__|
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__|
		X. Autres à préciser _____	|__|

Section III. SANTE			
		1=Oui 2=Non 8=NSP	
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée	|__|
		B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|
		C. Hôpital de district	|__|
		D. Hôpital régional	|__|
		E. Hôpital de référence	|__|
		F. Formation de santé privé	|__|
		X. Autres (à préciser)	|__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		|__|
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces	A. Distance	|__|

Section III. SANTE			
	formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?		__ |
		B. Coût	| __ |
		C. Accueil	| __ |
		D. Qualité des soins	| __ |
		E. Disponibilité du personnel	| __ |
		F. Disponibilité de médicaments	| __ |
		X. Autres à préciser :	| __ |
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		| __ |
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		| __ |
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		| __ |
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		| __ | __ |
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		| __ | __ |

Section III. SANTE			
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	
		A. ciseaux	
		B. Seringues	
		C. Alcool	
		D. Coton	
		E. Bétadine	
		F. Thermomètre	
		G. tensiomètre	
		H. Balance	
		I. Gants	
		X. Autres à préciser :	
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services	1=Oui 2= Non 8=NSP	

Section III. SANTE			
	suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser :_____	|| ||
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		||||||
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		|
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/propharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP **Si non S3Q12** ⟶		|
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|

Section III. SANTE			
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	

Section III. SANTE			
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	
		Amélioration de la gestion des FOSA	
		. La redynamisation du COSA/COGE . L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements . L'accueil et la prise en charge des patients . La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière . Plaidoyer pour l'affectation du personnel . Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	
		Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		. Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités X. Autres à préciser	

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				
Nom de l'enfant dont l'âge est	_____	_____	_____	_____	

Section IV. EDUCATION						
compris entre 3 et 24 ans						
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	|__|	|__|	|__|	|__|
		Coût	|__|	|__|	|__|	|__|
		Qualité de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__|	|__|
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				|__|
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contien(nen)t la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	|__|	|__|	|__|	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	|__|	|__|	|__|	
	D. Non reddition des comptes	|__|	|__|	|__|	
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----------(en FCFA)	Inscription ----------(en FCFA)	Inscription ----------(en FCFA)	Inscription ----------(en FCFA)
		APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)
		Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)
		Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles ----------
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ?				
	A. L'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Le Maire (Commune)	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Une organisation du village	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Le MINEDUB/MINESEC/ MINEFOP	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Les Elites	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres partenaires (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q24a***	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?				
	A. Eloignement de l'établissement	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Insuffisance de salles de classe	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Insuffisance d'équipements	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Insuffisance des écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Manquements liés au Personnel				
	E1. Assiduité,	|__|	|__|	|__|	|__|
	E2. Ponctualité	|__|	|__|	|__|	|__|
	E3. Qualité des enseignements	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Mauvais résultats	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Coûts élevés de la scolarité	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres à préciser	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis …… ….. ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année *Si S5Q03= 0/ en cours* *passer à S5Q03a* *Sinon, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04=1* → *S5Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION							
Acte de mariage	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents officiels	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissement	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des aires de jeux	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

S5Q07	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14	|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers |__| B. Non information des populations de la gestion communale |__| C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel |_

Section IV. EDUCATION			
		C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	_| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	|_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _| |_ _|

Observations sur l'enquête

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)

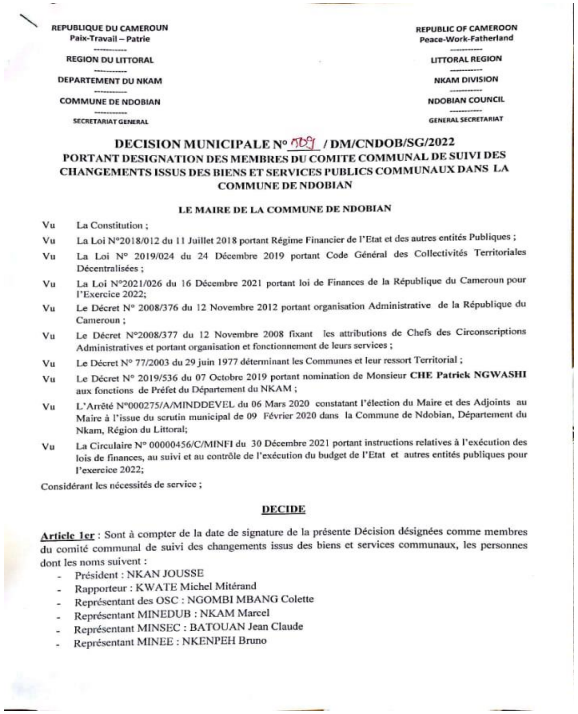

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail – Patrie

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU NKAM

COMMUNE DE NDOBIAN

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

LITTORAL REGION

NKAM DIVISION

NDOBIAN COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DECISION MUNICIPALE N° 057 / DM/CNDOB/SG/2022
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE COMMUNAL DE SUIVI DES CHANGEMENTS ISSUS DES BIENS ET SERVICES PUBLICS COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2012 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions de Chefs des Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu Le Décret N° 77/2003 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial ;

Vu Le Décret N° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **CHE Patrick NGWASHI** aux fonctions de Préfet du Département du NKAM ;

Vu L'Arrêté N°000275/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal de 09 Février 2020 dans la Commune de Ndobian, Département du Nkam, Région du Littoral;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Sont à compter de la date de signature de la présente Décision désignées comme membres du comité communal de suivi des changements issus des biens et services communaux, les personnes dont les noms suivent :

- Président : NKAN JOUSSE
- Rapporteur : KWATE Michel Mitérand
- Représentant des OSC : NGOMBI MBANG Colette
- Représentant MINEDUB : NKAM Marcel
- Représentant MINSEC : BATOUAN Jean Claude
- Représentant MINEE : NKENPEH Bruno

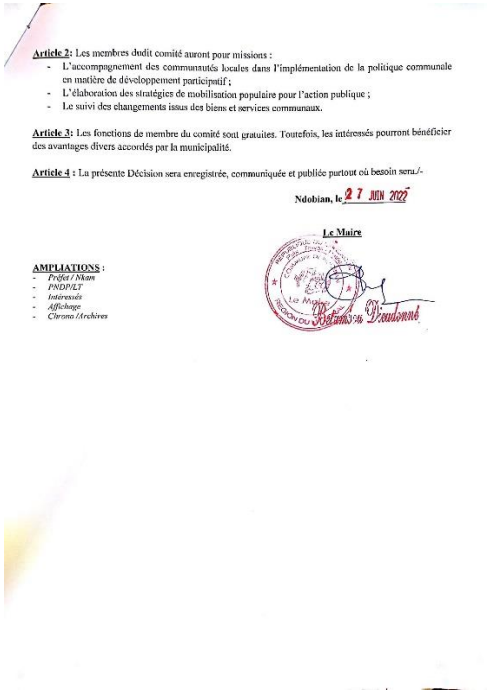

Article 2: Les membres dudit comité auront pour missions :

- L'accompagnement des communautés locales dans l'implémentation de la politique communale en matière de développement participatif ;
- L'élaboration des stratégies de mobilisation populaire pour l'action publique ;
- Le suivi des changements issus des biens et services communaux.

Article 3: Les fonctions de membre du comité sont gratuites. Toutefois, les intéressés pourront bénéficier des avantages divers accordés par la municipalité.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera./-

Ndobian, le 27 JUIN 2022

Le Maire

AMPLIATIONS :

- *Préfet / Nkam*
- *PNDP/LT*
- *Intéressés*
- *Affichage*
- *Chrono /Archives*

Annexe 4 : liste des photos

Photo 1 : la mairie de NDOBIAN

Photo 2 : centre médical d'arrondissement

Photo 3 : une photo des enquêteurs

.